UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01945304 2

TRANSFERRED
TRANSFERRED
ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

RETRAITE

DE DIX JOURS

A L'USAGE DES RELIGIEUSES

Corbeil, typ. et stér. de Crete.

RETRAITE

DE DIX JOURS

A L'USAGE DES RELIGIEUSES

ET DES PRÊTRES QUI LES DIRIGENT

Ouvrage manuscrit du XVIIe siècle

REVU, CORRIGÉ ET PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ GOBAILLE

Chanoine de la cathédrale de Soissons, et ancien supérieur du grand Séminaire.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES

PARIS

NOUVELLE MAISON, 38, RUE SAINT-SULPICE

RÉGIS RUFFET et Cie, successeurs

PERISSE Frères (Ancienne Maison), rue Mercière, à Lyon.

1861

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

L'ouvrage que nous offrons ici au public, nous le possédions manuscrit depuis assez longtemps déjà sans y attacher grande importance. Nous avions pensé d'abord que ce n'était qu'un souvenir de retraite, rédigé par quelque bonne religieuse pour son édification personnelle, comme il se pratique ordinairement. Mais un coup d'œil plus attentif nous fit remarquer que c'était bien une composition originale, une suite de méditations et autres exercices propres à une retraite de religieuses. Nous voulûmes connaître l'ouvrage plus à fond et nous nous mîmes à le lire d'un bout à l'autre avec une attention toute particulière. Cette lecture nous persuada qu'il n'était pas indigne de voir le jour, en notre siècle surtout, où l'on publie, en matière de piété, tant de livres modernes, qui n'ont ni solidité, ni onction, ni rien ou presque rien de ce qui révèle, dans

un auteur, le véritable esprit de Dieu et la science des saints. Il nous semblait que celui-ci ne mériterait aucun de ces reproches.

Quoique sans titre et sans nom d'auteur, on ne peut guère douter qu'il ne remonte au XVIIe siècle. Les allusions aux disputes religieuses de l'époque, la sévérité de plusieurs propositions que nous avons même dû corriger et adoucir, la traduction dont on se sert pour les passages de l'Écriture sainte, qui est celle de Sacy, la simplicité du style, la modestie de certaines formules plus en usage alors, et enfin l'orthographe des mots (*), ne doivent, ce nous semble, laisser aucun doute sur ce point. Mais du reste nous n'avons trouvé nulle part rien qui nous fît soupçonner le nom de l'auteur, ni même qui indiquât seulement s'il appartenait à une congrégation religieuse.

Quoique la plupart des considérations soient générales et puissent servir à toutes sortes de communautés religieuses, on sent toutefois que l'auteur écrivait pour une communauté particulière, et qu'il l'avait spécialement en vue. Quelle est cette communauté ? Nous l'ignorons. Tout cependant porte à croire que c'étaient des Augustines. Ainsi, par exemple, on indique (p. 69, 70, 84, etc.)

(*) Cette orthographe, nos lecteurs, je pense, nous pardonnerons sans peine de ne l'avoir pas conservée.

une série de lectures, correspondant à chaque jour de la retraite, et toutes sont prises dans saint Augustin, dans ses *Méditations*, son *Manuel*, ses *Soliloques* et même dans sa *Règle*. — Mais quelles Augustines? Nouvelle difficulté. On verra toutefois (p. 263) quelque chose de leur caractère et de leur habit: « Je suis le rebut du monde... Je suis privée de toutes les consolations du siècle... *Je porte une couronne d'épines... mon habit est un sac... mon voile* me fait souvenir, etc. On trouve de plus (p. 55), ce qui est peut-être plus caractéristique, les premiers mots de la formule de profession : « Je supplie votre infinie bonté, par le sang précieux de Jésus-Christ, de me donner, etc... »

S'il venait en pensée à quelqu'un, que les religieuses auxquelles s'adresse le présent ouvrage, sont peut-être celles de Port-Royal, il serait facile de lui répondre que les religieuses de Port-Royal suivaient la *Règle de Saint-Benoît* et portaient le *scapulaire*, deux choses, dont il n'est fait mention en aucun endroit. — L'auteur lui-même ne paraît pas non plus avoir appartenu à l'école de Port-Royal, quoique son style en ait un peu la simplicité sévère et quelques-unes des formules favorites. Car, à part cinq ou six propositions dont nous avons dû adoucir la rigueur, ainsi que nous l'avons déjà dit, il témoigne assez en plusieurs en-

droits, qu'il n'en suit nullement la doctrine; comme, quand il nous montre (p. 12) la grâce *toujours suffisante seule* pour suppléer à nos imprudences et à nos lâchetés. — Et plus loin (p. 105) : S'il (Jésus-Christ) nous aide *efficacement* à le suivre, dit-il, de quoi nous plaignons-nous? (1)— Et encore (p. 56) : « Seigneur... Faites-moi cette violence, qui ne force et ne nécessite personne, mais qui guérit nos volontés et les délivre. » — Mais surtout ce qu'il dit dans l'*Examen sur la communion* (p. 240, etc.), où il veut que l'on examine « si on n'a point laissé passer des temps assez longs sans communier ; si on ne s'est point soustraite souvent aux communions de la Règle et de la Communauté.... Si c'est le pain de chaque jour, ajoute-t-il, pourquoi ne se rendre pas digne de le manger chaque jour, ainsi que le disait saint Augustin aux chrétiens de son temps? Que dirait-il aux religieuses, qui habitent dans la maison de Dieu et dont la principale cellule doit être le sanctuaire? On reçoit la mort, si on communie indignement; mais on n'a point la vie, si on ne communie pas. Ces deux extrémités ne sont-elles point également à craindre? *et la*

(1) C'est par mégarde, que le mot *efficacement* a été omis dans le texte p. 105, ligne 10; et il n'était plus temps de réparer cette omission, lorsque nous nous en sommes aperçu.

bonne et fréquente communion étant le meilleur parti, pourquoi ne la pas désirer, ne s'y pas disposer, ne la pas faire ?... La bonne religieuse vit dans un attrait pour la communion si vif et si continuel, que toute sa joie, selon le sentiment de saint Chrysostôme, est de pouvoir communier, et toute sa tristesse d'en être privée. Les règles sont pour les religieuses lâches et paresseuses, auxquelles il est utile d'être forcées d'entrer dans la salle du festin, etc.» (Voir encore plus bas p. 246 et 247.)

Pour se faire une idée d'ensemble sur tout l'ouvrage, il suffit de jeter les yeux sur la table, que nous avons mise à la fin. On y verra que c'est une retraite de dix jours ; qu'il y a trois méditations par jour, sauf le premier et le dernier, qui n'ont que deux méditations, sans doute pour laisser, ces jours-là, un peu plus de liberté et de loisir ; que chaque méditation roule sur un ou plusieurs passages de l'Écriture sainte ; qu'on y trouve aussi pour chaque jour une série de sentences, et l'indication de certaines lectures à faire. Toutefois les lectures manquent à partir du septième jour, et les sentences à partir du huitième, sans que nous puissions rendre raison de cette lacune. Afin d'y suppléer, nous conseillons de prendre, par exemple, les avis que donne sainte Thérèse à ses reli-

gieuses, et que l'on trouvera aisément soit dans ses œuvres complètes, soit dans son *Esprit* par M. Émery. De plus, parce que la plupart des personnes n'auraient pas à leur disposition les livres de saint Augustin, ou peut-être ne goûteraient pas assez les lectures recommandées par l'auteur, nous indiquons, à la fin du volume, pour chaque jour quelques chapitres choisis dans l'*Imitation de Jésus-Christ*. — En tête de l'ouvrage se trouvent des *avis* très-utiles sur l'importance de la retraite, sur les moyens d'en profiter et sur la manière de faire chaque exercice en particulier ; et, à la fin, huit *Examens* sur les principaux points qui concernent la conduite d'une bonne religieuse. Vient ensuite une pieuse paraphrase du *Te Deum*, en rapport avec les grâces et les résolutions de la retraite. — L'auteur termine par quelques *avis pour bien finir* la retraite.

Le lecteur jugera lui-même du mérite de l'ouvrage ; et s'il trouve que nous avons fait une bonne œuvre en le mettant au jour, qu'il veuille bien nous aider devant Dieu du secours de ses prières.

Nous soumettons très-humblement le tout à l'autorité de la sainte Église romaine.

RETRAITE DE DIX JOURS

A L'USAGE

DES RELIGIEUSES

PRÉPARATION A LA RETRAITE.

Ce serait surcharger les religieuses que de leur parler de retraite, si leur vie était telle qu'elle doit être selon les engagements de leur profession ; ce serait chercher le désert dans le désert et ajouter solitude à solitude. Car qu'est-ce que la vie religieuse si ce n'est une continuité mesurée et suivie de lectures pieuses, d'oraisons, d'examens, d'usage des sacrements ? et que fait-on en retraite autre chose que méditer, lire, faire oraison, penser à Dieu, à la mort, au salut, garder le silence et faire pénitence ?

L'usage des retraites est plus la preuve de la vertu et de la régularité d'une religieuse, que de sa faiblesse et de ses misères. Toutefois il en est des retraites comme des remèdes, dont on n'use point en santé, mais dans l'infirmité et la maladie. La religieuse qui

va en retraite est une espèce de malade qui va se guérir, c'est une imparfaite qui va rentrer dans les voies de la perfection qu'elle a effectivement quittée, ou dont elle craint de s'être écartée ; c'est une étoile qui est tombante de son ciel, et qui va se replacer ; c'est une fleur fanée, qu'il faut faire refleurir ; c'est une vierge sommeillante, qu'il faut réveiller; c'est une âme relâchée, qui veut ranimer sa ferveur ; elle s'est refroidie dans l'amour de son époux, elle veut se réchauffer ; elle se reconnaît coupable de beaucoup d'infidélités, et elle veut faire pénitence ; elle s'est considérée, et ne retrouvant plus l'esprit de la religion, elle le veut reprendre et s'en ranimer. C'est pour cela que ces sortes de pratiques n'ont été connues que dans ces derniers temps, où la corruption du monde l'a emporté sur la sainteté du cloître, et que ce maudit monde a énervé la discipline des monastères par ses courses et ses communications. Les religieux et les religieuses d'autrefois étaient toujours en retraite, parce qu'ils vivaient toujours régulièrement et religieusement en personnes retirées du monde, et dans l'observance littérale et ponctuelle des règles de la solitude et de leur état.

Il faut cependant observer que, quoique les retraites *particulières* soient des remèdes salutaires aux relâchements des personnes religieuses, il y en a

d'une espèce à qui on a remarqué qu'elles ne profitent pas toujours; ce sont celles qui sont considérablement dérangées dans leurs devoirs, et venues à un tel point d'irrégularité depuis du temps, qu'elles vivent dans le monastère comme à discrétion, sans suivre la communauté dans la plupart des observances, ou qui les suivent de si loin qu'elles semblent n'en être plus que par l'habit. Ces irrégulières d'habitude ne font d'ordinaire rien en retraite. On en a souvent l'expérience; et il en est comme de ce paresseux qui se réveille quand on fait du bruit à ses oreilles, mais qui se rendort quand on n'en fait plus. Les retraites qui peuvent servir aux religieuses qui sont en cette disposition, sont les *communes* et les *générales* qui se font pour toute une communauté, et qui peuvent opérer les mêmes fruits que les missions dans les peuples, parce qu'on y traite des vérités les plus effrayantes de la religion, et des sujets les plus propres à remuer les cœurs, à exciter les esprits et à intimider salutairement les âmes; sinon, il est à propos qu'elles s'appliquent en leur particulier, durant un temps considérable, à corriger leurs habitudes d'irrégularité, à détruire la servitude de leurs vices et de leurs passions, à mettre fin à leur indolence et à leur paresse en tenant une conduite exacte et fidèle, à se détacher des créatures, à

se fermer les parloirs et à se remettre à la pratique journalière de tous leurs devoirs. S'étant ainsi rétablies dans l'exercice de l'oraison, dans l'usage des sacrements, dans la pratique des vertus religieuses, l'humilité, la charité, l'obéissance, la pauvreté, et les autres de cette sorte, elles profitent merveilleusement d'une retraite particulière ; et ce leur sera une occasion favorable d'achever le changement de vie qu'elles auront commencé à faire ; les réflexions qu'elles y feront, les porteront de plus en plus à pénétrer à fond leurs obligations, et la grâce de Jésus-Christ, plus abondante dans ce temps que dans tout autre, consommera leurs désirs et leurs résolutions pour la pratique du bien. Au reste, quelle que soit une religieuse, il est certain que le fruit des retraites, dépend entièrement des dispositions qu'on y apporte ; c'est pourquoi l'on en fera observer ici quelques-unes des principales.

La première est d'en commencer les saints exercices dans une *extrême confusion*, de ce qu'on puisse se soutenir si peu constamment dans ses bonnes résolutions, qu'on ait besoin de répéter ces remèdes de temps en temps, et que quoiqu'on vive comme à l'abri du sanctuaire et comme aux pieds des autels, on ne cesse d'être corrompue par le monde ; qu'on recommence à faire le mal qu'on a

voulu tant de fois ne plus faire ; et qu'on ne commence au contraire jamais le bien qu'on s'était si souvent proposé. — Malheur à moi, se dit une âme, que ses misères ont touchée et effrayée, et qui médite sérieusement de se guérir par une pénitence sincère, durant le cours d'une retraite. Malheur à moi de chercher toujours ma guérison et de ne me trouver jamais guérie! que je suis misérable de ne faire jamais que des pénitences passagères, que des conversions de huit à dix jours seulement! je viens en retraite pour me rapprocher de Dieu ; mais pourquoi faut-il que si peu de chose suffise pour m'en séparer? je viens me renouveler dans la sainteté et dans la ferveur ; mais pourquoi ne m'y suis-je point conservée, lorsqu'il avait plu à Dieu de m'y rétablir? je viens pleurer mes infidélités ; mais pourquoi ai-je fait si aisément ce que je dois présentement pleurer, et pleurer même beaucoup, si je souhaite que Dieu me pardonne ?

La deuxième disposition à une bonne retraite, est d'y apporter un *esprit docile* aux vérités du salut qu'on doit lire et méditer, et capable d'être éclairé et redressé par l'esprit de Dieu qui est le souverain maître de toute vérité ; d'apporter une *sincère volonté de pénitence et de conversion ;* des yeux

bien disposés à pleurer, et une âme bien préparée à soupirer. Hélas ! faute peut-être d'une larme de plus dans les retraites précédentes, on a laissé des souillures à laver, qui ont été comme la semence de nouvelles infidélités, et qui ont fait avorter les beaux projets, qu'on avait formés, d'une vie plus religieuse. Enfin apporter *un bon cœur*, ce cœur très-bon dont parle le Fils de Dieu dans son saint Évangile, dans lequel sa grâce, sa parole et son esprit fructifient, ainsi que fait la bonne semence dans la bonne terre ; demander à Dieu cette bonne volonté, ce bon cœur, cette bonne âme, ces yeux tendres; tout dón vient de lui, et il donne la confiance d'obtenir tout don, quand il dit, par la bouche de saint Jacques, « que si quelqu'un a besoin de sagesse, il la doit demander à Dieu avec foi et sans hésiter. » (*S. Jacq.*, I, 5.)

La troisième disposition est de *demander à Dieu* qu'on puisse retirer de la retraite tous les avantages que les bonnes âmes ont coutume de retirer de ces pieux exercices, qui leur servent à s'affermir de plus en plus dans leur vocation et à retirer des oraisons et des pratiques saintes, qui y sont en usage, de nouvelles forces pour aller à Dieu.

La quatrième disposition est de se proposer pour *fin de la retraite :* 1° De s'appliquer à bien connaître

à quelle sainteté on est appelée dans la religion, à quoi engage cette profession que l'on a embrassée. *Ad quid venisti?* pourquoi êtes-vous venue dans le monastère? Le temps de retraite est celui de se faire utilement cette question. 2° De se ranimer à la pratique fidèle et fervente de ses Règles, de bien étudier le véritable esprit de l'état religieux, et les moyens de s'avancer chaque jour dans le service et dans l'amour de Dieu. Il n'y a point de fin plus excellente d'une retraite, que d'y venir sincèrement à dessein de bien apprendre à aimer Dieu.

Outre ces fins générales qu'il faut se proposer, il est à propos de diriger ses exercices à quelques autres particulières, comme déraciner quelque imperfection entre celles qui sont les plus habituelles et d'inclination, ou acquérir quelqu'une des vertus dont on sent avoir un plus grand besoin, se ranimer dans l'esprit de prière et d'oraison, se remettre au goût des lectures pieuses, remédier à ses dissipations, corriger ses routines, se renouveler à la pratique de la présence de Dieu, à la fréquentation des sacrements, et autres choses de cette sorte. — Rapporter à ces fins ses réflexions, ses vues, ses examens, y tourner ses affections et ses résolutions, y diriger ses prières et ses désirs.

Il ne faut porter ni souci ni inquiétude en

retraite. Tout esprit inquiet est divisé et n'est plus libre ; les saintes impressions, que peut produire dans l'âme l'esprit de Dieu, s'en trouvent comme suffoquées à l'instant qu'elles sont produites, affaiblies et énervées ; il ne faut pas plus s'embarrasser du reste du monde, même de celui de la religion, que si on en était déjà dehors par la mort ; on est avec Dieu, cela doit suffire ; on vaque à l'affaire de son salut, il ne faut point d'autres occupations ; il faut s'y donner tout entier, et laisser en oubli les obédiences, les offices et tout le reste du courant du monastère, et avoir sagement pourvu à tout ce qui pouvait distraire, en sorte qu'on n'ait pas besoin de nous rien demander, ni nous, de demander quelque chose.

Il est important de *bannir toute contention* trop pénible et trop serrée. Il y a une liberté qu'il faut toujours laisser à l'esprit et au cœur ; autrement, on risque de s'ennuyer. Il peut même être quelquefois permis, qu'une des sœurs aille après le repas entretenir la solitaire, pourvu toutefois : 1° que ce soit avec la permission de la supérieure ; 2° qu'on ne s'entretienne que de bonnes choses, qu'on ne perde point la présence de Dieu, et qu'on ne parle de rien qui concerne la maison ; 3° que cela ne passe point une demi-heure ; 4° que cela

ne se fasse pas tous les jours ; 5° qu'on ne demeure point dans une cellule, mais au jardin ou en un lieu public.

Il ne faut prendre d'un sujet de méditation ou d'une lecture, *que ce qui suffit pour nourrir l'âme ;* parce qu'il y a autant d'inconvénients de se surcharger, que se laisser trop vide. Il en est de la longueur et de la plénitude de ces sortes de choses, selon la comparaison de saint Grégoire, comme de l'abondance d'une table, où l'on sert beaucoup de mets, afin de suffire au goût et au rassasiement particulier des conviés. Un seul mets peut quelquefois suffire à plusieurs personnes ; mais aussi une même personne a quelquefois besoin de plusieurs. C'est à dessein que l'on a cru devoir étendre assez au long les lectures et les méditations, dont on a donné ici l'ordre et les sujets. Il y a des caractères d'esprit, à qui il faut beaucoup de matière pour s'occuper, comme il y a des estomacs auxquels il faut beaucoup d'aliments ; mais il y en a d'autres à qui il ne faut qu'un mot et qu'une parole pour s'entretenir avec Dieu, durant des temps même très-longs. On se conduira en ceci selon l'attrait que donnera l'esprit de Dieu pour la matière proposée, et selon qu'on se trouvera consolée, fortifiée et nourrie spirituellement.

Ce que doivent observer celles qui croiraient quelquefois n'avoir pas besoin de tant de discours, en fait de méditations ou de lectures, est de bien prendre garde qu'en cela il n'y ait en elles une espèce de paresse à se pousser assez loin dans l'étendue et la profondeur des vérités, dont une longue considération pourrait leur être nécessaire; comme les autres doivent observer de ne pas courir, par esprit de curiosité et de légèreté, dessus tous les sujets qui sont proposés. Il ne faut point effleurer les matières si on veut en profiter, mais les pénétrer ; et ne point passer d'un point à l'autre, que l'on ne se sente comme en disposition d'être fatiguée ou épuisée. Le grand principe, en ceci, est qu'il doit s'agir moins de lire beaucoup de livres ou de méditer plusieurs sujets, que de se bien remplir, pour son instruction, de ceux qu'on trouve être utiles et convenables à sa consolation et à son bien.

Ce qu'on appelle méditation, en ce traité, paraîtra être plutôt un simple plan de réflexions familières, qu'un ordre de méditations bien en forme ; mais on pourra en trouver l'usage aussi utile que si elles avaient été réduites à un style plus suivi et plus élevé. L'esprit même peut s'en trouver nourri d'autant plus aisément que la con-

viction en fixe davantage l'idée. Elles ont d'ailleurs pour sujet les vérités les plus importantes de l'Évangile, et celles qu'il est nécessaire de rebattre plus fréquemment à toute religieuse. Le texte est toujours la parole du Saint-Esprit, et si celle qui le lit, étant aidée des lumières et de l'onction du même Esprit-Saint, y veut borner son temps et son attention, elle laissera les réflexions qu'on en a tirées ici, et se nourrira uniquement de celles qui lui seront d'ailleurs proposées.

Il ne reste plus, à ce qu'on croit, qu'à exhorter la religieuse qui va en retraite, à *revenir souvent à la considération de six à sept choses également importantes :*

1° A *s'examiner sur les progrès de sa vocation* à l'état religieux, afin que, si elle en est contente, elle en rende grâces à Dieu ; un tel bienfait, étant infini, ne peut être dignement reconnu que par des adorations continuelles, et qu'en y répondant par une fidélité qui dure tous les jours de la vie, et à laquelle on doit souvent se renouveler, principalement lorsqu'on est en retraite. Si par malheur une religieuse reconnaît qu'il y a eu des défauts dans sa vocation, et qu'elle en ait de l'inquiétude, il faut qu'elle conjure Dieu, par des prières humbles et des gémissements très-vifs, de lui donner ce qu'elle ne lui a

pas assez demandé, qui est de lui faire aimer l'état dans lequel il a permis qu'elle fût engagée, de lui en faire chérir les engagements, de lui en faire rechercher la sainteté, et par sa grâce, toujours suffisante seule pour suppléer à nos imprudences et à nos lâchetés, lui faire surmonter courageusement les peines et les amertumes qu'elle éprouve.

2° A voir si elle n'a point sujet de se troubler *sur la pratique de ses vœux;* si elle en sent le poids, qui est pesant; l'étendue, qui est vaste; et aussi de quelle manière elle s'en acquitte, ce qui n'est pas aisé à bien faire. « Si vous avez fait des vœux, dit « le Saint-Esprit, gardez-vous de différer de vous « en acquitter. La promesse infidèle et imprudente « déplaît à Dieu. Ainsi accomplissez ce que vous « avez voué, parce qu'il vaut mieux ne point faire « de vœux, que d'en faire et ne pas les tenir. » (*Eccl.* v, 3 et 4.) Ceci, en pratique, n'est nullement ce que s'imaginent la plupart des religieuses; et, à juger de ce qui est indispensablement de devoir en cette matière, par ce qu'en ont écrit les saints instituteurs des ordres religieux ou les ministres de la discipline monastique, il n'y a guère de religieuse qui n'ait sujet de beaucoup craindre pour ses relâchements et pour les adoucissements et les mitigations abusives, que les nouveaux prophètes intro-

duisent ou tolèrent, par des explications ou des condescendances indignes et même contraires à la première institution. Rien de tout cela ne peut certainement prescrire contre le premier esprit des Règles, et on ne peut légitimement rassurer sa conscience sur des explications qu'on n'a ni connues ni entendues dans le temps de sa profession.

3° Bien voir, *si elle est affectionnée à garder ses Règles,* et s'il n'y a point quelque article auquel elle se porte avec répugnance, ou qu'elle laisse par indifférence, ou qu'elle viole par mépris. La répugnance qu'aurait une religieuse pour quelques règles, pourrait n'être pas un péché, comme lorsqu'elle la combat et se raidit contre sa propre inclination ; au contraire, elle lui serait le sujet d'un mérite d'autant plus grand qu'elle se ferait plus de violence pour vaincre sa passion et captiver sa volonté à l'obéissance ; mais dans le second cas, savoir lorsqu'il en résulte une indifférence qu'elle se souffre volontairement, on ne saurait douter qu'une telle répugnance ne soit toujours criminelle aux yeux de Dieu ; et, si on n'y remédie, l'indifférence, qui en a été le premier fruit, en produira bientôt un autre qui sera bien mauvais, qui est le mépris ; car il n'y a plus de règle ni de loi, dès qu'on est venue à mépriser ce qui est règle et loi ; et où il n'y a plus ni règle

ni loi, il n'y a plus de religion ni de religieuses.

4° Il faut donner une attention particulière à la *manière dont on fait ses exercices ordinaires de dévotion*, comme les oraisons mentales et vocales, les examens journaliers ou de confessions, les confessions elles-mêmes, les communions, et autres choses de cette sorte. On croirait peut-être que ce serait mettre les couvents trop bas, que de les accuser d'avoir assez souvent dans ces saints exercices moins de ferveur et une piété moins solide, qu'un grand nombre de personnes qui vivent dans le monde. Cependant, c'est un reproche que les religieuses avoueront qu'elles s'attirent assez au juste, si elles se jugent sincèrement, sur le train de vie que mènent la plupart. On conviendra qu'il n'y a presque que des anges parmi celles du premier âge, et qu'il y a aussi un très-grand nombre de saintes parmi celles du dernier ; mais il y a un milieu, qui est tout pitoyable par ses sécheresses, ses langueurs et ses indévotions, où l'on est tout misérable en charité, en humilité, en zèle, en ferveur, en patience, en docilité, en obéissance ; presque point de lectures ; parole de Dieu méprisée ; sacrements rares, omis même dans les solennités les plus célèbres de la Religion ou de l'Ordre, etc. C'est cette espèce de religieuses, qu'on a cru ci-devant être peu disposée à profiter des exercices

d'une retraite particulière, tant qu'elle demeure dans cette misérable disposition. Si néanmoins Dieu lui faisait espérer les grâces extraordinaires, dont elle a besoin pour en sortir, et qu'elle se trouve dans une volonté sincère de changer, alors qu'elle aille en retraite, mais qu'elle pleure et qu'elle gémisse plus qu'une autre, qu'elle approfondisse ses plaies de tout son mieux, et qu'elle en demande la parfaite guérison avec toute l'humilité et toute l'instance possible; qu'elle s'abîme jusqu'à l'anéantissement dans les travaux de la pénitence, et qu'elle se propose bien fortement de ne pas manquer dans la suite ni de courage, ni de fidélité à se faire violence pour revenir à Dieu et demeurer dans sa réconciliation. Certainement un courage médiocre ne peut lui suffire, pour se retirer de la profondeur de ses chutes, ni des remèdes communs pour guérir la vieillesse et le danger de ses maux.

5° Il est important que la religieuse qui est en retraite, s'examine sur les *dispositions de charité et d'union*, dans lesquelles elle a coutume de vivre avec ses sœurs. On ne s'aime point assez pour l'ordinaire dans les communautés. On s'y entre-appelle sœurs, et on s'y traite cependant les unes les autres en étrangères ; on ne fait que se picoter, s'aigrir, se contrarier, ou se reprocher tout sans se pardonner

rien ; on médit souvent. « On sait ce que dit saint « Paul, qu'en toutes choses, il faut avoir une cha- « rité continuelle les unes envers les autres ; que, « quand on aurait de grandes richesses et qu'on les « distribuerait toutes aux pauvres, et qu'on livrerait « son corps aux tourments et à la mort, on ne ferait « rien, si on n'avait la charité. » (I *Cor.*, XIII, 1.) On sait encore ce qu'ajoute saint Jacques (I, 26) « que si quelqu'un croit être religieux et que ce- « pendant il ne sache pas brider sa langue comme « avec un frein, sa religion est vaine et infruc- « tueuse. » Et cependant on parle toujours sans charité, on méprise les supérieures, on en critique le gouvernement, on raille ses sœurs, on les humilie, on relève leurs plus légères imperfections. — La retraite doit servir à réformer une pareille conduite, à rétablir dans les devoirs d'une sincère charité mutuelle, et à se remettre à la pratique cordiale et affectueuse des égards que l'on se doit les unes aux autres, afin de servir J.-C. en paix, et en union de sentiments et communication véritablement sainte, puisque toutes l'ont pour chef, pour père et pour époux commun.

6° Il faut voir *comment on se comporte dans l'obédience et dans l'office où l'on est ;* si on y agit par amour et par esprit de charité et de religion ; si l'on

n'y perd point trop souvent la présence de Dieu, si on n'y a point de dégoûts volontaires, qui causent des murmures, des impatiences ou de la négligence.

Il serait à souhaiter, pour beaucoup de monastères d'ailleurs très-saints et tout à fait bien réglés, que les supérieures changeassent les obédiences des religieuses plus souvent qu'elles ne font, par exemple, tous les ans ; et que, dans les grandes communautés, on multipliât le nombre de celles qui sont préposées à certaines obédiences trop laborieuses et trop continuellement occupantes ; cela remédierait à des inconvénients aussi fâcheux que fréquents. On s'est faite religieuse pour obéir et pour pratiquer la charité et l'humilité ; mais on se l'est faite aussi pour vaquer à la prière, à la méditation de la parole de Dieu, à l'étudier, et à manger en paix le pain sacré de l'Autel ; et les exercices d'un premier ordre sont assez souvent négligés ou mal faits, pour vaquer à d'autres qui ne sont que d'un second ; ce qui peut-être n'est pas le mieux.

On sait bien encore que la charité tient lieu de toutes bonnes œuvres ; mais enfin, quand on peut allier la vie de Marthe avec celle de Marie, on passe utilement de l'une à l'autre. Il n'est pas très à propos peut-être que l'on soit pour toujours avec

Marthe à la porte, ou à l'infirmerie, ou à la cuisine, et qu'on ne soit jamais avec Marie en oraison ou en récollection aux pieds de Jésus-Christ.

Il doit donc être très-permis à une religieuse de voir, dans sa retraite, si son intérieur ne souffre point des épanchements trop continuels ou trop lassants où l'engage son obédience ; si elle n'est point trop souvent détournée de l'oraison ou de ses lectures; si elle peut s'y ménager le temps nécessaire pour se préparer dignement aux sacrements ; et la religion lui donne tant de droit de faire ses représentations à ce sujet, pourvu que ce soit de bonne foi, qu'il y a des Constitutions qui veulent que les supérieures aient soin de prévenir leurs religieuses à cet égard, soient durant qu'elles sont en retraite, soit lorsqu'elles en sortent.

7° Et enfin il faut s'appliquer soigneusement à *reconnaître si on a profité depuis la dernière retraite* que l'on a faite, et ce qui principalement en a fait perdre les fruits, ou a été cause qu'on n'a point exécuté les résolutions qu'on y avait prises. Hélas ! ce ne peut être que le sujet d'une confusion très-salutaire, qu'on se soit tant de fois rappelée à ses devoirs et qu'on n'y soit peut-être jamais revenue ; qu'après tant d'années de profession de la vie religieuse, on soit peut-être plus reculée dans le salut et dans les

voies du royaume de Dieu, que si on était encore novice, qu'enfin on n'ait pu reprendre dans aucune retraite l'esprit de son état, quoiqu'on ait toujours cru l'avoir recherché avec sincérité.

Il faut se proposer de remédier tout de bon à ces malheureuses vicissitudes de bien et de mal ; et enfin mettre un terme à ces damnables kyrielles de chutes et de pénitences si contraires à la perfection, à laquelle on a prétendu atteindre en venant dans le monastère, et si indignes de la sainteté du chaste Époux, auquel on a fait une profession si solennelle. On se proposera d'en gémir durant le temps qu'on doit demeurer au désert, et de faire tous ses exercices dans l'esprit d'une véritable pénitence, en désir sincère de changer sa conduite et ses mœurs, en réparation de ses infidélités, et en satisfaction de ses dettes envers la justice divine.

Hélas ! voilà peut-être la dernière occasion où Dieu parlera à cette religieuse afin de la toucher ; il ne la rappellera peut-être plus jamais à la solitude, afin qu'elle se reconnaisse et qu'elle fasse pénitence de ses dérangements. Qu'elle profite donc de ces derniers temps favorables, de ces derniers jours de salut ; qu'elle travaille au moins en cette dernière heure, à réparer le passé de sa vie ; qu'elle se jette humblement aux pieds de son Dieu, avec le

serviteur infidèle, qui avait abusé des biens de son maître; qu'elle lui dise avec lui, du fond de son cœur et dans toute la sincérité possible : « Ayez « patience, ô divin Maître, et je m'acquitterai, avec « le secours de votre grâce, de tout ce dont je suis « redevable à votre divine Majesté ; » et, en parlant de la sorte, qu'elle prenne bien garde à ne pas abuser davantage de la miséricorde de Celui qu'elle implore. Les grâces que Dieu fait à une religieuse sont toutes particulières, spéciales et personnelles ; ce qui fait qu'il est de la dernière importance qu'elle profite de toutes, et qu'elle recueille jusqu'aux plus petites miettes.

Ayez soin, ma très-chère sœur, de mettre ces paroles en pratique, et ne vous contentez pas de les écouter, en vous trompant vous-même : « Car celui « qui écoute la parole de Dieu, sans la pratiquer, est « semblable à un homme qui jette les yeux sur son « visage naturel, qu'il voit dans un miroir, et qui « après cela s'en va et oublie à l'heure même quel « il était ; mais celui qui demeure attentif à la con- « sidérer, n'écoutant pas seulement pour oublier « aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera « tout son bonheur dans son action. » (*S. Jacq.*, II, 27.)

PRIÈRE POUR COMMENCER LA RETRAITE.

A LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Dieu tout-puissant et très-doux, qui avez fait sortir de la pierre une source d'eau vive, pour désaltérer votre peuple, tirez de la dureté de mon cœur des larmes de componction, afin que je puisse pleurer mes péchés et mériter d'en recevoir le pardon de votre miséricorde. Grand Dieu, sous les yeux duquel tous les chœurs des anges craignent et sont dans le tremblement, soyez propice à mes gémissements, guérissez toutes les plaies et les langueurs de mon âme, puisque vous n'êtes jamais vaincu par les crimes des hommes, mais que vous vous apaisez par la pénitence qu'ils en font, regardez favorablement votre servante, qui vient au désert reconnaître ses infidélités, en faire pénitence et les expier. Puisque c'est à vous seul à donner l'absolution de tout péché, et que vous avez dit que vous aimiez mieux la pénitence du pécheur que sa mort, accor-

dez-moi la grâce de vous consacrer dignement les veilles, les désirs, les larmes et les exercices de ma retraite, afin que je puisse avoir le bonheur de me rétablir dans la justice de votre saint amour.

Père saint, je ne suis plus digne d'être appelée votre fille. Comme un autre enfant prodigue, infidèle à vos miséricordes, j'ai violé vos commandements, j'ai laissé la méditation sainte de votre loi, j'ai oublié vos paroles, j'ai manqué à glorifier votre nom, j'ai dissipé ma substance, aliéné mon héritage, profané vos dons, abusé de votre grâce; mais, ô Père de miséricorde, et d'une miséricorde infinie, daignez ne me pas rejeter de votre sainte face, dans la confiance que je ne peux cesser d'avoir en vous, parce que vous êtes un Dieu tout bon, et que vous avez une charité pour les hommes qui couvre en eux la multitude de leurs crimes ; soyez favorable à mes très-humbles prières, et me rendez votre Esprit-Saint que j'ai perdu ; rendez-moi la joie de rentrer dans vos voies ; donnez-moi celle d'être rétablie dans les moyens d'y marcher saintement.

Seigneur, Dieu tout-puissant et éternel, faites reluire votre sainte face sur moi, inclinez vos oreilles à mes soupirs, ouvrez vos yeux à mes misères et daignez m'en délivrer par votre saint nom ; car ce n'est point dans la confiance de mes justices que je

vous offre maintenant mes prières en me prosternant devant vous; mais dans la vue de la multitude de vos miséricordes. Cependant, Seigneur, que je devrais avoir de justices à vous montrer, si toutefois il peut y avoir en nous quelque chose qui puisse vous plaire! Car quelles grâces ne m'avez-vous pas faites, de quelles lumières ne m'avez-vous pas éclairée, de quels secours ne m'avez-vous pas prévenue et aidée! je devrais avoir des vertus sans nombre à vous offrir; car que m'a-t-il fallu autre chose pour les pratiquer toutes, que de vivre dans un état aussi saint que le mien, que d'avoir été éclairée sur mes devoirs, par des lumières toujours toutes divines, et que d'avoir eu continuellement devant les yeux un nombre infini de grands exemples de perfection, de charité, d'humilité, de patience, d'anéantissement, de ferveur et de dévotion. O mon Dieu, quelle confusion après cela pour moi, de ne vous rapporter ici que des vices, au lieu de vertus, de l'orgueil et non de l'humilité, de la lâcheté et non de la piété, de l'insensibilité et non de la foi; de n'avoir qu'à exposer misérablement à vos yeux un dérangement entier de conduite, des humeurs, des routines, des négligences, des indolences.

Mon Dieu, mon état me ferait toujours craindre de votre justice, si l'amour que vous m'avez jus-

qu'ici témoigné, ne me faisait pas encore plus espérer de votre miséricorde. Mais, je ne puis me persuader, toute misérable que je suis, que vous vouliez me perdre, après m'avoir envoyé votre Fils unique pour me sauver ; après me l'avoir donné avec un amour si gratuit, que pourrez-vous me refuser ? Vous avez été fléchi, ô Dieu de charité et de patience, par la confession d'un publicain ; oserai-je désespérer de vous fléchir par celle que je viens vous faire humblement de toutes mes faiblesses ! je l'accompagne de mes larmes et je vous la fais sincèrement dans un grand repentir de vous avoir déplu, d'avoir tant lassé votre patience, d'avoir porté si loin mes infidélités. Écoutez-moi, exaucez-moi, et me pardonnez. Vous ne m'appelez sans doute dans la solitude qu'afin de me rappeler à vous ; je viens vous y chercher à ce dessein ; accordez enfin que je vous trouve et que je demeure en vous, après vous avoir trouvé ; consommez ma confiance en consommant le désir sincère que j'ai de revenir véritablement à vous ; créez en moi un cœur nouveau, souverain créateur des cœurs et des âmes ; faites-moi mourir au péché, et à tout ce qui le fait commettre ou qui y incline, ô souverain Dieu de la vie et de la mort. Faites-moi me dépouiller ici tout à fait des vêtements du vieil homme, ô Dieu de tous les hom-

mes, me renouveler dans l'intérieur de mon âme, et me revêtir de l'homme nouveau, qui a été créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables ; renouvelez en moi l'esprit de droiture, ô Dieu de vérité, et renouvelez-le jusqu'au plus intime de mon âme ; renouvelez l'esprit de foi dans mes adorations, de charité dans mes affections, de sincérité dans mes paroles, de sainteté dans mes mœurs, de justice dans mes œuvres, de religion dans toute ma conduite.

Jésus, Fils unique de Dieu, c'est pour suivre votre exemple que j'entre au désert ; apprenez-moi à y prier, à pleurer, à y repasser mes années dans l'amertume de mon cœur, et principalement celles que j'ai passées depuis ma dernière retraite ; apprenez-moi à méditer votre loi sainte, à faire une digne pénitence. Hélas ! que j'ai lieu de craindre que la cognée ne soit déjà à la racine de l'arbre, et que pour n'avoir jusqu'ici porté que des fruits de mort, je sois enfin retranchée de vous comme une branche sèche et stérile, et jetée dans le feu qui ne doit jamais être éteint. Vous m'avez fait appartenir à votre bienheureux royaume ; mais l'abus que j'ai fait des lumières abondantes que vous m'y avez données m'effraie, et me fait entrevoir déjà ces ténèbres affreuses où mes infidélités m'ont fait mériter

d'être précipitée. Je vous avais été fiancée comme à mon seul et unique époux, pour être toujours à vous comme une vierge pure et chaste ; mais je me suis oubliée de ma noblesse et de la sainteté de l'alliance à laquelle j'ai été élevée ; je vous ai faussé ma foi, quoique je me fusse engagée, devant les anges et les hommes, à vous la garder inviolablement ; j'ai mille et mille fois souillé un cœur qui devait être uniquement consacré à votre amour ; j'en ai prodigué les épanchements, qui devaient tous se terminer à vous seul ; j'en ai prostitué la sensibilité et les affections dont vous seul étiez digne.

Divin Rédempteur des âmes, divin Sauveur de la mienne, par l'effet d'une grâce, que je n'ai jamais méritée et que je ne mériterai jamais, vous m'avez rachetée d'un grand prix, afin que je ne fusse plus à moi ; mais malheureuse que je suis, j'ai avili ce prix inestimable de ma rédemption ; je n'ai cessé de vivre comme si je n'avais pas dû cesser d'être à moi, et je n'ai point commencé de vivre par vous, comme si je n'avais pas dû y vivre toujours. Je viens vous avouer mes ingratitudes, les détester, vous en demander pardon, et vous en faire toutes les réparations qui me seront possibles. Je vous rapporte mon cœur infidèle et le remets dans vos mains, ô mon Sauveur, Dieu de mon cœur et de ma vie, afin que

vous le reformiez à votre amour, à votre adoration et à votre reconnaissance, et le rétablissiez à la sainteté, à la faveur et à la fidélité que je dois à votre Évangile et à vos exemples. Ce sont ces exemples, Seigneur, que je viens me représenter dans le silence, et c'est cet Évangile dont je viens étudier et méditer les vérités importantes et les maximes saintes dans l'écart de ma solitude ; daignez, divin Maître, m'enseigner vos voies et m'y remettre ; venez instruire mon âme de vos divins commandements et me les faire garder ; venez me pénétrer de ce que mes yeux liront et de ce que mon esprit pensera ; daignez me donner l'amour de votre sainte volonté pour l'accomplir dorénavant parfaitement et en toutes choses ; daignez me donner pour votre parole sainte un goût si délicieux, que, m'en étant nourrie ici avec joie, je pratique le reste de ma vie tout ce qu'elle m'enseigne.

Époux sacré de mon âme, j'avais espéré qu'en fuyant le monde j'aurais fui pour toujours le plus redoutable de mes ennemis ; mais cette fuite ne m'a point soustraite à ses attaques, et je ne cesse d'en recevoir des blessures. Ce redoutable ennemi rappelle continuellement à mon esprit, et plus malheureusement encore à mon cœur, les maudites concupiscences du siècle, et mon penchant fatal m'y attire

insensiblement; hélas! souvent je m'y arrête; je me répands d'abord comme malgré moi-même vers l'usage profane du monde, mais de cet usage je passe presque aussitôt à la jouissance de tout ce que je peux rattraper, afin de me satisfaire.

Seigneur, je viens réparer les brèches honteuses que j'ai faites ainsi à la sainteté de l'alliance que j'ai contractée avec vous; je viens sincèrement pleurer les partages et les divisions de mon cœur, les regardant toutes à votre égard, ainsi qu'ils le sont en effet, comme autant de sacriléges, d'adultères, d'apostasies et de profanations; je viens briser les liens, dont mes concupiscences funestes m'ont reliée aux objets sensibles, desquels j'avais désiré me détacher par ma profession; je viens purifier mon cœur de toutes ses impuretés; lavez-le et il sera lavé; purifiez-moi, et, tout affreuse que je suis, je deviendrai plus blanche que la neige; que votre grâce, souverain Seigneur, se remontre à moi, pour me renouveler à mes anciennes dispositions de religion; cette grâce qui, ayant paru autrefois dans le monde, est venue apprendre à tous les hommes qu'en renonçant à l'impureté et aux passions mondaines, ils devaient vivre dans le siècle présent avec tempérance, dans la justice et dans la piété, étant toujours dans l'attente de l'espérance bienheureuse de la béatitude que nous

espérons de votre avénement glorieux ; cette grâce, ô Seigneur Jésus, qui m'a fait être d'un peuple qui vous est particulièrement consacré ; cette grâce qui m'ayant tirée des ténèbres du péché, m'a fait si miséricordieusement entrer dans le royaume de votre dilection ; cette grâce qui, m'ayant séparée de ceux qui appartiennent à un siècle séduisant et meurtrier, m'a agrégée à la plus heureuse portion de votre troupeau, afin que j'eusse plus de part à vos faveurs et à la grâce du salut.

Grand Dieu, effacez en moi, durant cette retraite, tous les traits honteux dont j'ai défiguré votre image ; consommez sur moi vos anciennes vues de vocation, de prédestination et de séparation ; achevez ce que vous avez commencé, et que moi j'ai interrompu, de me former pour vous, de me sanctifier, de me rendre digne de vous plaire maintenant dans le cloître, et de vous posséder un jour dans le ciel.

Pasteur d'Israël et de la maison de Dieu, ramenez votre brebis dans la voie de vos commandements, et l'arrêtez dans la pratique constante des devoirs de vos véritables épouses.

Médecin charitable, venez du ciel afin de guérir les âmes ; guérissez la mienne de ses langueurs et de ses relâchements.

O Jésus, la résurrection et la vie, ressuscitez-moi

à la justice ; tirez-moi du tombeau de la paresse et de la tiédeur ; ah ! qu'il y a de temps que j'y pourris ! recevez à vos pieds, ô Dieu de bonté et d'amour, une seconde pécheresse, et accordez-lui la grâce de pouvoir vous aimer beaucoup, afin qu'il lui soit beaucoup pardonné, à cause qu'elle vous a beaucoup offensé.

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de moi, et m'ôtez mes cupidités.

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de moi, et me pardonnez mes relâchements et mes péchés.

Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de moi, et me donnez votre paix et votre esprit.

Esprit de Dieu, c'est par les inspirations saintes qu'il vous a plu d'opérer en moi, que j'ai cherché cette nouvelle solitude ; daignez, en m'y arrêtant dans ces jours si précieux pour moi, me remontrer les voies de ma perfection, que j'ai perdues de vue ; daignez me renvoyer vos lumières, pour retourner à mes devoirs dont je suis écartée ; daignez rallumer en moi les flammes sacrées de votre divin amour, que j'ai éteintes par mes froideurs et mes indévotions.

Je ne vous invoque avec confiance, ô Esprit de sainteté, que parce que vous êtes un Dieu de bonté

et la bonté même : car hélas ! que pourrais-je me promettre d'obtenir, si vous n'étiez bon, ou que vous ne le fussiez pas infiniment ? Qu'aurais-je à espérer de vous, après des résistances aussi continuelles, que sont celles que j'ai faites à votre voix et à votre conduite ? S'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, soient renouvelés par la pénitence, où en suis-je, moi que vous avez tant de fois éclairée, et qui ai toujours malicieusement et volontairement obscurci vos divines lumières, moi, tête dure et cœur incirconcis, qui ai rejeté si souvent vos inspirations et vos onctions ! Vous ne m'avez pas montré seulement une fois le bien que je devais faire, mais une infinité de fois ; et je n'en ai cependant jamais commencé la pratique ; vous me l'avez fait vouloir, mais je n'y ai donné qu'une faible application ; vous m'avez même donné souvent le courage dont j'avais besoin, mais je me suis incontinent rebutée ; et ainsi le bien que vous vouliez me faire aimer, n'a jamais été pratiqué, et le mal que vous vouliez me faire haïr, a été aimé.

Hélas ! que j'étais pleine de bons désirs, lorsque je sortis de ma dernière retraite ; que j'avais de fortes envies de me réformer, de changer, de vous aimer ! que de projets de perfection je formais alors ! et qui me les fit former sinon vous, ô Esprit-Saint,

qui êtes la source de tous dons? Qui me donna ces bons désirs et ces bonnes volontés, sinon vous encore, qui êtes le Dieu des vertus? C'est donc vous que j'ai offensé, lorsque je n'ai rien exécuté de toutes ces résolutions ; c'est donc à vous que je suis comptable de ces désirs, que je n'ai point effectués et de ces résolutions que je n'ai point suivies. Que ces réflexions me paraissent terribles ! Ah ! si vous soufflez où il vous plaît, Esprit-Saint, puis-je me flatter, après des abus aussi longs et aussi réitérés que sont ceux que j'ai faits de vos dons et de vos lumières, qu'il puisse encore vous plaire de souffler sur moi quelque portion de vos divines influences? Que voudriez-vous faire sur un cœur, que vous avez fait de chair et dont j'ai fait une pierre? Que voudriez-vous faire d'une âme que vous avez faite si pure et si sainte, et qui n'est plus, par ma faute, qu'une terre sans eau, toute desséchée par les ardeurs de ses concupiscences, toute glacée par la froideur de ses indévotions et de ses irrégularités? Vrai squelette de religion, peut-elle s'attendre à retrouver la vie, après s'être tant de fois procuré la mort? Oui, Seigneur, si vous daignez pousser sur elle un seul souffle de votre bonté, elle revivra et elle ne mourra plus ; le cœur de pierre deviendra un cœur de chair, et il vous aimera ;

cette âme glacée se réchauffera, et elle ira à ses devoirs avec ferveur ; cette religieuse misérable se ranimera à ses régularités, et elle tendra à sa perfection.

Venez donc, ô Esprit-Saint, venez ô Esprit de Dieu, qui êtes le père des pauvres, le maître et le distributeur des dons célestes, et la lumière des cœurs ; venez en moi.

Divin consolateur, hôte aimable de l'âme fidèle et des bons cœurs, venez en moi.

C'est en vous qu'on trouve le repos dans le travail, le rafraîchissement dans les ardeurs, la consolation dans la peine ; venez en moi.

O lumière bienheureuse, remplissez de vous-même le fond du cœur de celle que vous voulez rendre fidèle ; venez en moi.

Sans la lumière de votre grâce, il n'y a rien de bon dans l'homme ; il n'y a rien qui ne lui nuise ; venez en moi.

Purifiez-moi de toutes mes impuretés, arrosez toutes mes sécheresses, guérissez mes maladies et mes plaies ; venez en moi.

Amollissez la dureté de mon cœur, échauffez la froideur de mon âme, soyez mon guide dans mes égarements ; venez en moi.

Donnez à votre servante, qui est votre ouvrage,

et qui met sa confiance en tous les dons de votre grâce, la vraie sagesse, l'intelligence des choses du ciel, l'amour de Dieu et sa sainte crainte, la piété et la patience, la force et la persévérance, la douceur et la foi, la charité et la modestie.

Venez, Esprit-Saint, et me donnez les mérites d'une bonne vie ; venez et opérez la consommation du salut de mon âme ; venez, et me conduisez en la voie de l'éternité. Ainsi soit-il.

N. B. Ce qui suit, contient le règlement de la journée pendant la retraite, la pratique des exercices, les méditations, les sentences et maximes, tirées de l'Écriture sainte et des saints, pour tous les jours de la retraite.

REGLEMENT DE LA JOURNÉE

PENDANT LA RETRAITE.

A quatre heures, vous vous lèverez. Sitôt que vous serez au chœur, vous vous prosternerez devant le Saint-Sacrement, vous réciterez le *Veni Creator*, vous invoquerez la sainte Trinité, et la sainte Vierge, et vous direz le *Miserere* en français, en esprit de pénitence. Vous vous offrirez à Dieu pour obtenir de lui la grâce de vous recueillir parfaitement en lui, de vous renouveler véritablement pour lui, et de vous réformer par lui.

Vous invoquerez les lumières de l'Esprit-Saint, pour bien connaître vos devoirs, afin de vous en pénétrer ; pour remarquer vos défauts, afin de vous en corriger ; pour mieux voir le besoin que vous avez de la pénitence, afin d'avoir plus de courage à la pratiquer.

Ensuite, vous direz vos prières du matin, et vous commencerez votre première méditation,

jusqu'à cinq heures et demie, que vous direz l'office avec la communauté.

A six heures, vous irez ranger votre chambre, après quoi vous ferez une lecture dans le Nouveau Testament, telle que vous la trouverez dans l'ordre de retraite pour chaque jour.

A sept heures, vous assisterez à la sainte messe ; après laquelle vous demeurerez quelque temps à exposer vos besoins à Dieu, et lui demanderez la grâce d'acquitter saintement les exercices du jour et d'en bien profiter. Si on dit une seconde messe, vous pourrez l'entendre à cette intention. Ensuite, vous irez prendre quelque chose.

A huit heures, la seconde oraison.

A neuf heures, 1° vous récitere les psaumes du jour ; 2° vous ferez une considération ou examen ; 3° vous lirez quelque chose de la Règle, et, s'il vous reste du temps jusqu'au réfectoire, vous vous entretiendrez sur quelques maximes ou sentences tirées de l'Écriture sainte ou des écrits des saints Pères ; 4° vous ferez l'examen de conscience, et vous irez dîner.

Après le dîner, vous irez au jardin vous promener pendant quelque temps ; puis vous vous retirerez en votre cellule où vous travaillerez, ou écrirez, ou vous reposerez si vous en avez besoin.

A midi, vous lirez quelque chose des Constitutions; ensuite vous vous tiendrez aux pieds de votre crucifix dans le calme, gémissant intérieurement, pénitente, humiliée, comme anéantie sous le poids de vos péchés, et abîmée dans le précieux sang de Jésus-Christ.

A une heure un quart, vous ferez votre lecture, dans le livre de piété qui vous aura été marqué.

A deux heures, vous irez réciter vêpres avec la communauté.

A trois heures, vous irez en esprit au pied du saint Autel, où vous demeurerez tranquillement en adoration, reconnaissance et immolation.

A quatre heures, complies, quelques psaumes, et les litanies du saint nom de Jésus; puis vous ferez votre troisième oraison. Ensuite vous irez souper. Après le souper, vous irez à votre cellule travailler ou écrire, ou au jardin vous récréer seule.

A sept heures, matines; après lesquelles, vous direz quelques psaumes.

A huit heures, vous vous recueillerez pour repasser l'emploi de la journée : vous vous rappellerez les principales affections que Dieu vous aura mises dans le cœur, les principales résolutions que vous aurez formées, et vous écrirez quelque chose au naturel et selon que l'Esprit-Saint vous le dictera;

vous remercierez Dieu des lumières qu'il vous a données pendant le jour ; vous vous proposerez sincèrement d'être fidèle à sa grâce, et vous vous souviendrez des occasions principales, où il sera plus nécessaire que vous mettiez en pratique ce que vous aurez lu, pendant le jour pour votre instruction, ou ce que vous aurez médité pour vous réformer ; vous direz un *Miserere*, prosternée au pied de votre crucifix.

Vous offrirez à Dieu votre repos, en union de Jésus-Christ reposant autrefois sur la terre ; vous recommanderez votre âme à Dieu, et lui demanderez que, par les mérites de son Fils votre Sauveur, il vous fasse avoir part aux prières des saintes âmes qui l'honorent à toute heure dans la nuit ; pendant que le sommeil vous empêchera de vous y unir de corps, prévenez cette union par vos désirs. Enfin, ayant regardé Dieu d'un coup d'œil très-attentif, votre lit comme votre tombeau, vous vous coucherez dans la vue de la mort, en disant : Mon Dieu, faites-moi la grâce que mon corps reposant au sépulcre, mon âme repose éternellement avec vous.

PRATIQUE DES EXERCICES

1° DES ORAISONS.

Prière avant l'oraison. — O Dieu qui avez instruit les cœurs de vos fidèles par les lumières du Saint-Esprit, accordez-moi que, par la vertu du même Esprit-Saint, j'aie le goût des choses célestes, et que je ressente en moi ses consolations ; par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils. Ainsi soit-il.

Vous lirez ensuite le petit chapitre qui précède le sujet d'oraison, et qui vous en donne l'idée ; puis vous lirez le sujet.

L'oraison finie, vous direz :

Kyrie, eleison, etc.

Seigneur, écoutez ma prière et que le cri de ma voix s'élève jusqu'à vous.

Accordez-moi, ô mon Dieu, le secours de votre grâce, afin qu'après avoir connu par vos lumières ce que je dois faire, je puisse par votre secours fidèlement l'accomplir. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur en l'unité du Saint-Esprit, etc.

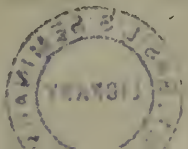

Les oraisons de la retraite doivent être faites avec plus d'application que celles des autres temps; il faut en pénétrer les matières à fond, en étudier les sens, en détailler beaucoup les considérations par rapport à sa conduite, y rapporter soigneusement ses besoins particuliers, passer des considérations à des affections toujours nouvelles, mais toujours très-tendres et très-vives; en particulariser les résolutions, par rapport aux occasions où l'on est le plus exposé au péché, aux inclinations personnelles, aux habitudes de conduite, aux devoirs de l'état, au train des obédiences. Ne fatiguez point trop votre esprit par la contention, mais n'épargnez point vos efforts pour bien remuer l'âme, fouiller bien le cœur, exciter fortement la volonté.

2° DE LA LECTURE DE L'ÉCRITURE SAINTE.

Avant la lecture de l'Écriture sainte.

Kyrie, eleison, Christe, eleison, etc.

Seigneur, écoutez ma prière et que le cri de ma voix s'élève jusqu'à vous.

Que votre Esprit-Saint, ô mon Dieu, éclaire mon esprit et que, selon la promesse de votre Fils mon Sauveur Jésus-Christ, il me conduise à l'intelli-

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

gence de toute vérité ; par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Il faut lire la sainte Écriture gravement et avec un extrême respect. On a toujours déféré au saint Évangile les mêmes vénérations qu'au très-saint corps de Jésus-Christ. Il sera même très-utile, en ces rencontres, de la lire par passages, afin de ranimer mieux pour ainsi dire cette sacrée nourriture, la digérer plus à loisir, en mieux ressentir la vertu et la force, et que le cœur puisse en être pénétré, excité, échauffé. Notre-Seigneur allant à Emmaüs embrasait, par l'ardeur de ses paroles, les cœurs des deux disciples qu'il joignit en chemin. Faites que, vous entretenant en solitude avec le même Maître, vous receviez de la lecture et de la méditation de sa sainte parole, de semblables impressions d'amour, de foi, et d'une chaleur toute brûlante de charité et de tendresse, pour lui et pour votre salut.

A la première pause, vous vous souviendrez de ces paroles de Jésus-Christ : « Que celui qui a des « oreilles pour entendre, entende ; » puis vous vous rappellerez doucement ce que vous avez lu, et y réfléchirez pendant un moment.

A la seconde pause, vous vous souviendrez des autres paroles de Jésus-Christ : « Heureux celui qui « entend la parole de Dieu, et qui la pratique. »

Ces pauses doivent être très-courtes, et les réflexions d'intervalle faites aisément, avec un profond respect, et un peu plus de contention que si on lisait, beaucoup moins cependant, que si on méditait.

A la fin de la lecture, vous lirez cet avertissement de l'apôtre saint Jacques : « Ayez soin, mes bien-« aimés, d'observer cette parole, et ne vous con-« tentez pas de l'écouter en vous séduisant vous-« mêmes : car celui qui n'est qu'auditeur et non ob-« servateur de la parole, est semblable à un homme « qui jette les yeux sur son visage naturel qu'il voit « dans un miroir, et qui, après avoir jeté les yeux, « s'en va, et oublie à l'heure même quel il était. »

PRIÈRE.

Seigneur, écoutez ma prière, et que le cri de ma voix s'élève jusqu'à vous.

Seigneur Dieu tout bon et tout miséricordieux, faites qu'ayant appris de vous ce que je dois pratiquer, je puisse par vous-même l'observer. Ainsi soit-il.

3° DE LA RÉCITATION DES PSAUMES.

Avant que de réciter les psaumes.

Kyrie, eleison, Christe, etc.

Seigneur, dont la bonté est infinie, inclinez à mes

prières les oreilles de votre ineffable bonté ; par la grâce du Saint-Esprit, échauffez, s'il vous plaît, mon cœur, afin qu'il puisse éternellement vous louer et vous aimer. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui vit et règne avec vous, dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Il serait long et même difficile de vous marquer les sentiments qu'il faut avoir dans la récitation des psaumes, ces sentiments étant différents selon l'esprit des psaumes, et chaque psaume ayant le sien, même chaque verset ; ce qu'on peut vous faire observer, est que vous demandiez à Dieu de ressentir l'onction pieuse, que ces dévotes prières ont inspirée à tous les saints qui en ont connu l'excellence ; que vous y éprouviez le goût sacré qu'ils ont trouvé pour la vraie piété ; que vous en tiriez des modèles pour vos prières du cœur, et des impressions heureuses de confiance pour aller à Dieu et vous attacher à lui. Désirez de les répéter dans le même esprit, que les a chantés celui de qui ils nous viennent ; ainsi, aux versets d'élévation, poussez votre âme comme hors de vous-même, pour chercher Dieu et jeter un coup d'œil vers le ciel avec beaucoup de tendresse et de confiance ; excitez-vous à la componction dans ceux qui vous

font parler en pécheresse ; efforcez-vous intérieurement à un soupir au moins, à une larme si vous le pouvez ; répétez ceux que vous trouverez touchants, une ou deux fois, selon qu'il plaira alors à l'Esprit-Saint de vous conduire ; arrêtez-vous-y même un moment, si l'attrait et l'onction vous continuent ; puis vous passerez à d'autres, dont vous prendrez de même le sens et les impressions.

4° DES EXAMENS.

Avant les examens.

Kyrie, eleison, Christe, eleison, etc.

O Dieu qui connaissez à fond nos cœurs, nos volontés et nos consciences, purifiez, s'il vous plaît, nos cœurs, nos pensées, nos désirs et nos actions, par l'effusion des lumières et des grâces du Saint-Esprit, afin que nous puissions véritablement vous plaire et vous aimer ; par Jésus-Christ Notre-Seigneur, etc.

Ces examens ne sont point des examens de confession, mais des considérations toutes simples, sur les principaux devoirs journaliers et les plus ordinaires du christianisme et de la religion. Il doit donc s'agir moins d'examiner les fautes qu'on a faites contre ses devoirs et ses actions, que la

disposition particulière qui nous porte à les observer. C'est pourquoi, après avoir considéré l'étendue de l'action ou du devoir sur lequel on s'examinera, on recherchera cinq choses :

La première, l'estime qu'on en fait ;

La seconde, la fidélité qu'on y apporte ordinairement ;

La troisième, l'esprit dans lequel on s'en acquitte ;

La quatrième, ce qui en détourne ou dégoûte le plus ;

La cinquième, si on demande à Dieu cet esprit, et ce goût, qui manque quelquefois et peut-être bien souvent.

On finira cependant les examens, comme on finit ceux de conscience, par la détestation, la componction, le désir sincère d'amendement, et la résolution ferme à mieux faire et à se mieux régler.

Vous pouvez ajouter à ces actes quelques prières, tirées ou de celles que fait l'Église en carême, ou des Soliloques, du Manuel et des Méditations de saint Augustin. Elles sont pleines d'une onction merveilleuse.

Le chapitre XIII des Soliloques, et les XXIII, XXIV, XXVI, XXXVI; le 1er des Méditations, et les VII, XIV,

XXXIV ; les IV et V du Manuel sont entre les autres des plus touchants ; et ce nombre répond aux jours de votre retraite.

5° DE LA LECTURE DES RÈGLES ET DES CONSTITUTIONS.

Vous commencerez la lecture de votre Règle et de vos Constitutions par le petit chapitre suivant, qui vous donnera au juste l'idée de la fidélité que vous devez avoir à les observer avec exactitude.

« Mon fils, si vous avez fait un vœu à Dieu, ne « différez point de vous en acquitter ; car la pro- « messe infidèle et imprudente lui déplaît ; mais « accomplissez tous les vœux que vous avez faits, il « vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux, « que d'en faire et de ne pas les accomplir. » (*Ecclés.*, ch. v.)

A la fin de la lecture de la partie de votre Règle et de vos Constitutions, qui sera marquée pour le jour, vous renouvellerez votre premier engagement à vouloir les garder le reste de votre vie, en prononçant dévotement et de bon cœur votre formule de profession : *Je supplie votre infinie bonté par le sang précieux de Jésus-Christ, de me donner, etc.*

Votre Règle est comme un second Évangile pour vous, ce livre et le Nouveau Testament sont en

quelque sorte toute la bibliothèque d'une religieuse ; vous serez jugée à la mort sur le contenu des deux.

L'Évangile est votre salut et votre vie, comme chrétienne, et le livre de votre Règle et de vos Constitutions l'est aussi, comme religieuse ; en sorte que tout ce que vous pensez, tout ce que vous dites et faites, depuis votre lever jusqu'à votre coucher, doit y être rapporté comme à sa juste mesure, et s'y trouver conforme, sous peine de la perte de votre âme. Étudiez sans cesse ces deux livres, et méditez-en sérieusement les vérités et les maximes. L'Évangile doit être lu tous les jours de la vie, et la Règle et les Constitutions, au moins tous les jours d'une retraite. En le faisant, renouvelez-vous en l'amour des points que vous n'aimez pas, ou dont vous faites peu d'état ; rappelez-vous à la pratique exacte de ceux que vous avez négligés ; arrêtez-vous au sens rigoureux que vous expliquez trop favorablement ; ranimez-vous généralement et généreusement à ceux sur lesquels vous vous êtes relâchée ; enfin retracez ceux que des pratiques abusives, molles et corrompues semblent avoir effacés ; et prenez pour vous ce petit mot du Fils de Dieu : *Faites tout cela, et vous vivrez.*

MÉDITATIONS

PREMIER JOUR.

Sentences.

Ne dites rien inconsidérément, et que votre cœur ne se hâte point de proférer des paroles devant Dieu : car Dieu est dans le ciel et vous sur la terre ; c'est pourquoi parlez peu.

Considérez où vous mettez le pied, lorsque vous entrez dans la maison de Dieu.

Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel, après le terme qui lui a été prescrit.

J'ai reconnu qu'il n'y a rien de meilleur que de bien faire pendant sa vie.

Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

Si le serviteur tombe, c'est pour son maître.

Cherchez premièrement le royaume de Dieu.

Conduisez-vous toujours avec une grande modestie, dans toutes les choses que vous traitez.

Ne reprenez personne qu'avec une grande discré-

tion et humilité, pénétrée de confusion de vos fautes particulières.

Réjouissez-vous, lorsque Dieu exerce sur vous ses jugements et vous éprouve par les disgrâces présentes de la vie. Je ne vous dis pas de ne point pleurer : car heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ; je vous avertis seulement de ne point pleurer pour les choses de ce siècle.

Notre partage et notre emploi est de souffrir pour la vertu et la justice ; c'est par là que nous nous ménagerons une récompense éternelle. Comme la vie présente n'est qu'une vicissitude perpétuelle de biens et de maux, le juste doit se préparer à toutes sortes d'événements, et prier Dieu de pouvoir conserver une égalité d'âme dans l'une et l'autre fortune.

Celui qui craint Dieu véritablement ne se laisse point abattre par l'adversité, ni enfler par la prospérité. Dieu ne punit pas d'abord le pécheur ; il diffère son châtiment, parce qu'il attend sa conversion.

Nous devons remercier Dieu de ce qui nous arrive. Dans quelque situation que nous nous trouvions, nous devons le bénir sans cesse, et lui dire avec le saint homme Job : « Je suis sortie nue du « ventre de ma mère et j'y retournerai nue. Il n'est « arrivé que ce qu'il a plu au Seigneur. Que son « nom très-saint soit béni ! »

Si vous avez quelques oraisons particulières, ne les préférez point aux oraisons de l'Église, n'y ayant point d'oraisons plus agréables à l'Époux que celles de l'Épouse.

Aimez, après Dieu, votre père et votre mère; mais si vous ne pouvez accorder ensemble ces deux amours, et que vous vous trouviez dans la dure nécessité de faire céder l'un à l'autre, sachez que de haïr ses proches est une œuvre de piété et de religion envers Dieu.

Il est également inutile pour le Ciel, et de pratiquer la vertu, si l'on ne connaît point le Créateur, et d'honorer le Créateur, si l'on n'accomplit pas ses commandements. Quand, en priant, vous ne feriez autre chose que de demeurer devant Dieu avec révérence, vous ne laisseriez pas d'avoir prié, comme un mendiant qui se contente de se présenter devant la face d'un riche, en lui montrant ses plaies avec un vif ressentiment de sa misère; c'est ainsi que Jésus-Christ prie pour nous dans le ciel, montrant ses plaies à son Père.

Priez Dieu, tous les jours, de vous faire la grâce de coopérer à sa grâce avec toute la fidélité qu'il attend de vous.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Jésus, étant plein du Saint-Esprit, retourna du Jourdain et fut poussé dans le désert par le *même* Esprit. (*S.Luc.*, IV.)

Premier point. — Le Maître ne va au désert que pour donner l'exemple à ses disciples. Jésus-Christ *plein du Saint-Esprit*... Il ne pouvait en être vide. Nous autres, au contraire, avons rarement part à cette plénitude, en sommes presque toujours vides, et en ressentons continuellement les tristes altérations. Allons au désert connaître notre état ; allons le pleurer, allons le réformer. Premier objet d'une retraite : examiner attentivement la disposition de son âme, si elle est pleine de l'Esprit de Dieu ; si, au contraire, elle n'en est point vide ; sonder son cœur, pour connaître bien les causes de ses langueurs ; ce qui en éloigne l'esprit de sainteté et d'amour, et qui y affaiblit le règne de Jésus-Christ, de son amour et de ses grâces.

Deuxième point. — *Jésus, étant plein du Saint-Esprit, fut poussé dans le désert.*

Le Saint-Esprit, maître nécessaire d'une retraite, en laquelle on se propose de se rapprocher de Dieu et de se ranimer à ses devoirs; unique maître des vérités du salut qu'on doit méditer ; unique source des lumières, des grâces et du courage, dont on a besoin ; unique principe de sainteté, de justice et de vertu... Si le Saint-Esprit ne pousse au désert, on ne va point à Dieu ; s'il n'y arrête, on ne demeure point en Dieu ; s'il ne conduit au désert, on y entre mal; s'il n'y est avec nous jusqu'à la fin, on en sortira sans fruit.

Troisième point. — Heureuses les personnes qui ont été poussées pour toujours par l'esprit de Dieu dans le désert de la religion, pourvu toutefois que la porte de leurs cœurs soit demeurée constamment fermée aux idées trompeuses des faux biens du monde, que son commerce inévitable rappelle sans cesse. Hélas ! que la malignité de l'esprit de ce maudit monde pénètre souvent les sacrées barrières de la religion ! qu'il en exclut souvent l'esprit de Dieu et la charité ! Examinez soigneusement les flétrissures qu'en a reçues votre âme, au moins depuis votre dernière retraite, et combien votre pureté et votre ferveur en ont souffert.

Quatrième point. — *Jésus fut poussé au désert.* C'est peut-être pour la dernière fois que l'Esprit de

Dieu vous pousse au désert. Reconnaissez le prix d'une occasion si précieuse, et usez-en saintement et sagement : représentez-vous cet ange de l'Apocalypse vous criant au cœur : *Il n'y aura plus de temps :* et demandez bien à Dieu, que, puisqu'il vous donne le temps de faire pénitence, il vous en donne aussi l'esprit et la grâce, et que vous la fassiez dans cette retraite véritablement, en préparation de mort et en disposition au jugement de Dieu.

DEUXIÈME MÉDITATION.

L'enfant croissait et se fortifiait, et il demeurait au désert.
(*S. Luc*, I, 80.)

Fruits de la solitude :

1° L'aimer, y demeurer en pénitente, et dans le silence.

2° Avancer dans la perfection, en vertu, en sainteté et en régularité.

3° Se fortifier dans l'esprit de la religion, en foi, en humilité, en charité, en piété, dans le dénuement général de toutes choses et dans un renoncement entier à soi-même : vraie vie religieuse, mais peu connue. Hélas ! l'enfance de la religion est souvent plus sainte que la suite des années que l'on y passe, les sacrements fréquentés plus fermement, la parole de Dieu mieux méditée, l'obéissance plus simple, la dévotion plus pure, Dieu mieux servi.

N'avoir point crû dans le désert, depuis qu'on y

demeure, et ne s'y être point fortifiée dans l'esprit de Dieu et dans l'amour de son salut, est un état qui mérite beaucoup de larmes ; et la crainte d'y persévérer est un sujet digne de longues et sérieuses réflexions.

PRIÈRE.

Seigneur, en me poussant dans le fond du désert, poussez à vous mon cœur rebelle ; faites-moi cette violence qui ne force et ne nécessite personne ; mais qui guérit nos volontés et les délivre. Parlez, Seigneur, votre servante vous écoute ; parlez à mon cœur, et faites qu'il vous obéisse ; et accordez-moi qu'ayant reçu en mon âme l'intelligence des vérités du salut que vous allez y tracer, j'en demeure pénétrée pour ma vie, et qu'étant renouvelée, par votre grâce toute-puissante, à l'amour de mes devoirs, j'aie le courage de me réformer de mes défauts, et la fidélité de persévérer dans le changement que j'espère que vous opérerez en moi. Ainsi soit-il.

LECTURES ET PSAUMES.

Saint Luc, ch. XIII, v. 1 jusqu'à 9 inclusivement. Aux Éphésiens, ch. IV, v. 17. — Psaume LIV et une partie du CXVIII.

DEUXIÈME JOUR.

Sentences.

Tout n'est que vanité et affliction d'esprit.

Celui qui se confie en son cœur est insensé ; mais celui qui marche sagement se sauvera.

Quiconque détourne son oreille de Dieu pour ne point écouter sa loi, sa prière même sera exécrable.

Un homme qui abandonne son propre lieu, c'est comme un oiseau qui abandonne son nid. (*Prov.*, XXVII, 8.)

Priez et veillez, afin que vous n'entriez point en tentation.

Que celui qui est debout prenne garde de tomber.

Quel fruit revient-il de faire des choses dont il aut rougir ?

On connaît l'arbre par les fruits.

Quand vous serez obligée de sortir de votre cellule, implorez le secours de Dieu, afin qu'il vous garde de l'offenser.

Une âme qui fait profession d'une solide piété, ne doit pas perdre le temps à examiner les commandements de Dieu; son unique emploi est de les accomplir.

Le moyen général de pratiquer les Règles, c'est de prier Dieu sans cesse, par un désir du cœur qui est un effet de l'amour.

Avant que de parler à Dieu par la prière, il faut lui demander la grâce de le prier.

Il y a bien de la différence entre ne point faire le mal et faire le bien; nous devons éviter celui-là et pratiquer celui-ci; l'un est le commencement de la vertu, l'autre en est la perfection.

Si nous sommes des enfants de paix, tâchons de l'entretenir avec ceux même qui la haïssent, et de bien vivre, non-seulement avec ceux qui sont d'une humeur douce, mais encore avec ceux dont l'esprit est bizarre, épineux et impraticable.

Ce n'est point une vertu de supporter les personnes dont le commerce est aisé et les manières gracieuses.

Les combats que les chrétiens ont à soutenir contre le démon, sont la source de la perte des vaincus et de la gloire des vainqueurs.

Une âme simple et qui, privée de la prudence du serpent, a la simplicité de la colombe, doit tra-

vailler à se sauver par la simplicité de la foi ; car tout est piége pour nous, et souvent le démon se transforme en ange de lumières.

Lorsque nous commettons le péché, si nous faisions attention que Dieu nous voit et qu'il éclaire toutes nos actions, nous ne ferions jamais rien qui pût lui déplaire.

Les âmes justes doivent profiter de la chute des autres; car, que celui qui est debout prenne garde de tomber.

Tandis que nous sommes en ce monde, nous ne devons point compter sur nos victoires passées ; parce que nous sommes toujours faibles et capables d'être vaincus, et qu'il est toujours à craindre que quelque tempête imprévue n'obscurcisse tout l'éclat de notre ancienne gloire, et ne renverse en un moment les plus solides vertus.

Les insensés ne s'occupent que des choses présentes ; le sage ne pense qu'aux biens à venir.

Plus les inspirations de Dieu sont fréquentes, plus aussi le mépris que l'on en fait, est injurieux et criminel.

Les jeûnes, les prières et les sacrifices sont utiles, lorsqu'on renonce à ses péchés et qu'on les expie par la pénitence et les larmes.

Si vous voulez apprendre à prier, priez souvent;

comme on n'apprend une langue qu'en la parlant, on n'apprend aussi à parler à Dieu qu'en lui parlant souvent.

Voulez-vous satisfaire à Dieu pour vos péchés ? aimez-le. Voulez-vous vous faire violence pour être plus à Dieu ? aimez-le. Voulez-vous entrer dans le vrai sanctuaire, et goûter quelque chose de la joie du ciel? aimez votre Époux. Voulez-vous avoir une union plus intime avec lui ? aimez-le. Voulez-vous vous fixer tellement dans le bien que vous ne puissiez en être arrachée par aucune tentation ? aimez votre Époux. Voulez-vous marcher dans sa voie à grands pas et y voler? il n'y a que son amour qui puisse vous donner des ailes.

Soyez comme Melchisédech, qui n'avait ni père ni mère; élevez-vous au-dessus de la nature et n'ayez aucune attache à vos parents. Vivez comme s'il n'y avait que Dieu et vous sur la terre, et oubliez votre père et votre mère pour ne vous souvenir que de votre Époux.

Tâchez de parvenir aux vertus les plus élevées ; mais cependant ne négligez pas les moindres, et qu'il n'y ait aucune chose que vous comptiez pour peu de chose, quand même elle serait plus petite qu'un atome

PREMIÈRE MÉDITATION.

Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes déchue ; faites-en pénitence et rentrez dans la pratique de vos premières œuvres. (*Apoc.*, II, 5.)

Premier point. — *Souvenez-vous...* On doit souvent se remettre devant les yeux ce qu'on a promis à Dieu, quand on s'est donnée à lui ; se remettre le feu de sa dévotion, la fidélité de son noviciat, les désirs de la profession, ses pensées, ses inclinations, ses vues ; se rappeler ses premiers desseins et sa première conduite, pour y revenir au plus tôt, s'y rétablir solidement, et faire dorénavant, par pénitence, ce que l'on avait commencé par dévotion et interrompu par relâchement.

Deuxième point. — Écoutons ces paroles : *souvenez-vous*, comme un avertissement salutaire, et qui peut nous profiter présentement ; crainte de l'entendre un jour en reproche de notre impénitence, et alors sans fruit. *Souvenez-vous...* Ces paroles sont adressées ici à un évêque, qui était déchu de ses

devoirs, afin qu'il travaillât à s'y rétablir ; mais elles sont adressées ailleurs à une religieuse pour avoir laissé les siens et n'y être pas rentrée. Qu'il serait terrible que, pour n'avoir pas obéi à la voix de la miséricorde, lorsque nous pouvions nous convertir, nous fussions confondues par celle de la justice, pour ne l'avoir pas fait ; et que, pour avoir oublié de faire présentement pénitence, on nous fît souvenir que nous en avions les moyens, mais que nous n'en avons pas profité.

Troisième point. — *Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes tombée et faites-en pénitence.* C'est au moins pour tout le monde un commencement de pénitence, que de se remettre à l'amour et à la fidélité des œuvres de son état, lorsqu'on les a quittées ; mais c'est toute la pénitence pour une religieuse qui s'est relâchée de sa ferveur, parce que, toute sa vie n'étant que pénitence, chaque exercice en est une action. Hélas ! que ce serait un rude exercice pour une personne du monde, si on avait fixé son lever et son coucher, sur les temps où se lève et se couche une religieuse. On en ferait une sainte du premier ordre, si on y ajoutait l'entre-deux : des jeûnes fréquents, un silence rigoureux, une prière continuelle, un dénuement général, une obéissance aveugle. Qu'elle est donc misé-

rable, lorsqu'elle mène une telle vie sans fruit, et qu'aux yeux de Dieu, une pénitence aussi longue et aussi universelle n'est qu'une vraie impénitence, et que son manque d'amour et de fidélité pour ses devoirs fera son crime et sa condamnation ! pensez-y bien dans votre retraite, et faites pénitence, et rentrez dans la pratique de vos premières œuvres.

Quelle est l'infirmité de l'homme, si des saints, tel qu'était celui à qui Dieu fait parler, se trouvent réduits à retourner à leurs premières œuvres ! mais quelle confusion, si, en comptant plus d'années, on ne compte point plus de vertus ni plus de bonnes œuvres ! Mon Dieu, cette inutilité de temps et de bonnes œuvres, et cette longue profanation de grâces m'effraient ; faites, je vous prie, que la réflexion m'en devienne salutaire.

DEUXIEME MÉDITATION.

Je sais quelles sont vos œuvres... Parce que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prêt à vous vomir de ma bouche (*Apoc.*, III.)

PREMIER POINT.—*Je sais quelles sont vos œuvres.* Rien n'échappe à la connaissance de Jésus-Christ de tout ce qui échappe aux yeux des hommes. Il y a des religieuses qui sont vivantes aux yeux de leurs sœurs, mais qui sont mortes aux yeux de Dieu. Les sœurs voient ces religieuses fléchir les genoux à l'oraison, mais Dieu voit que leur esprit n'en est point occupé ; les sœurs les entendent ouvrir leur bouche aux offices divins, mais Dieu voit que leur cœur est éloigné de lui ; les sœurs leur voient l'évangile dans leurs mains, mais Dieu voit que tout ce que font ces mains, n'est pas toujours ni pur ni saint.

Je sais quelles sont vos œuvres. Nourrir sa foi de cette grande vérité, afin de travailler sans cesse comme sous les yeux de Dieu, de faire oraison

comme sous ses oreilles, et de se conduire en toutes choses comme dans sa main.

Je sais quelles sont vos œuvres. Unique consolation d'une bonne religieuse, qui n'a d'autres vues que de servir Dieu seul, de tenir sa vie cachée en lui et de s'anéantir aux yeux des hommes ; mais quel sujet de frayeur pour une religieuse infidèle et lâche, qui paraît être une sainte, et qui cependant n'est qu'une hypocrite, et qui, en portant l'habit saint de la religion, n'en a point l'esprit ! Hélas ! de combien de choses nous abstiendrions-nous, si nous étions vues de certains yeux ! hypocrites détestables, craignez l'œil qui voit tout et l'oreille qui entend tout ; parce que sa main toute-puissante doit punir rigoureusement tout ce que son œil aura vu et son oreille entendu.

Deuxième point. — *Je sais quelles sont vos œuvres... que vous n'êtes ni froid ni chaud.* Cet état est si commun qu'on ne le croit pas criminel ; quoiqu'il le soit des plus, puisqu'y être, c'est mener une vie languissante, sans ardeur pour les vérités du salut, sans véritable amour pour Dieu, aller à ses devoirs sans y apporter l'esprit de son état. Qu'il y a de religieuses dans ce cas, lesquelles sont d'autant plus à plaindre, qu'on ne change guère quand on y est ! Les grands péchés épouvantent, mais les

tièdes ne voient point leur mal ; comment en guériraient-elles ?

Parce que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prêt à vous vomir de ma bouche. Expression terrible qui marque le dégoût de Dieu pour une âme ; mais, après tout, celle qui a du dégoût pour Dieu, mérite bien que Dieu en ait pour elle.

PRIÈRE.

Daignez, Seigneur, me conserver vos anciennes miséricordes, et ne me pas rejeter de devant votre face, quoiqu'il paraisse que je vous aie rejeté de devant la mienne. Rendez-moi la joie qui vient de votre salut, et me ranimez dans la ferveur de votre esprit, afin que je goûte votre amour dans votre sévérité, et que je vous serve de tout cœur, pour demeurer dans votre amour.

TROISIEME MEDITATION.

Jean disait au peuple qui venait en troupe pour être baptisé par lui : Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère à venir? Faites donc de dignes fruits de pénitence : car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres même des enfants à Abraham. (*S. Matth.*, III.)

Premier point. — *Jean disait au peuple: Race de vipères.* Prédication de la pénitence, vigoureuse et tout effrayante ; ce qui marque la nécessité qu'on a de la faire, et le malheureux éloignement qu'on en a. *Faites donc :* ce qui lie les dernières paroles avec les précédentes. Que veulent dire ces mots ? sinon que la pénitence est indigne de porter ce nom et d'attirer la miséricorde de Dieu, quand elle ne répond pas au nombre ni à la grandeur de nos péchés, ni à la force invétérée des habitudes, ni à la colère et au jugement de Dieu qu'on a mérités, ni à la grandeur de la grâce qui nous a comme arrachés au péché et à la colère de Dieu, pendant que tant d'autres en sont consumés. *Faites donc de dignes fruits de*

pénitence. 1° Pleurer ses fautes. 2° Les quitter. 3° Les expier. 4° Ne les plus commettre. 5° Faire des œuvres opposées. 6° Édifier, si on a scandalisé. 7° Persévérer dans sa conversion. Faire moins que tout cela, ne serait que porter quelques fruits ; le promettre, ce serait porter quelques feuilles ; commencer sans continuer, ce serait porter des fleurs ; et il faut pour Dieu, depuis qu'il a été offensé, non des feuilles et des fleurs, mais des fruits, des actions opposées, et proportionnées à l'offense qu'il a reçue. Comprenez bien, dans votre retraite, ces grandes vérités ; n'allez donc pas dire : *Nous avons Abraham pour Père : car je vous déclare, que Dieu peut faire naître de ces pierres des enfants à Abraham*. (*Matth.*, III.)

Travaillons nous-mêmes à notre salut, sans nous attendre à ce que les autres font pour nous. Si nous n'imitons nos pères et nos fondateurs, leur sainteté nous condamnera, au lieu de nous servir au jugement de Dieu.

Deuxième point. — *Car je vous déclare que Dieu peut faire naître de ces pierres même des enfants...* Jésus-Christ nous avertit, par la comparaison dont il se sert, que la pénitence est un changement, une réformation, une nouvelle naissance, et que tant qu'on ne voit point de nouvelles mœurs et une

nouvelle vie, il n'y a ni conversion ni pénitence véritable.

La cognée est déjà à la racine ; tout arbre qui ne porte point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. Il n'y a pas un moment à perdre pour le salut : qui en perd un, hasarde tout. La patience de Dieu, quoique infinie et éternelle en elle-même, a ses bornes et sa fin à l'égard des pécheurs. On n'en peut abuser que durant la vie ; mais cette vie elle-même est entre ses mains, et peut-être a-t-il déjà le bras levé pour la faire finir et la couper.

Tout arbre... Tout homme et tout chrétien sans exception, sans égard aux sciences, aux dignités, au sexe, sera retranché et jeté au feu, s'il ne fait pénitence et de bonnes œuvres.

PRIÈRE.

Que votre miséricorde, ô mon Dieu, suspende le coup de mort, que mes infidélités m'ont fait mériter, et que votre grâce, me faisant vouloir sincèrement embrasser la pénitence, elle me la fasse courageusement continuer.

LECTURES ET PSAUMES.

Le matin : — Saint Matth., ch. XXVI, ℣. 13. — La règle de Saint-Augustin, ch. VI. — Les

Psaumes XC et CXXIX. — Examen : l'obéissance.

L'après-midi : — La première épître de saint Pierre, ch. IV, v. 1. — Un chapitre des Constitutions. — Psaumes C et CII. — Le chapitre IV des Soliloques.

TROISIÈME JOUR.

Sentences.

Il vaut mieux qu'on vous dise : montez plus haut, que d'être humilié devant le prince.

Avez-vous trouvé du miel, mangez-en ce qui vous suffit, de peur qu'en ayant mangé avec excès, vous ne le rejetiez.

Mon fils, craignez le Seigneur et le roi, et n'ayez point de commerce avec les médisants.

On connaît l'arbre par le fruit.

Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Laissez les morts ensevelir leurs morts.

Celui qui est fidèle en peu, le sera en beaucoup.

Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu de Dieu ; et si vous avez reçu de sa bonté ce que vous avez, pourquoi vous en glorifiez-vous ?

Faites toutes choses comme si vous voyiez Dieu véritablement présent devant vous : car l'âme, en cette manière, fera un grand profit.

Ne nous faisons pas une religion de suivre nos prédécesseurs dans leurs égarements, mais la loi de Dieu et les enseignements de la sainte Église.

Que les hommes se flattent tant qu'il leur plaira de posséder de grandes richesses, et d'être universellement estimés et applaudis des autres hommes ; pour nous, toutes nos richesses consistent à méditer jour et nuit la loi de Dieu et à nous nourrir du pain céleste.

Contentons-nous de savoir ce que Dieu nous apprend dans ses saintes Écritures, et ne portons point notre curiosité plus loin. Toutes nos recherches, quand elles passent les bornes, ne servent qu'à faire connaître notre vanité.

L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ; ainsi ce n'est pas vivre, que de ne se pas nourrir de la parole de Dieu.

Traiter ses sœurs d'une manière dure et impitoyable, ne leur pardonner aucune faiblesse, les punir pour une bagatelle, ne vouloir pas supporter une parole peu mesurée qui leur échappe, ne leur faire grâce sur rien, c'est être plus juste qu'il ne le faut.

Un véritable ami ne peut se persuader qu'on ait

dessein de l'offenser; il croit toujours qu'il aime et qu'il est aimé.

Il est des justes qui périssent dans leur justice, non parce qu'ils sont justes, mais parce qu'ils se flattent de l'être.

Tout excès est vicieux, et la véritable vertu se renferme dans les bornes que la modération lui prescrit.

Notre unique appui ou plutôt notre unique emploi sur la terre, est de chercher la véritable vie; et le seul fruit que nous pouvons tirer de nos travaux, est de la posséder.

N'insultez point à ceux qui tombent par fragilité; mais étudiez-vous à vous connaître vous-même, et ne jugez point de vos forces par la faiblesse des autres.

Plus un homme est sage, plus il souffre de se voir assujetti aux vices, et si éloigné des vertus qu'il recherche.

Une âme épurée des affections des choses de la terre aime à contempler les choses spirituelles.

Ne dites jamais : *Cela est bon pour les parfaits;* notre imperfection, qui est cause en nous de beaucoup de péchés, n'est pas toujours un péché; mais c'en est toujours un de ne pas vouloir être parfait.

Si vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde,

faites-la aux autres, et soyez assurée, qu'en ne jugeant personne et ne condamnant personne, Dieu ne vous condamnera jamais.

Vous devez faire tout votre possible pour vous connaître vous-même, et découvrir les imperfections et les fautes auxquelles vous êtes le plus sujette ; il n'y a point de science plus utile que celle-là. Hippocrate apprend à conserver sa vie, Épicure apprend la recherche des plaisirs ; mais Jésus-Christ apprend à perdre la vie et à fuir les plaisirs. De qui voulez-vous être disciple ?

PREMIÈRE MÉDITATION.

Tous ceux qui me diront Seigneur, n'entreront point pour cela dans le royaume des cieux, mais quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel. (S. *Matth.*, VII, 21).

Premier point. — C'est se condamner soi-même que d'appeler Dieu son Seigneur et témoigner par ses œuvres qu'on ne le craint point ; c'est convenir que Dieu a de grands droits à exercer sur nous, d'empire, de puissance, de gouvernement, de châtiments même, et que nous avons de grands devoirs à lui rendre, d'obéissance et de soumission. Disons moins à Dieu qu'il est notre Seigneur, puisqu'il le sera toujours indépendamment de nous, et disons-nous plus souvent à nous-mêmes que nous sommes ses sujets et ses disciples. Notre malheur est de n'y pas assez penser, et de nous conduire selon ce qui nous plaît, et non selon ce qui plaît à Dieu et à notre Maître.

Les prières sont inutiles, même les plus longues

et les plus assidues, si, en sortant de la bouche, elles ne sont pas formées par le cœur, ou si, en sortant du cœur, elles ne sont pas soutenues par les mains. Auprès de Dieu, les prières sans les œuvres ne sont que des paroles et des mouvements de lèvres dont Dieu ne veut point; mais les œuvres, même seules, sont la vraie prière du cœur, des lèvres et de tout l'homme. *Prier* et *faire*, est la véritable dévotion. Toute autre chose est une tromperie, réprouvée ici devant Jésus-Christ.

Deuxième point. — *Mais quiconque fait la volonté de mon Père, celui-là entrera dans le royaume des cieux.*

Tout le salut du chrétien est : 1° d'étudier sans cesse la volonté de Dieu ; 2° de diriger sa volonté propre à son accomplissement ; 3° de l'accomplir en toutes choses; 4° de l'accomplir par amour et non pas seulement par crainte. N'avoir jamais ou presque jamais ce motif, c'est appartenir à l'ancien temps et être toujours juif, quoiqu'on se dise chrétien; et omettre quelqu'une des trois autres règles, c'est n'être chrétien qu'à demi, ou plutôt ne l'être point du tout. Qu'il y a de chrétiens, qui ne le sont que de nom ! et qu'il y a de religieuses, qui ne le sont que d'habit et non de mœurs !

Mais quiconque fait la volonté de mon Père...

Véritable piété du christianisme, seule solide et nécessaire, dévotion de tous les temps, de tous les ordres, de tous les états : faire ce que Dieu demande de nous, selon l'état où il nous a mis, faire les œuvres de la condition où il nous a placés, et de ses engagements; faire autre chose, c'est faire son œuvre à soi, et non celle de Dieu. Or, il convient que Dieu soit servi en sa manière et non en la nôtre ; et on prend le change sur ce sujet, peut-être dans le cloître plus que dans le monde. Hélas ! qu'il y en aura qui diront, à la mort, ce que disaient un jour quelques apôtres : « Nous avons travaillé toute la nuit, et cependant nous n'avons rien pris. »

PRIÈRE.

Seigneur, rétablissez en moi votre amour, qui fait qu'on vous adore en vérité et du cœur, et non pas seulement des lèvres; et faites-m'en faire les œuvres qui en sont le témoignage, la preuve et la fin.

DEUXIÈME MÉDITATION.

Si votre justice n'est plus abondante que celle des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. (S. *Matth.*, v.)

Premier point. — La justice que Dieu demande est la justice du cœur, toute autre chose serait indigne de lui, parce que Dieu, étant esprit, ne peut être adoré que par le cœur. Elle ne serait pas plus digne de nous, parce que Dieu étant notre souverain bien, et nous ayant appelés à être un jour dans le ciel, comme les Anges, nous devons tendre sans cesse à un culte spirituel; et ce culte, c'est surtout la charité et l'humilité, parce que Dieu n'est parfaitement adoré que par l'amour, et que la créature ne peut reconnaître la souveraineté de son Dieu sur elle et sa dépendance de lui, que par la reconnaissance de sa misère. Qui n'a point cette justice, n'est pas juste; qui ne l'a point dans un degré éminent, n'est point religieuse; parce que qui ne l'a point dans le degré que demande son état, peut être un saint

homme devant les hommes, mais il sera toujours, devant Dieu, tout méprisable et misérable. Que de Pharisiens dans le christianisme ! que de juifs dans les cloîtres ! La justice n'est point de conseil, mais de précepte, et celui qui la demande a droit de commander. Le fondement est des plus pressants : abondance de la grâce, donnée dans la loi chrétienne ; abondance de moyens, de lumières, de récompenses; abondance de grâces, données par J.-C., fils de Dieu; lui-même devenu notre prophète, pour nous tracer au juste le plan de la vraie sainteté; sacrements plus efficaces en vertu; et récompense éternelle. Pour tant de raisons, une justice médiocre pourrait-elle suffire à un chrétien? et bien moins à une religieuse.

Deuxième point. — *Je vous dis que, si votre justice n'est plus abondante que celle des Pharisiens...*

Il ne s'agit ici que des bons Pharisiens; c'est-à-dire par conséquent si nous ne sommes meilleurs que les Pharisiens qui paraissaient être saints: car s'il ne s'agissait que des méchants d'entre eux, ce ne serait proprement rien dire. Mais hélas ! qui peut se flatter, même en Religion, d'approcher de l'exactitude de ces gens-là à éviter les péchés sensibles, à accomplir la loi à l'extérieur, de la longueur de leurs prières, de l'austérité de leur vie? Il faut non-seulement faire ce qu'ils faisaient de bon, mais les surpasser,

pour être sauvé. Où en est-on ? encore faut-il qu'une religieuse surpasse le commun des chrétiens, comme il faut qu'un chrétien surpasse un juif.

Vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

Pesons bien cette parole, qui est une peine terrible, et rappelons-nous souvent ce qui pourrait nous l'attirer : 1° une justice médiocre; 2° une justice tiède ; 3° une justice impure; 4° une justice qui n'est point pleine; 5° une justice qui n'est point abondante... On n'entrera point au royaume des cieux et on sera jeté dans les ténèbres extérieures. Quelle alternative, quelle extrémité de malheurs !

PRIÈRE.

La justice que vous nous commandez, Seigneur, est votre don et votre ouvrage ; donnez-m'en le véritable esprit, et m'en faites faire fidèlement les œuvres. Que mon cœur vous aime par-dessus toutes choses, pour vous marquer ma foi, mon adoration et mon amour.

TROISIÈME MÉDITATION.

Faites effort pour entrer par la porte étroite : car je vous assure que plusieurs chercheront à y entrer ; et ne le pourront. (*S. Luc*, XIII. 24.)

PREMIER POINT. — *Faites effort*... En vérité cela est terrible et incontestable : car il n'y a de vrai que ce que dit la Vérité; comme il n'y a rien qui soit plus de foi, que ce qu'a enseigné l'auteur même de la foi. *Faites effort*... Violenter ses passions, ses inclinations, son humeur, son cœur, tout soi-même, sont toutes choses de précepte et nulle de dévotion ; comptons là-dessus, et n'y rabattons rien, si nous ne voulons quitter la voie du ciel et tomber dans la perdition. Tout droit au salut éternel a péri en Adam ; rien n'est plus dû à personne; c'est la force qui l'emporte comme par conquête ; c'est une couronne qu'il faut ravir ; c'est un prix pour lequel il faut combattre et vaincre ; un terme jusqu'où il faut se traîner. La route est longue, il faut courir, elle est difficile, malheur ! si on se rebute. Grand

nombre d'ennemis se disputent notre âme ; malheur ! si on n'y résiste.

Peu de personnes sauvées, parce que peu font les efforts commandés si expressément. Hélas ! le monde ne sait ce que c'est, que de se priver de quelque chose, ni de se contraindre pour se sauver. Heureuses les âmes qu'il a plu à Dieu d'en retirer et de mettre en disposition d'emporter le ciel par leurs prières, leurs veilles et leurs autres austérités ! Qu'elles le remercient bien de les avoir retirées de la voie molle de la volupté, et de tout ce qui endort les mondains dans l'impénitence et dans les appas de la sensualité ; mais qu'elles soient fidèles à leur vocation, ou bien il n'y a encore rien de fait pour elles. Les hommes ont beau faire la dévotion aisée, et élargir la porte du ciel ; cette porte est véritablement étroite, et elle le sera toujours. C'est un Dieu qui vous en assure, et qui est le Dieu même du Ciel. Le Ciel n'est donc point pour les lâches et pour les paresseux qui ne veulent point s'efforcer, qui ne veulent point s'abaisser, qui refusent d'être humbles, d'être éprouvés, de se dépouiller, de se renoncer, de se mortifier. Saint Pierre a donné son corps à crucifier, saint Barthélemy le sien à écorcher, saint Paul sa tête à couper, sainte Agathe ses membres à déchirer, sainte Apolline ses dents à arracher. Quels

efforts ! quelle violence ! et nous aurions pour rien ce qui a coûté tant aux saints !...

Deuxième point. — *Car je vous déclare et vous assure, que plusieurs chercheront à y entrer et ne le pourront.*

Dieu a ses moments qu'il ne faut pas laisser ; il vient un temps où, par un juste jugement de Dieu, on ne peut plus faire ce qu'on veut, parce que l'on ne l'a pas voulu lorsqu'on l'a pu. Ne nous flattons pas d'avoir notre salut entre les mains, et de le pouvoir faire à tout moment. Le contraire est la vérité, puisque la vérité nous le dit :

Plusieurs chercheront à y entrer et ne le pourront, parce qu'ils ne le chercheront pas comme il faut. Prendre bien la voie qui fait aller à Dieu, y demeurer constamment, se relever promptement si on y était tombée, y revenir sans délai, si on s'en est écartée, en soutenir généreusement l'étroitesse et les rigueurs, sont toutes choses nécessaires d'une première nécessité, cependant très-rares en pratique. Qu'une religieuse est à plaindre, qui cherche à entrer au ciel depuis ses premières années, et qui n'y entrera point cependant, faute de chercher comme il faut; eh ! que c'est se donner de peine pour se damner, et se lever matin pour n'aller qu'en enfer !

PRIÈRE.

Aidez-moi et secourez mes faibles efforts, ô mon Dieu, soutenez-les et les consommez par votre grâce qui fait vouloir avec plaisir ce qu'on doit, et qui fait faire avec plaisir ou plutôt avec courage ce qu'on a voulu. Que votre main toute-puissante attire ma volonté rebelle dans la voie qui conduit à vous, et pousse de plus en plus mes pas languissants vers la porte qui fait entrer au bonheur éternel !

LECTURES ET PSAUMES.

Le matin : — Saint Matth., ch. v, entier. — La Règle, ch. III.— Les Psaumes XXXIX et XLI.— L'Examen sur les exercices de communauté en général.

L'après-midi : — L'Épître aux Rom., ch. VI. — Un chapitre des Constitutions. — Psaumes LXXIV et LXXVI. — Le chapitre 1er des Méditations de saint Augustin.

QUATRIÈME JOUR.

Sentences.

Ne vous réjouissez point quand votre ennemi sera tombé, de peur que le Seigneur ne le voie et que cela ne lui déplaise.

Ne vous familiarisez point avec un homme qui use de déguisement, et dont la bouche est toujours ouverte.

Ne dites point : Je rendrai le mal. Attendez le Seigneur, et il vous délivrera.

Insensé, on vous redemandera votre âme cette nuit, et ce que vous avez amassé, à qui restera-t-il ?

Vous serez jugé du même jugement, dont vous aurez jugé les autres.

On pardonne beaucoup à celui qui aime beaucoup.

Ne faites jamais aucune action, sans la rapporter à Dieu, en la lui offrant, et sans lui demander qu'il la fasse réussir à sa gloire et à votre salut.

Lorsque vous êtes dans la joie, ne vous laissez

point aller à des ris immodérés, mais que votre joie soit humble, modeste et édifiante.

Considérez-vous toujours comme la servante des autres, et regardez en chacune de vos sœurs Jésus-Christ ; car c'est par ce moyen que vous n'aurez nulle peine à les respecter.

Souvenez-vous que vous n'êtes que terre et que vous retournerez bientôt en poussière.

L'orgueil ne saurait jamais séduire une âme qui est occupée sans cesse de cette pensée.

Il ne suffit pas, pour être parfait, de mépriser les richesses, il faut encore suivre Jésus-Christ ; et, pour le suivre, il faut imiter ses vertus et ses exemples.

Il est plus aisé de renoncer aux richesses qu'on possède, qu'aux plaisirs qu'on peut goûter.

Marcher par la voie large, c'est aimer cette vie de plaisirs qui a tant d'attraits pour les hommes du siècle ; marcher par la voie étroite, c'est aimer une vie pénitente et laborieuse.

Une religieuse doit se contenter de ce qui lui est nécessaire pour vivre, et il lui sied mal de chercher ce qui n'est propre qu'à contenter son amour-propre et sa délicatesse.

Le juste est plus heureux de n'avoir rien ou peu, que n'est le pécheur d'avoir de grandes richesses.

La parfaite pauvreté d'esprit consiste : 1° à quitter tout; 2° à ne désirer rien; 3° à aimer cet état ; 4° à n'avoir aucune attache aux choses même nécessaires.

L'humilité est la figure de la pauvreté, et la pauvreté corporelle est la figure de l'humilité. C'est pourquoi les vrais humbles aiment la pauvreté extérieure, et les vrais pauvres, la pauvreté intérieure.

Il n'y avait que des troupes de pauvres qui suivaient J.-C. sur la terre; ce qui figurait qu'il n'y avait qu'eux qui l'imiteraient, lorsqu'il serait remonté au ciel.

Quoique ce que vous désirez paraisse saint, et le soit effectivement, que votre désir néanmoins vous soit suspect, si vous le désirez avec passion.

Plus vous avez de dons naturels et même de gratuits, plus vous êtes en danger de tomber, si vous n'êtes humble.

Vous ne méritez pas le pain que vous mangez, si vous ne tâchez d'entrer dans le premier esprit de votre ordre, les fondateurs n'ayant donné leurs biens aux monastères, que parce qu'on y menait une sainte vie, et afin qu'on pût l'y continuer toujours.

Ne soyez pas de ces faux amateurs de la pauvreté, qui s'honorent eux-mêmes de la gloire de

cette vertu, et qui la méprisent dans le fond de leurs cœurs et dans leur conduite.

Ce que dit un jour saint Basile à un sénateur qui, ayant quitté sa charge pour se faire religieux, se réserva une petite part de son bien, est digne de considération : « Vous avez si bien fait, lui dit ce grand saint, que vous n'êtes plus sénateur et que vous n'êtes pas religieux. »

C'est s'abuser, que de s'être fait pauvre et ne vouloir cependant manquer de rien ; c'est être plus riche que les gens du siècle, qui n'ont pas toujours leurs commodités.

Ce n'est rien que d'être pauvre, si on n'aime la pauvreté, et si on ne supporte avec joie, pour l'amour de Jésus-Christ, tout ce qu'elle peut avoir de fâcheux.

La religieuse véritablement pauvre doit être, en toutes les choses dont elle se sert, comme une statue que l'on a parée d'habits, et qui n'a aucun chagrin et ne fait aucune résistance, lorsqu'on la dépouille.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Jésus dit cette parabole : Un homme avait un figuier planté dans sa vigne, et venant pour y chercher du fruit, il n'y en trouva point. (S. *Luc*, XIII.)

Premier point. — Il faut être planté par le Père céleste, appelé par Jésus-Christ, placé et conduit par lui. Toute autre plante sera arrachée, déracinée, ne croîtra point pour le ciel, ne fructifiera point, ne sera point animée de l'esprit de Jésus-Christ. On pourra vivre parmi les enfants, mais on n'aura point les mérites de l'adoption sacrée ; vivre ainsi parmi les épouses de l'Agneau, mais on n'en recevra jamais la palme et la couronne. Qu'il y en a, qui se plantent, ou qui se placent, ou qui sont placées par l'homme ! Qu'il y en a, qui se déplantent ou qui se déplacent !... Grands sujets d'examen, de réflexions et de prières.

Et venant pour y chercher du fruit, etc. Ce n'est pas assez d'être enté en Jésus-Christ par le baptême,

comme tous les chrétiens, planté dans la vraie Église, comme tous les catholiques, incorporé dans un saint ordre, comme les religieux; il faut porter du fruit; il faut que la sainteté réponde à la dignité du baptême, de l'Église et de la Religion.—*Venant chercher du fruit...* il ne cherche ni fleurs, ni feuilles, mais du fruit. Ne présumons plus de nos désirs, de nos promesses, ni de nos résolutions; si nous ne tenons enfin ce que nous promettons tant à Dieu, si nous n'exécutons sérieusement ce que nous nous proposons si souvent, nous encourrons la malédiction du figuier stérile; Dieu demande de nous des œuvres, ou il réprouvera l'inutilité de notre vie.

Deuxième point. — *Venant chercher du fruit...* Cet homme venait ainsi chercher du fruit depuis trois ans. Hélas! Qu'il y a peut-être d'années, que Dieu attend de vous le fruit de ses mystères et de ses grâces, et que vous ne le payez que de promesses sans effet et de résolutions stériles; mais, âme religieuse, à quoi peut-il tenir que vous ne portiez des fruits? Planté dans la vigne sainte de Dieu, enfermé d'une haie qui devait être impénétrable au monde, gardé de la tour sacrée du cloître, à l'ombre du sanctuaire, et sous les ailes de Jésus-Christ même, qui peut corrompre ce cœur? Figuier visité si souvent par les serviteurs du maître, tant arrosé du

sang de Jésus-Christ, si heureusement et si fréquemment cultivé d'instructions salutaires, d'exemples vertueux, de saintes pensées et de bons mouvements, pourquoi donc ne produire que des feuilles, et jamais ou si peu de fruits?...

PRIÈRE.

Je n'ai que trop sujet de trembler, Seigneur, à la vue de tant d'années stériles, et du juste châtiment qu'elles m'ont fait mériter ; laissez-moi encore cette année, ô mon Dieu ! que votre bonté divine, qui m'a planté dans votre maison, me donne enfin une heureuse fécondité, qui vous dédommage de toutes mes ingratitudes, et me fasse répondre à la continuation de vos miséricordes.

DEUXIÈME MÉDITATION.

Que vos reins soient ceints, et soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître retourne des noces, afin que lorsqu'il aura frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. (S. *Luc.* XII, 35-43.)

Premier point. — *Que vos reins soient ceints* et tout prêts à quitter le monde pour aller à Dieu. Le bon chrétien ne craint point la mort, mais il l'attend avec joie et avec soumission, et autant qu'il peut, avec l'empressement d'un bon serviteur, qui attend son maître après une longue absence, qui lui ouvre sans délai, et va même au-devant de lui. Si une religieuse ne se trouve pas dans cette disposition, elle a sujet de se reprocher que son cœur n'est pas encore à Jésus-Christ comme elle y doit être, et qu'elle tient encore trop au monde. Sa vie, à la bien prendre, doit être un continuel désir de son rappel, et un gémissement de colombe après les heureux embrassements de son saint Époux.

Deuxième point. — *Soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître retourne des noces.* Ayons soin de tenir nos consciences pures, et toujours en état de paraître devant le Fils de Dieu; c'est un maître que nous attendons, vivons dans l'obéissance à ses lois; c'est un père, vivons dans son amour; c'est un époux, vivons dans la fidélité; c'est un juge, vivons dans la frayeur; c'est un Dieu, vivons dans la sainteté. Celui qui veut être toujours prêt, doit toujours faire quelque pénitence, et ne tenir à rien de ce qui peut l'empêcher d'aller à Dieu, à toute heure et en toute chose.

Troisième point. — *Heureux le serviteur que le maître aura trouvé veillant!* Malheureux donc celui que la mort surprend endormi sur son salut, et dans la funeste léthargie d'une vie tiède et paresseuse, en faisant mal, ou ne faisant rien, ou en faisant quelque autre chose que ce que Dieu demande de lui. Le bon serviteur est celui qui veille à ses devoirs pour s'en acquitter, aux intérêts de son maître pour les conserver, à ses ordres et à ses volontés pour les accomplir.

Quatrième point. — *Heureux le serviteur que le maître aura trouvé veillant!* Hélas! avec quel soin ne veille-t-on pas pour ne point perdre son argent, ses meubles, et autres choses périssables; et on ne

veille point pour les besoins de son âme et pour sa perfection. Qui donc veillera pour vous? qui sauvera votre âme sans vous? et qui vous dédommagera de sa perte?

Cinquième point. — *Heureux le serviteur que son maître trouvera veillant!* c'est-à-dire, occupé à son état et aux œuvres qui en dépendent. Nulle condition, nul état, nul âge n'est dispensé de veiller, parce que la mort est le supplice de tous les états, et que toute la nature y est condamnée. Disons-nous à nous-mêmes tous les jours, et, si nous le pouvons, à toute heure : que le maître est à la porte, et que le moment approche où il sera décidé de notre éternité.

PRIÈRE.

Mon Dieu, que l'oubli de la mort et de vos jugements conduit à de terribles maux! Ne permettez-pas que j'y tombe; mais faites que je vive de manière que je puisse dire avec sincérité : Que votre règne arrive! Réveillez-moi à la pratique exacte de vos commandements, et me rétablissez à une vigilance digne de mes espérances et de l'attente de vos redoutables jugements.

TROISIÈME MÉDITATION.

Le serviteur qui aura su la volonté de son maître, et néanmoins ne l'aura pas accomplie, sera battu rudement. On redemandera beaucoup à qui on aura donné beaucoup ; et celui qui est fidèle en peu, le sera en beaucoup. (*S. Luc*, XII, 47 et 48.)

PREMIER POINT. — *Le serviteur qui aura su la volonté de son maître...* Que les lumières sont à craindre, quand la charité et les œuvres n'y répondent pas! C'est un péché punissable ou une punition du péché d'ignorer ses devoirs; mais c'est un mépris continuel de la loi de Dieu, de ne pas les accomplir quand on les connaît. Où en est une religieuse à qui il ne manque ni lumières, ni grâces, ni temps, ni moyens! Hélas! en elle, c'est grâce sur grâce, lumière sur lumière ; tout est grâce et tout est lumière ; et avec cela, elle n'est peut-être, par sa faute, qu'un squelette de vertu, et un tombeau de ténèbres et de mort.

DEUXIÈME POINT.—*On redemandera beaucoup, etc.* Plus on a reçu de grâces, plus on a sujet de trem-

bler, et d'obligation de travailler. Tout est donné de Dieu comme par compte, et il faut en montrer l'emploi, et répondre de tout ce qu'on a reçu et dont on est chargé. Comment le serviteur rendra-t-il compte des dons qu'il à perdus, des grâces qu'il a négligées? Comment reprendre un temps écoulé? comment remonter à des années passées? Hélas! il n'y a peut-être point de jour qu'on n'y pense, en Religion, ou qu'on n'en parle; cependant on ne se réforme point.

Troisième point. — *Celui qui est fidèle dans les petites choses, le sera dans les grandes.* Ce qui est petit, est petit; mais être toujours fidèle dans ce qui est petit, est quelque chose de bien grand; c'est le royaume des cieux... C'est le grain de sénevé de l'Évangile, lequel, étant la plus petite des semences, devient cependant un grand arbre, où nichent les oiseaux du ciel.

Quatrième point. — *Celui qui est fidèle en peu...* C'est une conséquence à tirer fort juste; qu'il est dangereux de faire volontairement les plus petites fautes, parce qu'elles peuvent avoir de grandes suites. La pratique des plus petites vertus vaut souvent le royaume du ciel; conséquemment les plus petites infidélités peuvent conduire à l'enfer. Tout est grand aux saints et à ceux qui craignent Dieu et qui ont la foi; et tout est petit aux réprouvés et à

ceux qui vivent sans amour pour Dieu, et il y a peut-être dans les cloîtres un certain nombre de personnes de cette malheureuse espèce.

PRIÈRE.

La connaissance de mes devoirs envers vous, ô mon Dieu, ne peut venir que de vous. Donnez-la-moi, je vous prie, avec la grâce d'y être fidèle. Daignez, ô Dieu de miséricorde, ne pas entrer en jugement avec moi, sur toutes mes infidélités; parce que je reconnais qu'il ne me serait pas possible de justifier l'usage des dons que j'ai reçus de vous; vous m'avez donné vos grâces à l'infini, et ma conscience me reproche de l'infidélité et de l'ingratitude pour toutes.

LECTURES ET PSAUMES.

Le matin : — Saint Matthieu, ch. XXI, ℣. 33. — La Règle, ch. VII. — Psaumes CXXXVIII et CXLIV. — Examen sur le vœu de chasteté.

L'après-midi : — L'Épître aux Hébreux, ch. X. ℣. 19.— Psaumes CXLV et CXLVI.— Un chapitre des Constitutions. — Le chapitre XIV des Méditations de saint Augustin.

CINQUIÈME JOUR.

Sentences.

C'est une ruine à l'homme de dévorer les saints, c'est-à-dire, les choses consacrées à Dieu, et de penser ensuite à faire des vœux. (*Prov.*, xx, 25.)

Avoir deux poids, c'est une abomination devant Dieu; la balance trompeuse n'est pas bonne.

Le nom du Seigneur est une forte tour; le juste y a recours, et il y trouve une haute forteresse.

Le Seigneur brise ceux qui s'approchent de lui avec une disposition maligne et un cœur plein de déguisement.

Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.

Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.

Soyez toujours aussi disposée à pratiquer l'obéissance, que si Jésus-Christ lui-même vous commandait par la bouche de votre supérieure.

En toute action et à toute heure, examinez

votre conscience; en marchant par ce chemin, vous arriverez à la perfection.

Ne pensez point aux imperfections des autres, mais seulement à leurs vertus; et ne pensez au contraire qu'à vos imperfections.

Ayez toujours un grand désir de souffrir pour Jésus-Christ, en toutes choses et occasions qui se pourront présenter.

Remettez-vous souvent votre vie passée devant les yeux pour la pleurer.

La chasteté du corps ne sert de rien, sans la pureté du cœur.

Les hommes peuvent aisément connaître si nous possédons certaines vertus, telles que sont la sagesse, la force, la justice; mais pour ce qui est de la chasteté, à moins qu'on ne la blesse ouvertement, elle échappe à leurs yeux, et notre conscience seule est capable d'en juger. Hélas! que Jésus-Christ, au jour du jugement, confondra de fausses vierges, dont la chasteté apparente avait mérité l'estime des hommes.

Celle qui aime la chasteté et qui fait profession de virginité, doit tendre à la perfection, et ne se pas borner à une vertu médiocre, laquelle ne se soutient pas longtemps et, comme une belle fleur, sèche et tombe sous les premiers rayons du soleil.

Le mariage peuple la terre, et la virginité le paradis. Les vierges commencent à être sur la terre ce que nous serons dans le paradis.

Une vierge, dit saint Paul, ne s'occupe que des choses de Dieu, afin d'être sainte de corps et d'esprit. Quand les vierges n'auraient pas d'autres avantages à espérer, que le plaisir de penser aux choses de Dieu et de s'occuper des vérités éternelles, que leur sort serait heureux et digne d'envie!

Une âme bien née a plus de soin de conserver son innocence que sa vie.

Le véritable caractère d'une vierge est d'être sainte de corps et d'esprit.

Le corps affaiblit l'âme lorsqu'il est fort; et la fortifie lorsqu'il est faible.

Pour mériter de Dieu avec l'Épouse des cantiques, qu'il nous donne un baiser de sa bouche, il faut se dégager du vice, renoncer aux pompes du siècle, et se préparer, par un dégagement universel, à l'avénement du Sauveur.

Prenez garde à ne vous point attacher à personne; mais soyez toute à vous, pour être toute à Dieu; parce que l'avantage de la virginité est d'être uni entièrement à Dieu, en vous séparant de toutes les créatures.

Qu'une épouse de Jésus-Christ ne croie pas

qu'il y ait une plus grande perfection que de l'aimer; mais qu'elle sache aussi que, pour le bien aimer, il faut renoncer à tout autre amour.

Il y a une même indécence à une épouse de Jésus-Christ d'admirer quelque chose du monde et de la trouver belle, qu'il y aurait à une reine d'admirer une méchante cabane prête à tomber, et les haillons d'un pauvre.

N'estimez rien du monde, et chérissez tout ce qui est de votre Époux, afin de vous enflammer de son amour et de vous fortifier de plus en plus dans la haine de son ennemi.

Craignez les péchés véniels, puisqu'ils déplaisent à Dieu, et qu'il n'y en a pas qui ne soient nécessairement punis en cette vie ou en l'autre.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai. (*S. Matth.*, XI, 28.)

PREMIER POINT. — *Venez à moi.* Notre unique ressource dans nos peines, dans nos inquiétudes, dans nos tentations, après nos chutes, et dans notre impuissance pour le bien, c'est Jésus, parce qu'en lui on trouve tout, force, lumière, conseil, et que hors de lui on ne trouve rien. Aller à lui, c'est aller à la source de tout bien, de toutes vertus ; n'y pas aller, c'est demeurer dans un abîme de misères et de péchés, et continuer dans les voies de perdition. Qu'il est doux de dépendre d'un Dieu qui vient au-devant de nous pour nous solliciter d'aller à lui ! Pécheurs fatigués dans les voies de l'iniquité, jetez-vous dans les bras de ce charitable pasteur qui s'est fatigué, durant sa vie mortelle, pour vous chercher et vous ramener au bercail. Pénitents, humiliés sous le poids de vos crimes, unissez-vous à cette victime sanctifiante qui s'est chargée de vos crimes sur la

Croix. Chrétiens, accablés de la multitude de vos défauts et de la grandeur de vos devoirs, élevez-vous à ce pontife éternel, qui est à la droite de son Père, et qui ne cesse de se présenter pour vous devant sa face. Et vous, pauvres religieuses, inquiétées par la tentation ou les scrupules, courez vous jeter dans le sein de ce divin Époux, qui vous rendra le calme et la paix ; courez à son saint Autel et y prenez avec confiance le pain des Anges, et le breuvage qui fait les vierges et les saints.

Deuxième point. — *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés.* Il n'excepte personne, tous sont invités et pressés d'aller à lui ; mais pour y aller, il faut qu'il parle au cœur, et qu'il le lui dise de manière à en être entendu, et encore qu'il l'attire... Mon Dieu, donnez-moi ces oreilles qui entendent votre voix, et ces pieds qui courent après vous...

Et je vous soulagerai. Personne ne va à Jésus-Christ sans être soulagé ; c'est lui-même qui le promet, et il semble que nous ayons peine de le croire... *Venez à moi.* Et à qui donc irions-nous ? au monde ? il est trop artificieux et trop perfide ; aux hommes ? ils sont menteurs ; à nos amis ? ils sont infidèles ou impuissants ; à nous-mêmes ? nous ne sommes rien. Allons à Jésus-Christ, lui seul a

les paroles de la vie éternelle, lui seul est le pain de la vie, lui seul est riche en grâces, fidèle en ses promesses, tout bon pour nous vouloir faire du bien, et tout-puissant pour pouvoir nous rendre heureux. Et pourquoi donc n'allons-nous pas à lui?...

PRIÈRE.

Seigneur, je veux aller à vous ; mais, comme c'est vous qui me le faites vouloir, faites-le-moi en même temps pouvoir ; soyez mon soutien, après avoir été ma lumière, et daignez fortifier mes pas faibles et languissants, après avoir excité ma volonté et mon esprit infidèle et aveugle ; afin que j'arrive jusqu'à vous, et que j'y demeure comme dans le centre de mon parfait repos et de ma parfaite félicité.

DEUXIÈME MÉDITATION.

Apprenez de moi, que je suis doux et humble de cœur. (*S. Matth.*, II, 29.)

Premier point. — Jésus est l'unique docteur de l'humilité, l'enseignant : 1° par ses paroles, qui sont toutes divines, sûres et immuables ; 2° par ses exemples, qui sont très-précis sur ce sujet, et qui embrassent toute sa vie, depuis sa naissance dans une étable, jusqu'à sa mort sur la croix ; 3° par sa grâce qu'il nous a donnée, pour pouvoir pratiquer fidèlement ce qu'il a fait et enseigné. S'il est notre Maître, obéissons-lui ; s'il est notre modèle, suivons-le ; et s'il nous aide à le suivre et à l'imiter, de quoi nous plaignons-nous ? Dans les écoles de ce monde, les uns apprennent la philosophie, les autres la médecine, etc. Dans l'école de Jésus-Christ, tout le monde doit étudier en douceur et en humilité ; c'est à quoi se réduit toute sa science. Heureuse école qu'un cloître, pour bien apprendre cette science de Jésus-

Christ et des élus de Dieu ! Depuis qu'on y est, a-t-on bien profité ?

Apprenez de moi que je suis doux. — C'est une douceur de charité que Jésus-Christ nous veut enseigner, et elle consiste à être tranquille au milieu des injustices, des injures, des contradictions, sans envie, sans reproches amers, sans ressentiments et sans vengeance. O mon Dieu ! que cette douceur est rare ! formez en moi ce caractère, et ne souffrez pas, après que vous m'aurez fait cette grâce, que j'en efface jamais les traits sacrés...

Deuxième point. — *Apprenez de moi à être doux et humble de cœur.* L'humilité *de cœur*, éloignée de toutes les cupidités du siècle dont l'orgueil se nourrit, ne s'attribuant rien, ne désirant rien, disposée à se priver de tout, à se mettre au-dessous de tout le monde, à se tenir dans le silence et dans l'oubli... Toute vertu a sa racine dans le cœur, ou bien elle est fausse. Elle avortera, si le cœur, où Dieu la forme, n'en aime la pratique.

L'union de la douceur et de l'humilité dans une même âme, ou plutôt dans une même leçon, demande que la pratique en soit inséparable. L'humilité fait naître la douceur, et la douceur nourrit l'humilité. L'une sanctifie les actions, et l'autre les paroles ; et toutes deux par les affections et les sen-

timents, forment l'esprit de Jésus-Christ dans le chrétien et font la parfaite religieuse.

PRIÈRE.

Seigneur, cette science est celle du salut, apprenez-la-moi vous-même, en l'écrivant dans mon cœur par votre amour, et ne permettez pas que l'indocilité de mon esprit en rejette l'impression, ni que les infidélités de ma vie en affaiblissent jamais la pratique.

TROISIÈME MÉDITATION.

Prenez mon joug... et vous trouverez le repos de vos âmes : car mon joug est doux et mon fardeau léger. (*S. Matth.*, XI, 29.)

Premier point. — Ces paroles de Jésus-Christ sont la suite des autres : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés*. Étrange paradoxe, qu'il faille qu'un homme fatigué et chargé se charge d'un nouveau poids, pour être soulagé et trouver son repos. Il ne s'agit point de ce que l'homme ne comprend point, mais de ce que dit la Sagesse éternelle ; le joug de Jésus-Christ sera toujours doux à ceux à qui la charité le fera porter. Aimez et portez ce joug, et très-sûrement vous expérimenterez qu'il est léger et doux, et que le vrai repos est de le porter. Il ne suffit pas d'aller à Jésus-Christ par la Foi ; il faut prendre le joug de sa loi et de son Évangile, pour y conformer sa vie, et y étudier ses inclinations et ses mœurs pour les imiter. C'est le bonheur incomparable d'une religieuse, laquelle s'est dévouée totalement à la

volonté de son Dieu et à la parfaite imitation de ses exemples. Mais porte-t-elle toujours ce joug avec amour ? n'en traîne-t-elle point la meilleure partie? ne s'en est-elle point encore ennuyée ? n'a-t-elle jamais rejeté l'obéissance ? ne se plaint-elle pas souvent de l'esprit et de l'humeur de ses sœurs? et ne murmure-t-elle point de la pratique trop continuelle de ses observances?

Deuxième point. — *Mon joug est doux.* Qu'il est doux en effet de servir Jésus-Christ même, en portant sa croix; et qu'au contraire la servitude du monde, du péché et de nos passions est dure et pénible ! Toutes les choses du monde, jointes avec ses fausses douceurs, seront toujours un sujet d'affliction et de misère pour l'homme, et celles de Dieu seront toujours pour le chrétien le vrai repos et la vraie félicité. Prenez ce joug, et vous éprouverez que tout ce que la grâce a de douceurs et de consolations ici-bas pour ceux qui sont à Dieu, est bien grand, et que ce que l'espérance lui fait attendre dans le ciel, dédommage à l'infini un chrétien de tous les biens du siècle, et de la peine qu'il peut avoir à dompter ses passions et à combattre le monde.

Car mon joug est doux. Un joug que Jésus-Christ porte avec nous peut-il paraître incommode? Un fardeau qu'il porte en nous par son esprit, peut-il

être pesant? si on éprouve autre chose dans le cloître, c'est que la foi n'y est pas assez nourrie de l'humilité, que l'on n'y vit pas assez en solitude, et que le cœur y tient toujours trop à la terre et aux créatures.

PRIÈRE.

Mon Dieu, c'est en effet depuis que je suis sans amour pour vous, que votre joug me paraît dur et pesant; daignez, Seigneur, me renouveler en ma première ferveur à votre service, et je me trouverai rétablie en mes anciennes consolations. Daignez rallumer en moi les flammes de votre amour sacré, et je ressentirai aussitôt les douceurs tout aimables de mon assujettissement à votre loi sainte.

PSAUMES ET LECTURES.

Le matin : — Saint Matthieu, ch. XXI. — La Règle, ch. V.— Psaumes CXLIV et CXXXVIII.—Examen sur la chasteté.

L'après-midi : — L'Épître aux Hébreux, ch. X. — Psaumes CXLV et CXLVI. — Un chapitre dans les Constitutions. — Le chapitre VI des Méditations de saint Augustin.

SIXIÈME JOUR.

Sentences.

Acceptez de bon cœur tout ce qui vous arrivera.

Demeurez en paix dans votre douleur.

Au temps de l'humiliation, demeurez en patience.

Aimez le Seigneur, et votre cœur sera rempli de lumière.

Si vous voulez entrer en la vie, gardez les commandements.

Tous ceux qui me diront : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux ; mais celui-là y entrera qui aura fait la volonté de mon Père.

Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi.

Veillez attentivement sur vous-même après la prière ; car les démons, ne pouvant souffrir d'avoir été combattus et vaincus, s'efforcent de vous combattre et de vous vaincre à leur tour.

La vie solitaire consiste à se tenir toujours en la

présence de Dieu par un culte saint et une adoration continuelle.

Le solitaire qui ne s'avance point chaque jour dans la vertu, ou bien n'y est point entré par l'esprit de Dieu, comme il le croyait, ou nécessairement il se glisse dans son cœur quelque secrète vanité ou complaisance, qui l'empêche d'avancer dans la piété.

L'humilité n'est point dans la bouche, elle est dans le cœur ; une personne vraiment humble ne croit jamais l'être.

Plus notre zèle est grand, plus nous devons nous défier de notre propre faiblesse.

Nous pratiquons assez souvent, du moins en partie, les commandements les plus difficiles que la loi de Dieu nous impose. Le précepte de la charité le plus facile de tous et sans lequel nous ne pouvons rien faire que d'inutile, est pourtant le seul que nous négligeons.

Rendez-vous plus familière avec Dieu qu'avec vos supérieures, et n'allez jamais à elles que vous n'ayez été à lui, puisqu'elles ne peuvent vous conduire à lui que par la conduite qu'elles en recevront.

Ne désirez rien, ne demandez rien. Ne désirez rien, mais prenez tout ce qui vous arrivera, comme venant de la main de Dieu ; et comportez-vous dans

toutes vos obédiences, comme si vous les aviez ardemment désirées, afin de donner à votre Époux des témoignages que vous êtes toute à lui.

Désirez avant toute chose de ruiner ce qu'il y a de mauvais en vous, par l'exercice des vertus, et y travaillez : car c'est en cela que consiste la véritable pénitence.

Demeurez toujours dans une parfaite uniformité d'esprit et dans une humeur égale ; soyez humble, obéissante, amie du silence, modeste, mortifiée, diligente et soigneuse; point curieuse, ni paresseuse, causeuse, ennuyeuse, ni sujette à vous plaindre; mais d'une humeur douce et facile, à l'imitation de Jésus-Christ et de son apôtre, qui était triste avec les tristes, et gai avec les gais.

N'ayez ni inclination ni aversion. Ne vous excusez jamais, ni n'accusez jamais les autres; mais supportez les imperfections, et soyez bien aise qu'on ne supporte pas les vôtres.

Quoique l'office de Marthe soit assez incompatible avec la pureté de cœur que demande une prière continuelle, néanmoins une religieuse qui s'acquittera de son obédience avec fidélité, ne laissera pas de prier toujours, et de trouver dans la charité tout ce qu'elle peut perdre de son repos.

Craignez plus que la mort, de donner lieu au

moindre relâchement, et d'être la cause des maux qui en peuvent naître. On peut se maintenir dans la discipline ; mais quand on l'a laissée une fois se perdre, il n'y a rien de si difficile que de la rétablir dans sa première vigueur.

Ne préférez jamais l'amour de la solitude à l'obéissance. Si vous êtes bien à Dieu, vous serez solitaire partout ; au lieu que si vous suivez votre propre esprit, vous ne le serez pas même dans la solitude.

Il n'y a point de meilleure pénitence, que de supporter avec patience et avec douceur les petites incommodités et les divers sujets de mécontentement, qui se rencontrent tous les jours dans la vie, et que Dieu ne permet que pour notre bien et pour éprouver notre fidélité.

Si vous êtes malade et que la faiblesse de votre corps vous oblige à ne pas vivre selon la Règle, ayez un grand soin de ne vous relâcher point au dedans, et de la pratiquer tout entière au fond de votre cœur, lequel ne doit pas s'affaiblir de la maladie de votre corps.

Il faut que dans les choses fâcheuses votre volonté se donne tout entière à l'obéissance, et que dans les choses qui sont agréables, elle ne prenne aucune part au plaisir qui s'y trouve.

Quiconque agit ouvertement ou sous main, pour se faire commander ce qu'elle a envie de faire, se trompe elle-même, si elle prétend tirer quelque mérite de son obéissance; car alors ce n'est pas elle qui obéit à sa supérieure, c'est plutôt sa supérieure qui lui obéit.

PREMIÈRE MÉDITATION.

En vérité, en vérité, je vous le dis : quiconque commet le péché, est esclave du péché. (S. *Jean*, VIII, 34.)

Premier point. — *Quiconque commet le péché, etc.* Double esclavage du démon et de la loi du péché même. Le premier est l'effet du péché, en tous ceux qui ont le malheur de le commettre; le deuxième est le déplorable état de ceux qui, y étant tombés, ne se hâtent point d'en sortir. Quel maudit aveuglement! se faire esclave de son plus grand ennemi, vivre en cet état sans craindre la justice de Dieu, aimer peut-être ce détestable esclavage, avoir un libérateur tout bon et tout-puissant, et ne point implorer sa main et sa grâce, peut-être le fuir, le refuser, et ne s'en pas soucier !

Quiconque commet le péché est esclave du péché. Souvent même et longtemps, depuis qu'on en est sorti et qu'on a commencé à en faire pénitence; troisième esclavage, qui rend l'état du juste souvent

très-pénible ; car hélas! qu'on est longtemps quelquefois, depuis sa conversion, à faire encore parfois le mal qu'on ne voudrait pas, et à ne pas exécuter le bien qu'on voudrait! L'esclavage causé par le péché d'Adam n'a pu encore finir. Que sera-ce, si nous nous faisons encore de nouveaux liens d'iniquité, si nous laissons prendre un nouveau poids à ceux dont nous sommes chargés dès le berceau ?

Deuxième point. — *Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité*, etc. (S. Matth., vii, 23.) Funeste fruit du péché : rejeté de Dieu, abandonné de Dieu... Séparation de la créature d'avec son Père, son Maître, son Sauveur, son souverain bien, sa vie éternelle, son unique salut. On n'y pense point assez, et peut-être n'en craint-on rien. Séparation cependant qui sera éternelle, rejet qui sera sans retour, exil qui sera sans rappel... et un seul péché mortel en peut être la cause ; et la suite en est la relégation éternelle dans l'enfer, la participation pour jamais au supplice des diables.

Retirez-vous de moi. Qui ne frémit à cette parole si terrible et ne travaille à sortir du péché, à faire pénitence, à corriger sa vie, n'a point de foi ou n'en a que pour sa condamnation. Dieu fait retirer de lui pour toute l'éternité celui qui s'est retiré de lui dans le temps par ses infidélités. Retournons à

Dieu, et demeurons en lui fidèlement et constamment durant toute notre vie, et nous n'aurons point à craindre d'en être séparés à notre mort.

Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. (S. Matth., XXII, 13.) Consommation de la peine du péché... plus de pieds pour courir à la miséricorde de Dieu, ni pour fuir sa justice ; plus de mains pour faire le bien, ni pour expier le mal; plus de lumière pour connaître son Dieu, ni pour connaître ses desseins; plus rien que ténèbres, que larmes, que fureur, que désespoir; horrible fruit du péché, et surtout de l'abus de la Foi et de la Religion, des grâces des sacrements et de la sainte communion.

PRIÈRE.

Grand Dieu, tant de maux m'effraient, et ce qui les cause ne m'effraie pas assez... Percez, mon Dieu, ma chair et mon âme de votre sainte crainte, pour ne vous offenser jamais. Donnez-moi pour le péché toute l'horreur que j'en dois ressentir. Hélas! y demeurerais-je insensible, si j'avais une fois bien considéré qu'il n'a pas fallu moins que votre sang précieux, pour en guérir dans l'homme la funeste plaie? Peut-on ne pas estimer un grand mal, ce qui a fait avoir besoin d'un si grand remède ?

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

DEUXIÈME MÉDITATION.

Après la résurrection, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris ; mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel. (*S. Matth.*, XXII, 23-33.)

PREMIER POINT. — *Les hommes n'auront point de femmes*... alliances et unions de la terre, marques et effets de l'indigence de l'homme dans sa mortalité. Quand l'homme sera entré dans la société de Dieu, et que sa mortalité aura été absorbée dans la gloire, toute autre société disparaîtra. Dieu sera alors tout à l'homme, père, frère, etc., la plénitude inaltérable de tous ses besoins, le remède parfait de toutes ses indigences, le rassasiement de tous ses désirs. O société désirable ! qui me donnera des ailes, comme à une colombe, afin de voler vers Dieu et de me reposer en lui !... L'entrée en religion est le commencement de cette admirable vie, puisqu'il ne doit plus y avoir, pour celle qui y est appelée, ni père ni mère ; mais que cette âme sache qu'elle ne continue de la former en elle, qu'autant qu'elle achève

de se vider de toutes les créatures, et qu'elle se cache en Jésus-Christ pour qui elle a tout quitté, qu'elle s'enferme dans son amour, s'y abîme et s'y éclipse...

Mais ils seront semblables aux anges. Les vierges sont les anges de la terre, comme les anges sont les vierges du ciel. Que l'état d'une religieuse est donc à estimer! que d'actions de grâces doit rendre à Dieu une âme choisie de Dieu pour y passer ses jours! qu'elle sache cependant que, pour être comme un ange dans le ciel, il faut qu'elle soit comme un ange sur la terre, et qu'elle se souvienne qu'un ange du ciel, au sortir de la main de Dieu, est devenu un ange de l'enfer, par suite d'un instant d'infidélité ; car que n'a pas à craindre celle qui n'est sortie du monde qu'à demi, qui en respire encore l'air empesté, et qui doit avoir à combattre durant toute une longue vie... ?

Je vous déclare que, dans le ciel, leurs anges voient sans cesse la face de mon Père. (S. Matth., XVIII, 10.) Vie d'une religieuse, puisque c'est celle d'un ange du ciel : s'efforcer de ne point perdre Dieu de vue, s'appliquer à faire toutes choses pour lui, marcher continuellement en sa présence ; et de là un parfait contentement dans les devoirs où met l'ordre des supérieures ; l'ange

du ciel est aussi content de garder un pauvre qu'un riche. De là une récollection d'âme à l'épreuve de toute dissipation et de tout trouble ; l'ange du ciel est toujours en paix, toujours saint, toujours adorant Dieu, toujours en paradis, toujours en vue du sanctuaire de l'Agneau, toujours en mouvement pour Dieu, toujours embrasé de charité... Ange de la terre, voilà votre modèle, et la disposition où vous devez être ; voilà le caractère de votre vie.

Deuxième point. — *Le royaume des cieux est semblable à dix vierges, dont cinq étaient folles et cinq sages.* (Matth., xxv.) Toutes étaient vierges, et toutes n'étaient pas saintes. Une partie fut reçue à la suite de l'Époux, et l'autre rejetée, quoique toutes fussent venues à même dessein, quoique toutes fussent vierges et eussent des lampes... Que nous sommes souvent rappelées au souvenir de cette terrible sentence de Jésus-Christ : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais il y en a peu d'élus.* Tirons-en donc, une fois en notre vie, les conséquences et les fruits...

Cinq étaient folles, et cinq sages. Heureuse la religieuse dont le cœur est toujours appliqué à Dieu ! C'est une vierge sage. Malheureuse est la religieuse lâche, paresseuse et tiède ! c'est une folle qui

sera méconnue de l'Époux, et dont la part sera un jour avec les hypocrites.

Comme l'Époux tardait à venir, elles s'endormirent. Étranges suites dans la religion. Hélas! les commencements sont presque toujours fervents; mais, si on n'y prend garde, insensiblement on s'endort, le zèle se ralentit, et, sans une grâce extraordinaire, on porte rarement jusqu'au bout la vertu de sa vocation. Réveillez-vous de votre assoupissement, si vous y êtes, et demandez instamment à Dieu la grâce d'une parfaite persévérance.

PRIÈRE.

Je devrais, ô mon Dieu, toucher déjà au ciel, et je n'ai point encore cessé de tenir à la terre. Je devrais vivre comme les anges dans le ciel, et je ne discontinue point de vivre au siècle impur. Mon Dieu, dégagez mon âme de son funeste assoupissement, et élevez-la même, malgré elle, à une vie qui soit enfin digne de celle que je dois mener éternellement dans la patrie céleste.

TROISIÈME MÉDITATION.

Jésus disait à tout le monde : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours, et me suive. (S. *Luc*, IX, 23.)

PREMIER POINT. — *Si quelqu'un veut venir après moi...* Portons si au juste les pieds de notre âme sur les vestiges que notre Maître nous a tracés de la terre au ciel, que nous ne nous en écartions jamais d'un seul pas. Le cloître est la route la plus sûre pour suivre Jésus-Christ; mais on ne laisse pas de s'égarer, si on ne craint, si on ne veille, si on ne prie.

Qui refusera de venir après Jésus-Christ, après un Dieu sauveur, après celui qui est la voie, la vérité et la vie, la voie sûre, la vraie vie, la vérité même; la voie, hors laquelle il n'y a qu'erreur, la vie même sans laquelle tout est mort, la vérité hors laquelle il n'y a qu'illusion! Qui refusera de venir après Jésus-Christ? Presque tous les chrétiens, peut-être

la plupart des religieuses.... La matière demande réflexion.

Qu'il renonce à soi-même : Mourir à ses propres *passions* pour suivre les mouvements de l'esprit de Dieu, crucifier sa chair avec ses vices et convoitises ; renoncer à soi-même, c'est renoncer à tout amour de soi-même et de toutes les créatures, et à toutes les autres choses que nous avons coutume de rapporter à nous-mêmes, par un effet de l'amour que nous nous portons : satisfaction des sens, vaine gloire, estime du monde, épanchements vers les créatures, attachement à la vie et aux plaisirs, liaisons amusantes, etc.

Qu'il renonce à soi-même. A sa propre *volonté ;* renoncement si nécessaire à une religieuse, que ceux qu'elle a faits au monde, à ses pompes et à ses biens, lorsqu'elle s'est consacrée à Dieu, ne lui seront d'aucun mérite, s'ils n'en sont accompagnés. C'est ne rien quitter pour Jésus-Christ, si on ne se quitte soi-même ; et on ne se quitte point, si on ne renonce à sa propre volonté.

Deuxième point. — *Qu'il porte sa croix tous les jours.* Vivre en pénitents, parce que nous sommes pécheurs; combattre en soi l'esprit et les inclinations d'Adam, parce que nous y avons solennellement renoncé; imiter Jésus-Christ souffrant,

parce que c'est notre Maître ; essuyer contradictions, humiliations, peines, douleurs, etc., parce que nous sommes ses disciples par état et par profession, par christianisme et par Religion.

Jésus-Christ disait à tout le monde. Remarquez bien ces mots : *à tout le monde ;* personne n'a donc droit de se dispenser de la croix. *Tous les jours ;* nul jour donc n'en doit être exempt. *Croix ;* rien de si rebutant, et de si dur qu'il ne faille faire et supporter. *Croix ;* ce qui nous peine et nous afflige ; sa croix d'état, ou que l'on se fait par la pénitence. A quoi donc pensent ceux dont tous les jours sont des jours de délices, de mollesse et de divertissements? Qui a droit, après cela, de secouer le joug de la croix? sinon ceux qui ne veulent avoir droit qu'à l'enfer ?

PRIÈRE.

Oserai-je bien, ô mon Dieu, être immortifiée et faire la délicate, en me souvenant que je suis membre d'un corps crucifié et que je me suis consacrée à vie à un Époux humilié et pénitent? Mon Dieu, je ne me glorifierai qu'en votre croix, et si mes infirmités ne me permettent pas d'en porter le poids et les peines, je me propose au moins, par la

confiance que j'ai en votre secours, de n'en rejeter jamais les opprobres.

LECTURES ET PSAUMES.

Le matin : — Saint Matthieu, ch. XXV. — La Règle, ch. VI. — Psaumes L et CXXXIX. — L'Examen sur la charité.

L'après-midi : — La première Épître de saint Pierre, ch. IV, 1. — Un chapitre des Constitutions. — Psaumes C et CXLII. — Le chapitre IV des Soliloques.

SEPTIÈME JOUR.

Sentences.

Souffrez les suspensions et retardements de Dieu; demeurez en lui, et ne vous lassez point de l'attendre.

Ayez confiance en Dieu, et il vous tirera de vos maux.

Rendez votre voie droite, et espérez en Dieu.

Conservez la crainte de Dieu, et y vieillissez.

Il n'y a rien de caché, qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

Nul ne peut servir deux maîtres en même temps.

Où est votre trésor, là aussi est votre cœur.

N'ayez point d'inquiétude pour le lendemain ; à chaque jour suffit son mal.

La propre volonté fait tomber les personnes qui vivent dans l'obéissance ; et l'intermission de la prière, celles qui vivent en retraite.

Le moindre poil qui entre dans l'œil, trouble la

vue ; et le moindre soin, mêlé d'inquiétude et d'empressement, trouble le repos de la solitude.

Lorsque vous sortez de votre solitude pour quelques affaires, veillez avec soin pour conserver le trésor des vertus que vous y avez acquises.

Si vous vous réjouissez de ce qu'on vous visite, sachez que ce n'est point l'amour de Dieu, mais l'ennui et le dégoût des choses saintes, qui possède votre cœur.

Ayez présent, durant tout le jour, ce que vous aurez médité le matin ; et faites-le avec un soin particulier, parce que vous en tirerez un grand avantage.

Dieu vous demandera un jour compte de toutes vos paroles inutiles. Tout ce qui n'édifie point ceux qui écoutent, porte préjudice à ceux qui parlent.

Une parole inutile est celle qui ne sert ni à celui qui parle, ni à celui qui écoute.

Débiter des fables et parler de choses frivoles, au lieu de s'entretenir de choses graves et sérieuses, c'est proférer des paroles inutiles.

Les âmes justes doivent toujours profiter de la chute des autres.

Ne vous mêlez jamais de dire votre sentiment sur quoi que ce soit, à moins qu'on ne vous le demande ou que la charité ne vous y oblige.

Ne parlez jamais sans y avoir bien pensé auparavant, et sans avoir fort recommandé votre discours à Dieu, afin de ne rien dire qui lui soit désagréable.

Ne dites jamais rien de vous-même qui mérite quelque louange.

Ne parlez jamais avec exagération, mais dites simplement et sans chaleur ce que vous savez.

Celui qui ne sait pas réprimer sa langue comme avec un frein, a une religion vaine et infructueuse.

N'écoutez jamais ceux qui disent du mal de quelqu'un, et n'en dites jamais aussi, si ce n'est de vous-même; encore prenez garde de n'agir par le mauvais principe d'une fausse humilité.

Soyez prompte à écouter et lente à parler.

Quand vous serez avec plusieurs, parlez peu.

Ne contestez jamais avec personne, principalement en choses peu importantes.

Ne raillez jamais personne.

Lorsque vous vous répandez au dehors, arrêtez la volubilité de votre langue; car elle peut dissiper en fort peu de temps le fruit qu'on a recueilli en beaucoup d'années et par beaucoup de travail.

Le trop grand attachement que nous avons pour nos parents, nous fait faire bien des choses contre notre devoir, et souvent nous offensons le Créateur des âmes et des corps, pour plaire à ceux qui nous

sont attachés par les liens de la chair et du sang.

Si vous vous sentez coupable d'avoir mal parlé des autres, ayez de l'indulgence pour ceux qui parlent mal de vous.

Ne dites point que vous désireriez prier avec plus de ferveur ; si vous ne retenez votre langue avec plus de soin, si vous n'aimez point le silence, vous n'aimez point aussi à prier, et on peut dire que la contemplation la plus parfaite est l'effet du silence le plus parfait.

Un monastère est d'autant plus florissant, qu'on y garde le silence plus exactement. Quand on ne l'y garde pas, ce n'est plus un monastère ; et sans y penser, on ouvre la porte au relâchement, quand on se licencie à parler.

Ne parlez jamais des affaires du monde. Les anges ne s'étonnent pas moins d'en voir parler des personnes mortes au monde, que les hommes du monde s'étonneraient de voir parler un mort.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux. (*S. Matth.*, v.)

Premier point. — Première leçon de Jésus-Christ : pauvreté d'esprit, de désir, de volonté, de cœur, d'affection ; pauvreté que les plus riches de la terre peuvent avoir, que les pauvres ont rarement, que les religieuses même n'ont pas toujours, et dont au moins elles perdent souvent le fruit et le mérite, faute d'un dénûment assez entier de ce qui les touche, les intéresse ou les accommode, en sorte qu'on pourrait souvent leur appliquer le reproche de saint Pierre : « Vos biens, vos aises et autres commodités ne vous demeuraient-ils pas ? qui donc vous a tenté d'en retenir une partie ? »

Le royaume des cieux est à eux.... Pourvu seulement qu'on ne soit pas riche en désirs, en

commodités, en cupidités, en satisfactions. Le royaume des cieux est à une religieuse qui s'est faite pauvre et méprisable pour Jésus-Christ ; mais pourvu que rien du royaume du monde n'entre dans son cœur. Heureux le chrétien qui a le cœur vide de l'amour, et du soin des richesses et de toutes les choses du monde ! plus heureuse la religieuse qui est débarrassée de l'occasion de ce soin et qui vit dans l'attente des biens éternels ! Cette âme, dégagée des choses du siècle, possède déjà le ciel par l'espérance, et elle ne vit plus que pour assurer ses droits et ses prétentions sur le royaume de Dieu et sur Dieu même.

Deuxième point. — *Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.* Seconde leçon de Jésus-Christ, et deuxième béatitude. Bienheureux ceux qui sont doux, d'une douceur de charité, formée et résidente dans le cœur et répandue dans le visage, les paroles et les œuvres; douceur qui n'est point une douceur de tempérament, d'artifice ou de politique, mais de grâce, de bonté, d'humilité et de patience.

Ils posséderont la terre. La terre de ce siècle par des consolations infinies qui en sont le fruit : paix de l'âme, tranquillité d'esprit, calme de conscience. Ils posséderont la terre de leurs cœurs par la pa-

tience qui les fait être maîtres de leurs passions et de leurs humeurs. Ils posséderont la terre du ciel, devenant dignes de l'amour de Dieu et de sa joie, aussi bien que de sa jouissance et de sa gloire.

Troisième point. — *Bienheureux ceux qui pleurent.* Troisième leçon de Jésus-Christ et troisième béatitude. Afflictions, peines et croix portées pour Dieu, source de la vraie consolation ; larmes répandues pour ses péchés, source de la joie éternelle.

Bienheureux ceux qui pleurent. Nous sommes nés pour pleurer, parce que nous sommes nés pécheurs ; ne cherchons point à rire ; pleurons, soumettons-nous en cette vie à la pénitence des enfants d'Adam, si nous voulons jouir éternellement de l'héritage des enfants de Dieu. Cet ordre est celui de Dieu. Malheur à celui qui le renversera, en mettant la joie dans le temps et les larmes dans l'éternité ! Cette alternative étant de nécessité, acceptons la meilleure.

PRIÈRE.

Mon Dieu, daignez me pénétrer de ces importantes vérités, et puisque leur pratique est la seule voie qui conduit à votre bienheureux royaume, donnez à mon âme l'intelligence de ce que vous lui

enseignez, portez ses pas dans les routes saintes par lesquelles elle doit aller à vous, et l'empêchez de s'égarer dans tout l'avenir. Ce serait, ô mon Dieu, m'abuser pour mon malheur, que de ne pas vous obéir et de ne pas vous suivre.

DEUXIÈME MÉDITATION.

La semence est la parole de Dieu. (*S. Matth.*, XIII.)

PREMIER POINT. — *La semence est la parole de Dieu*, semence de conversion, de justice et de toute vertu, qui fait germer en nous le royaume de Dieu et y produit pour fruit son éternelle possession. Les prémices de cette semence sont les bons désirs et les saintes résolutions. Malheur à nous, si nous étouffons ces bons désirs et ces commencements de grâce ! la semence ne produit pas de moisson, si la première herbe est restée. Eh ! que dira Dieu, lorsqu'il visitera son champ pour y recueillir des fruits, s'il le trouve stérile.

DEUXIÈME POINT. — *Comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin.* Prenons garde que notre cœur ne soit trop ouvert au monde, couvert de la poussière de la vanité, sali par les mauvaises habitudes, exposé à la tentation et à la dissipation des parloirs, aux vaines curiosités.

Troisième point. — *Une autre partie tomba en des endroits pierreux.* Qui n'a point la première racine de la charité, c'est-à-dire un vrai désir d'aimer Dieu, n'a qu'un cœur de pierre pour la parole de Dieu. Hélas ! que souvent le cœur de chair que l'on avait apporté en religion, est bientôt changé en un cœur de pierre. Si on n'y prend garde, on s'accoutume à lire et à entendre la parole de Dieu sans goût, à aller aux sacrements sans dévotion, et rien ne fait plus que des impressions passagères et superficielles. Craignons ces malheurs.

Quatrième point. — *Il en tomba un autre parmi les épines.* Le monde, et encore plus le cloître, aussi bien que l'enfer, sont pleins de bons désirs, de projets de conversion, de desseins de retraite et de réforme ; mais rien ne vient à bien, parce que les épines de nos cupidités, de nos inquiétudes et de nos épanchements vers les créatures, étouffent tout. Arrachons ces mauvaises épines, ôtons ces obstacles à la fructification de la divine semence... Ce qui tombe sur la bonne terre marque ceux qui écoutant la divine parole avec un cœur bon et sincère, la conservent et portent du fruit... Des quatre terres, une seule était bonne, et du grand nombre qui écoutent la parole de Dieu, combien y en a-t-il qui en profitent, qui en vivent ? Mon Dieu, ne suis-

je point une de ces terres ingrates? Votre parole et votre grâce, répandues dans mon cœur et dans mon âme, y fructifient-elles selon vos intentions? un bon cœur et un cœur doux et humble, simple, docile et vraiment religieux, où les bonnes pensées et les saints désirs entrent profondément et y tiennent par la charité comme par leur racine, c'est un cœur sincère et appliqué véritablement à recevoir, à aimer, à conserver et à pratiquer la loi de Dieu.

PRIÈRE.

Donnez-le-moi, ô mon Dieu, ce cœur bon et sincère. Divin semeur, souverain maître de la semence, de la terre et des fruits, semez véritablement et invisiblement en moi les vérités saintes de mon salut, et me donnez une âme disposée à les recevoir, une volonté pour les aimer, et des mains fidèles à en faire les œuvres et à vous en rapporter des fruits.

TROISIÈME MÉDITATION.

Veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure que le Seigneur doit venir. (*S. Matth.*, xxv, 13.)

Premier point. — La vigilance nécessaire pour nous préparer à la mort et au jugement de Dieu n'est point une oisive prévision de nos fins dernières, mais une habitude journalière d'examen sur nos défauts, d'attention sur nos devoirs, et d'application aux bonnes œuvres, à la prière et à la pénitence. Le voyageur a toujours en son esprit le terme de sa course, afin d'avancer sans cesse et de précipiter ses pas. Il se lève le matin pour marcher tout le jour, et ne dort que pour se procurer de nouvelles forces. L'ignorance du dernier jour doit nous rendre vigilants à tous les moments de notre vie : car si Dieu ne nous le fait pas connaître, c'est afin que nous nous tenions toujours préparés à mourir. Une religieuse est toujours habillée en morte ; il ne lui reste après son habillement du matin, qu'à être

mise dans une bière, pour être jetée dans un tombeau. Porte-t-elle sous ces habits une âme prête à paraître devant Dieu ?

Veillez pour ne pas tomber dans le péché ni en tentation. Ce ne sont pas toujours des péchés grossiers qui font tomber dans l'oubli de Dieu et de ses jugements; souvent une application insuffisante ou une négligence aux occupations ordinaires de la vie, ou une routine dans les devoirs de son état, éteint insensiblement la foi. Chacun a sa voie pour se sauver ; chacun se perd en corrompant sa voie ; chacun en sa manière. On veille quand le cœur est à Dieu, quand la foi est pure, l'espérance vive, la charité ardente et sincère, et la vie pleine de bonnes œuvres. Attendons la mort dans ces saintes dispositions. La vie est exposée à sa surprise, et c'est le plus grand de tous les malheurs, que de ne s'y tenir pas toujours prêt.

Tenez-vous toujours prêt, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y pensez pas. Il est de la dernière importance d'être toujours en garde contre la paresse. Le cœur est prêt quand il est dans l'ordre, et il n'est dans l'ordre, que quand Dieu en est le maître, que rien n'y domine que son amour, et que cet amour y règle celui du prochain et l'usage des autres créatures. Quelle folie d'être

plus vigilant pour un peu de bien, que pour le salut éternel de son âme.

Le Fils de l'homme viendra, *afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou mauvaises actions de sa vie.* Nous n'avons que cette vie, pour mériter. A quoi perdons-nous des moments si précieux ? Quelque joie que donne à une bonne âme l'espérance de son rappel et de son rétablissement dans sa patrie, qu'elle ne perde cependant point la crainte salutaire des jugements de Dieu. Le juge est juste, éclairé et inflexible ; son jugement est inévitable, l'heure incertaine, l'arrêt sans appel, et on n'y pense peut-être point!

PRIÈRE.

Que j'aie autant de soin de me régler sur ces grandes vérités, ô mon Dieu, que vous en avez de me les rappeler ! vous avez cru ne pouvoir assez me les enseigner, et je ne peux véritablement assez les pratiquer. Celui qui les méprise, est indigne que vous lui parliez davantage ; et celui qui les néglige, mérite que vous l'abandonniez. Préservez-moi, Seigneur, de cette insensibilité, et ne permettez pas que je tombe dans cette infidélité.

HUITIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Un docteur de la loi vint tenter Jésus-Christ en lui faisant cette question : Maître, quel est le premier commandement de la loi ? Le Seigneur lui répondit : Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit. (S. *Matth.*, XXII, 35 et suiv.)

PREMIER POINT. — *Maître, quel est le premier commandement de la loi? C'est d'aimer Dieu.* Nous le savons et nous vivons comme si nous ne le savions pas. Aimer Dieu est le premier commandement : 1° en ancienneté, étant aussi ancien que le monde ; 2° en dignité, regardant directement Dieu ; 3° en suffisance, suffisant seul, pour rendre l'homme heureux et saint en ce monde, et bienheureux en l'autre ; 4° en fécondité, il renferme tous les autres commandements, et en est la racine ; 5° en nécessité, étant indispensable ; 6° en durée, devant durer éternellement dans le ciel. Si quelqu'un donc, ô mon Dieu, ne vous aime point, qu'il soit anathème !

Vous aimerez Dieu de tout votre cœur. Dieu demande tout l'homme, parce que tout l'homme étant l'ouvrage de Dieu, il est dû tout entier à Dieu. Dieu seul est le créateur de l'homme, son seul rédempteur, son seul conservateur, son seul véritable rémunérateur ; que celui qui n'aime point Dieu est coupable d'ingratitude ! que de titres violés, dans celui qui n'aime point Dieu et qui viole ce précepte : Vous aimerez Dieu de *tout votre cœur.* Chercher Dieu avec tous les désirs possibles, s'attacher uniquement à lui, se reposer totalement en lui, ne prendre plaisir qu'à ce qui est conforme à sa volonté, et ne vouloir rien que ce qui est de sa gloire et de ses ordres.

De tout votre esprit. Point de pensées ni de désirs qui ne se terminent en Dieu, qui ne se rapportent aux siens, et qui ne soient convenables aux vues de sa Providence.

Vous aimerez Dieu *de toute votre âme.* Aucune action, ni mouvement, ni affaires dans la vie, qui ne doivent avoir Dieu pour principe et sa gloire pour fin, le boire même, le manger, le dormir. A ce compte, grand Dieu, que le nombre de ceux qui vous aiment est petit !

Deuxième point. — *Si vous m'aimez, gardez mes commandements.* Preuve unique de l'amour de

Dieu et toute sa pratique. Ne nous flattons point d'aimer Dieu, si nous ne gardons point ses commandements ; mais ne nous imaginons point que nous gardons tous les commandements de Dieu, si nous ne l'aimons pas. L'observation de la loi est la preuve de l'amour ; mais l'amour devrait être autant que possible le principe et la fin de l'observation de la loi. Quiconque ne l'observe que par crainte, semble n'aimer que soi-même et non pas Dieu ; donner à Dieu quelque dehors et laisser le cœur à la créature, c'est un esclave et non un enfant. Examinez votre cœur et vos œuvres si vous voulez connaître ce que vous êtes devant Dieu.

PRIÈRE.

Donnez-moi, Seigneur mon Dieu, ce que vous me commandez ; ne permettez pas que mes passions en éteignent jamais les sacrées flammes ; daignez au contraire étendre ses flammes jusqu'à vous dans le ciel, afin que vous en soyez le terme comme vous en êtes le principe, et en multipliez à l'infini les ardeurs et les fruits, puisque vous êtes un Dieu infiniment aimable. Accordez-moi aussi, ô mon Dieu, de vous donner de cet amour les preuves que vous exigez de ceux auxquels vous accordez la grâce de la

donner, que je garde vos saints commandements pour l'amour de vous. Ceux qui vous aiment en sont toujours les fidèles observateurs ; mais ceux qui ne vous aiment pas, comment peuvent-ils se flatter de les garder tous véritablement !

DEUXIÈME MÉDITATION.

Voici le second commandement : Vous aimerez votre prochain comme vous-même (*S. Matth.*, XXII, 39.)

PREMIER POINT.— L'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, comme dans son principe, son modèle et sa fin ; et l'amour de Dieu se retrouve dans celui du prochain, comme dans son fruit, son image, sa marque infaillible. Tâchez de bien comprendre cette grande vérité.

Voici le second commandement qui est semblable au premier; d'autant plus semblable, qu'ils sont inséparables en obligation et en pratique. Tous deux ensemble sont le sommaire de tous les commandements divins et positifs, la parole et la voie abrégée du salut, la bible des simples et des ignorants, et le livre que les savants ne sauraient trop étudier en cette vie.

Semblable au premier, fait par le même Maître, également nécessaire, également la règle de notre

éternité : aimer Dieu dans le prochain, et le prochain en Dieu et pour Dieu, est toute la loi et les prophètes. Tendons-nous à rapporter tout à cette fin ?

Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Aimer le prochain comme nous-mêmes, en suivant l'ordre de la charité divine, et non pas comme nous nous aimons, quand nous ne suivons que les inclinations de la cupidité ou le simple penchant de la nature, quoique d'ailleurs bon et raisonnable en soi.

Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Du cœur, avec sincérité ; de la bouche, en le bénissant, et en parlant bien de lui et jamais mal ; des mains et des œuvres, en le servant dans ses besoins et en lui faisant du bien.

Comme vous-même. Comment voulez-vous être aimé? que voulez-vous qui vous soit fait? Aimez de même, faites de même. Vous voulez que l'on vous soit doux, faites de même ; vous voulez que l'on ne vous pique point, ni qu'on ne vous porte point envie, faites de même ; vous ne voulez pas que l'on vous aigrisse, faites de même.

Deuxième point. — *Et qui est mon prochain?* Celui qui a besoin de vous. Le sang, l'intérêt, l'amitié, l'inclination, une vaine générosité, ne sont

que des motifs particuliers ; le bien commun de la nature et de la grâce, c'est ce qui nous doit rendre communs les biens et les maux des autres hommes.

Et qui est mon prochain? Tout homme, parce que la charité n'a personne d'étranger. Elle les place néanmoins selon l'ordre de Dieu, parce qu'elle aime comme Dieu. Tout homme est notre prochain; mais les frères et les domestiques de la foi doivent précéder les autres ; comme entre ceux-ci et en cas pareil, le parent est préférable à l'ami. Un second ordre est que notre âme n'est risquable pour personne, mais que nous devons notre vie pour l'âme de notre prochain, et nos biens pour sa vie.

PRIÈRE.

Comment pourrais-je refuser d'aimer mon prochain, ô mon Dieu, puisque vous ne refusez pas de m'aimer moi-même, qui suis si souvent votre ennemi. Celui que vous me commandez d'aimer est, après tout, toujours mon frère ; et moi, que vous daignez aimer, je ne vous suis véritablement rien, que ce que votre amour tout gratuit me fait vous être. O Seigneur, donnez-moi encore ce second amour, que vous me commandez, et augmentez en moi le vôtre, qui est le premier, afin de me le faire pratiquer.

TROISIEME MEDITATION.

Je vous laisse un commandement nouveau : c'est de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés. (S. *Jean*, XIII, 34.)

PREMIER POINT. — *Je vous laisse un commandement nouveau.* Charité mutuelle, précieux legs de Jésus-Christ mourant, tout son testament doublement scellé de son sang en la sainte Cène et sur la croix, ratifié par sa dernière prière en faveur de ses ennemis, et lorsqu'il confia sa sainte Mère à saint Jean et son disciple à sa sainte Mère. Peut-on, sans un très-grand crime, violer un précepte si rebattu de paroles et d'exemples ? Peut-on innocemment faire infraction aux dernières volontés d'un tel Maître et d'un tel Père, qui nous les a marqués si solennellement ?

Je vous laisse un commandement nouveau. Ne s'aimer que pour le ciel, autre nouveauté bien nouvelle effectivement pour les Juifs, qui étaient

tout charnels et temporels par leur état et par leur esprit ; mais qui ne la doit point être pour un chrétien, qui sait qu'il n'est chrétien que pour le ciel. Hélas ! la plupart des amitiés du monde et peut-être des monastères, sont des amitiés toutes juives et toutes temporelles ; il n'y en a point presque, qui tendent à s'unir à Dieu et à s'aimer pour Dieu par l'esprit de Jésus-Christ.

Gravez en moi, ô mon Dieu, cet amour qui renouvelle le cœur et qui fait le nouvel homme, qui n'aime rien que vous, que selon vous et pour vous.

Deuxième point. — *C'est en cela que vous connaîtrez que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.* Le caractère des chrétiens est donc la charité mutuelle ; mais qui soit conforme à celle de Jésus-Christ : car il ne nous a prescrit que ce qu'il a pratiqué lui-même. Ainsi, nous entr'aimer les uns les autres, jusqu'à nos ennemis, comme nous étions les siens ; être prêts, comme lui, à faire toutes choses pour ceux qui nous sont les plus opposés, fallût-il, à son exemple, donner notre vie temporelle pour leur salut éternel, et la donner sur une croix.

C'est en cela que vous connaîtrez que vous êtes mes disciples. On reconnaît un disciple de Moïse à

l'observation de crainte servile et scrupuleuse du grand nombre de préceptes que les Juifs n'ont pu porter. Qu'on reconnaisse aussi un disciple de Jésus-Christ à l'observation libre, fidèle et volontaire de cet unique commandement du Sauveur qui renferme tous les autres.

Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous! Tout est un dans l'éternité, et tout doit être un dans le temps ; trois personnes en Dieu ne sont qu'un, et un monde entier de chrétiens ne doit être aussi qu'un. Un Dieu, une église, un baptême, une foi, un paradis, principe, modèle, fin, effet, consommation de la charité mutuelle; une Religion, une règle, un habit, une maison, communauté d'exercices pour parvenir au même Dieu et au même bonheur éternel, par l'union de sentiments, de desseins, de pensées et d'actions... Unité de Dieu et de l'Église, dans le temps et l'éternité, représentée, copiée et imitée... Malheur à la religieuse qui la rompt, la viole ou l'altère!

PRIÈRE.

Conservez-moi en vous, Père saint, afin que je vive en unité sainte d'esprit et de cœur, avec celles qui ont avec moi unité de Règle et de profession ; et

en me donnant le véritable esprit de communauté, et d'une union sincère avec toutes celles que vous m'avez données pour sœurs, conduisez-moi avec elles dans le ciel, afin de vous adorer éternellement ensemble, Père, Fils et Saint-Esprit.

NEUVIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent (S. *Jean*, XII, 35.)

PREMIER POINT. — *Marchez pendant que vous avez la lumière.* Sans la vraie lumière, qui est Jésus-Christ, que pouvons-nous faire, sinon nous égarer, tomber dans les piéges de l'ennemi, nous éloigner de notre centre et de notre fin, heurter contre la pierre de perdition, faire des chutes continuelles, tomber enfin dans le précipice éternel?

Marchez pendant que vous avez la lumière. On compte souvent sur la lumière présente, comme si on en était le maître et qu'elle nous fût due, et c'est peut-être cela même qui attirera les ténèbres en nous. Plus il y a de temps que le soleil luit, et plus il est prêt à se coucher; craignons que le soleil de

justice ne se couche bientôt pour nous, puisqu'il y a si longtemps qu'il nous éclaire. Hâtons-nous de profiter de ses dernières flammes, si nous avons eu le malheur d'abuser de ses premières.

Marchez pendant que vous avez la lumière. La foi est le grand moyen qui fait entrer la lumière de Dieu dans nos âmes ; gardons-nous d'en causer en nous l'affaiblissement par aucune infidélité pour tout ce que nous devons croire. L'affaiblissement de la foi est bientôt suivi de son extinction, si on n'y remédie. Rallumons bien la nôtre, afin d'arriver jusqu'à la lumière éternelle, qui ne sera que pour ceux qui, par la lumière de la foi, auront suivi Jésus-Christ et ses maximes.

Marchez pendant que vous avez la lumière. Celui qui craint que le jour ne finisse bientôt, doit marcher à grands pas et avancer le plus qu'il peut. Ce n'est pas assez que les ténèbres ne nous surprennent pas faisant mal ; il suffit pour nous perdre qu'elles nous surprennent, ou ne faisant rien, ou en ne faisant pas tout ce que nous devons faire. C'est faire mal, pour un chrétien, et encore plus pour une religieuse, que de ne pas avancer en continuant la marche de sa vie ; puisque c'est laisser sa vocation, désobéir à Dieu, et ne vouloir pas arriver à sa fin.

Deuxième point. — *La nuit vient, en laquelle nul*

ne saurait travailler. Qu'elle est terrible cette nuit de la mort ! Qu'elle est à craindre ! Il n'y a pas de ténèbres de nuit si épaisses, qui ne se dissipent entièrement par le retour de la lumière du soleil, au bout de quelques heures ; mais il n'y a aucun retour à la lumière de la grâce, pour ceux que l'infidélité a conduits dans les ténèbres de la mort éternelle. Prévenons ce malheur par un prompt et parfait retour vers Jésus-Christ, divine lumière du monde.

La nuit viendra, ou plutôt *vient*, *en laquelle nul ne saurait travailler*. Un chrétien et encore plus une religieuse qui ne fait pas usage de la foi, pour marcher et avancer dans sa profession et dans les voies du ciel, est comme un voyageur qui dort durant le jour et qui sera surpris de la nuit.

La nuit vient. Hélas ! que cette nuit vient vite ! Hélas ! que le jour qui la précède s'écoule vite ! qu'il est court !

Et on s'amuse, comme s'il devait toujours durer. Les siècles ne sont rien à celui qui a l'éternité dans le cœur. Ayons-la tout entière dans le nôtre.

La nuit vient. La mort viendra pour ceux qui auront cheminé dans les voies de Dieu, durant le jour du temps présent ; mais Dieu éclairera les ténèbres de leur mort, et du jour de l'éternité. Che-

minons avec joie, mais saintement vers le bienheureux jour; marchons comme de vrais enfants de l'éternité, en enfants de lumière, pendant le court jour de cette vie passagère. *Or, le fruit de lumière consiste en toutes sortes de bonté, de justice et de vérité*, à rechercher avec soin ce qui est agréable à Dieu, et à ne prendre point de part aux œuvres infructueuses des ténèbres, qui sont les péchés.

PRIÈRE.

O Jésus, qui êtes la vraie lumière des âmes, qui illuminez tout homme venant au monde, daignez dissiper dans mon âme, les maudites ténèbres de ses passions et de ses ignorances. Que je vous connaisse de plus en plus, ô mon Dieu, par la lumière d'une foi vive, et que je vous serve fidèlement dans la connaissance de votre saint nom; que je le confesse toujours généreusement, en vous servant. O lumière des âmes et des cœurs, lumière qui brûlez en éclairant tout ensemble, soyez le flambeau de mes pas et de mes voies; que je vous préfère toujours à toute autre lumière, et que je vous suive constamment jusque dans l'éternité, pour être éclairée, brûlée et consumée tout entière pour vous et en vous, dans tous les siècles des siècles.

DEUXIEME MÉDITATION.

Lorsque vous voudrez prier, entrez dans un lieu retiré de votre maison, et fermant la porte sur vous, priez votre père en secret. (S. *Matth.*, VI, 6.)

Premier point. — *Lorsque vous voudrez prier.* Il faut vouloir prier souvent, car nos besoins sont fréquents, et prier en effet beaucoup, parce que nos misères sont extrêmes et infinies.... *Quand vous voudrez prier.* Il faut le vouloir toujours, et en effet prier sans cesse. Que nous sommes obligés à Jésus-Christ de nous vouloir bien prêter son nom pour prier, former en nous son esprit de prière par secours du Saint-Esprit même, et nous faire enfin exaucer! Mais que nous sommes insensés de prier si peu, et que nous sommes misérables de prier souvent si mal !

Entrez dans un lieu retiré. La prière est le commerce le plus secret de l'âme avec Dieu, où ils se parlent cœur à cœur. Le monde est trop profane et

trop infidèle pour être dans ce secret; il faut lui fermer la porte en l'oubliant, ainsi que toutes les affaires qui l'occupent et l'amusent; autrement on prie sans fruit.

Entrez dans un lieu retiré. La prière demande de la retraite, au moins du cœur; et ce cœur est le lieu le plus retiré de la maison de Dieu, qui est nous-même. C'est là qu'on est retiré, même dans la prière publique; de cette façon, on accomplit le précepte de l'apôtre: car l'on prie sans cesse et en tout lieu, et le trône d'un roi comme le champ d'un laboureur sont des autels et des oratoires, aussi propres à la prière que le cloître l'est pour une religieuse.

En fermant la porte sur vous; fermer son esprit aux pensées de la terre, son cœur à tous désirs humains, son âme à toute affection étrangère. Il s'en faut souvent, que le cœur ne soit une retraite digne de Dieu. Cependant le cœur d'une religieuse est doublement le temple du Saint-Esprit, et doit être un oratoire de prière, un autel de sacrifice, un lieu d'une oraison très-fervente, pure, continuelle, presque comme dans le ciel.

Deuxième point. — *Ne faites point de grands discours dans vos prières.* (*Ibid.*) La prière est un mouvement plutôt du cœur que de la langue, et

qui demande plus de gémissements que de paroles, plus de foi que de raisonnement, dont l'efficacité et la vertu principale consistent dans la ferveur des désirs, la simplicité de la foi, la confiance humble, l'instance du cœur et la persévérance.

Ne faites point de grands discours. La prière n'est point pour instruire Dieu ; mais pour l'adorer et donner à l'homme la vue de sa misère, pour exciter son désir, humilier son cœur, soutenir sa pénitence, embraser sa foi, nourrir son espérance, élever son âme ; et il s'y agit toujours, non de ce que nous pouvons dire à Dieu, mais de ce que Dieu peut faire pour nous. Ainsi on prie souvent mieux dans le silence, que par des paroles. *Seigneur, apprenez-nous à prier !*

Troisième point. — *Voici comment vous prierez : Notre Père qui êtes aux cieux.* Si on veut bien prier, il faut le faire avec le cœur d'une enfant du ciel, dégagée de la terre par la nouvelle naissance, animée de l'esprit de son adoption divine, et pleine d'un désir sincère de se réunir à son père et son principe.

Voici comment vous prierez : Notre Père... On n'a droit de demander à Dieu que sous la qualité d'enfants, comme membres de son Fils, qu'avec un amour filial, un cœur d'enfant de Dieu, et un cœur de frère à l'égard des autres chrétiens, ne demandant

rien que dans l'esprit de l'unité, de la société et de la charité chrétienne, désirant au prochain ce qu'il désire pour lui-même.

Notre Père qui êtes aux cieux. Un chrétien, qui prie en enfant de Dieu, est celui qui cherche uniquement le royaume de Dieu et la justice qui y conduit; et celui qui prie dans cette disposition, obtient toujours ce qu'il demande, parce qu'il ne demande rien que la volonté de Dieu.

PRIÈRE.

Vous êtes seul toujours mon père, ô mon Dieu, et vous ne faites jamais que des dons de père à vos enfants. Que je sois aussi toujours votre enfant dans la prière, en ne vous demandant rien, qui ne soit digne de la charité paternelle que je réclame, et de l'adoption céleste à laquelle vous m'avez élevée!

TROISIÈME MÉDITATION.

Le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde.
(S. *Jean*, VI.)

Premier point. — Il ne suffit pas au cœur de Jésus-Christ de se communiquer à l'homme par un seul endroit; son amour, toujours tout-puissant et infini, lui fait trouver moyen de se donner plusieurs fois et en plusieurs manières, et toujours avec de nouveaux avantages pour nous. Dans la création, il nous a communiqué sa ressemblance; dans l'incarnation, il nous rend la vie que le péché nous avait fait perdre; sur la croix, il devient notre victime et notre salut, et dans l'eucharistie, il est notre pain et notre nourriture.

Le pain que je donnerai, c'est ma chair. Du pain en faire son corps, et du vin, son sang, pour être notre nourriture et notre breuvage, nous ne comprendrons jamais un tel amour; mais au moins soyons-en bien reconnaissants, et appliquons-nous à

en bien profiter. Que j'aie sans cesse, ô Jésus, une vraie faim de ce pain sacré que vous me donnez à l'autel. Que la manducation que vous me permettez d'en faire, soit toujours pour moi une vraie communion d'amour et de sainteté. Que mon plus grand soin soit de me préparer à un si saint banquet, et que mon unique douleur soit de m'en voir privée par mes infidélités.

Deuxième point. — *Les juifs disputaient entre eux, en disant : Comment celui-ci nous donnera-t-il sa chair à manger?* Nous ne disputons point sur la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie; mais notre foi n'est ni assez respectueuse ni assez pratique. On se réduit trop aux adorations extérieures ; nourrissons-nous-en souvent et dignement, et nous répondrons par là, véritablement aux intentions et aux désirs de Jésus-Christ. *Les juifs disputaient entre eux...* On dispute trop sur l'usage de ce mystère, dans le cloître encore plus mal à propos que dans le monde. Les bonnes dispositions et le fruit de la communion en règlent les temps et les approches; le fidèle et sage ministre du Seigneur décide sur ces dispositions et ces fruits. Exposez-lui votre état et vos besoins aussi bien que vos désirs, et le laissez vous juger, vous éprouver et vous régler; puis obéissez en paix, en confiance et humilité.

Troisième point. — *En vérité je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme.* Que l'amour du Fils de Dieu est pressant ! il ne lui suffit pas de nous procurer le plus grand de tous les biens; il nous menace du plus grand de tous les maux, si nous n'en usons pas.

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme; il ne suffit donc point d'adorer Jésus-Christ en l'eucharistie; il faut s'en nourrir. Ce mystère n'est point une cérémonie d'autel, c'est une vraie manducation, et doit être une véritable communion de Jésus-Christ et de la créature. Peut-elle être trop fréquente? mais combien doit-elle être sainte du côté de la créature !

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme; on la mange par la bouche; mais c'est par la foi qu'on en vit; et c'est par une vie de foi et d'amour, que l'on connaît si l'on vit de ce que l'on mange.

Vous n'aurez point la vie. Ni la vie de la grâce dont Jésus-Christ est l'auteur et le principe, ni celle de la gloire, dont le sacrement de son corps est le gage et le germe. Vous n'aurez pas la vie en vous ; donc votre âme demeurera dans la mort: car la mort n'est que la privation de la vie. Que cette conséquence est effrayante ! Mais, la presse-t-on assez ?

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme;

si vous ne la mangez dignement et saintement ; autrement d'un pain de vie, vous en ferez un poison mortel, et d'un germe d'immortalité, vous ferez naître un fruit de mort.

PRIÈRE.

O pain vivant, faites-moi vivre de vous et en vous! O pain du ciel, conduisez-moi au ciel! Pain éternel, donnez-moi un vrai désir de l'immortalité jusqu'à ce que vous me mettiez en possession de la vie bienheureuse. Je crois, Seigneur, que vous êtes, par votre chair et par votre sang, la vraie nourriture qui empêche mon âme de mourir, et qui redonnera un jour la vie à mon corps. Ne permettez pas que je m'en prive jamais par ma négligence, ni que, par la corruption de mon cœur, je m'en fasse un pain de mort. Pain de vie, soyez ma vie. Grâce de mon Dieu, détachez-moi de tout ce qui est capable de me faire perdre ou d'affaiblir en moi cette vie si désirable, et de me rendre indigne de la recevoir.

DIXIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Je viendrai bientôt; conservez ce que vous avez reçu. (*Apoc.*, III, 11.)

Premier point. — *Je viendrai bientôt.* Le chrétien qui, loin de désirer la venue de Jésus-Christ, ne fait que la craindre servilement, montre bien par là qu'il tient tout à la terre, et est indigne du ciel; et la religieuse qui y est indifférente, sans la désirer ni la craindre, n'est point encore véritablement détachée du monde et ne vit point en religieuse; et celle qui en sortant de la retraite, la désire, il est vrai, mais sans empressement, celle-là n'est point encore assez ranimée de l'esprit de son état et de l'amour de Dieu. C'est une paresseuse, qui s'est réveillée seulement pour quelques jours de ses routines et de ses négligences, et qui va bientôt se rendormir.

Je viendrai bientôt. Cela pourra bien arriver, et personne ne peut vous rassurer sur cette incertitude; et peut-être qu'un des desseins de Dieu sur vous, en vous conduisant en retraite, a été que vous y fussiez en préparation de mort. *Je viendrai bientôt*, dit Dieu, votre conscience est-elle assez purifiée par la pénitence? Votre âme est-elle tranquille sur le jugement de Dieu? Etes-vous ce que vous voudriez être à la mort? A ces paroles de Jésus-Christ : *Je vais venir bientôt;* pouvez-vous répondre en vérité sans crainte : *Amen; oui, venez Seigneur Jésus!*

Je viendrai bientôt. Que ces paroles, Seigneur, remplissent mon cœur, le tiennent toujours élevé vers vous, et soient la règle de tous ses mouvements et de tous ses désirs; mais que votre esprit y forme un désir ardent de votre règne, un gémissement continuel vers vous, une union intime aux soupirs de vos élus, et une sainte impatience pour votre éternelle possession.

Deuxième point. — *Conservez bien ce que vous avez reçu.* Tout ce que vous avez reçu est don, est grâce; si vous le perdez, vous n'aurez peut-être plus rien; car, selon l'Évangile, on donne à celui qui a, mais on ôte à celui qui n'a pas. Il n'y aura peut-être plus d'autres lumières pour vous éclairer, plus d'inspirations pour vous faire vouloir, plus

d'onction pour vous toucher, plus de retraite pour vous réformer. Il ne faut qu'une mort subite et imprévue pour ôter tout en un instant.

Conservez bien ce que vous avez reçu ; parce qu'il faudra le rapporter même avec profit. Ne point user des dons et des grâces de Dieu pour sa perfection, c'est ne les avoir que pour sa perte éternelle. Le serviteur inutile est réprouvé ; que doit-il arriver à celui qui est infidèle ?

Conservez bien ce que vous avez reçu ; en votre baptême, en Religion, ou en retraite. Hélas ! une religieuse nage pour ainsi dire dans un océan de miséricordes, et vit comme dans un abîme de grâces et de faveurs. Qu'elle doit donc être sainte ! Qu'elle doit de reconnaissance à son Dieu ! Qu'elle lui doit rapporter de vertus et de bonnes œuvres ! Qu'elle sera punie, si elle ne met pas à grand profit tout ce qu'elle aura reçu !

PRIÈRE.

Jusqu'à ce que vous veniez dans votre gloire, Seigneur Jésus, vivez, opérez et régnez en moi par la continuation de votre grâce toute-puissante ; conservez-y ce que vous y avez si miséricordieusement commencé. Perfectionnez en moi vos voies de plus en plus ; par la sainteté de votre esprit, faites-les-

moi suivre avec une fidélité qui réponde à vos desseins et à ma perfection, et rendez-vous en moi victorieux de moi-même et de toutes les puissances ennemies des ténèbres, du péché, du monde et de la chair.

DEUXIÈME MÉDITATION.

De peur qu'un autre ne prenne votre couronne. (*Apoc.*, III, 11.)

Cette couronne n'est que promise, et entre les promesses et le don il y a un intervalle de risques et de dangers, qui est tout à craindre, même dans un cloître et au pied d'un autel. L'ange a perdu la sienne presque dans les mains de Dieu, Adam dans le paradis, les Juifs à l'abri de l'arche, et Judas en la compagnie de Jésus-Christ; après cela, où vous croirez-vous en sûreté?

De peur qu'un autre ne prenne votre couronne. Il y a dans les mains de Dieu des couronnes pour tous les hommes, puisque ses trésors sont inépuisables en richesses et en grâces; mais il semble que, selon sa disposition ordinaire, la couronne de l'un devient celle de l'autre, afin que celui qui l'a reçue soit plus appliqué à se la conserver. Ainsi l'homme occupe dans le ciel la place des anges tombés; les gentils, celle des Juifs; dans l'église de Jésus-Christ, saint Mathias, celle de Judas parmi les apôtres.

Et depuis ces terribles événements, on a vu plus d'une fois d'illustres confesseurs perdre leur couronne, faute d'un moment de persévérance et de courage, et des bourreaux la recueillir à l'instant même. Craignez que pour votre peu de fidélité et d'amour pour votre Époux, vous ne perdiez la vôtre, et qu'une postulante, une fille du siècle, qui vous est encore inconnue, ne vienne vous la ravir. Veillez, soyez fidèle, priez, travaillez et persévérez.

PRIÈRE.

C'est vous, ô mon Dieu, qui distribuez les couronnes, et qui donnez aussi les grâces qui les font obtenir; donnez-moi toutes celles qui me sont nécessaires, pour recevoir enfin de vos divines mains la couronne que vous me permettez d'espérer de votre divine bonté. Que je continue, depuis ma retraite jusqu'à la mort, à en méditer le prix dans le silence du cœur; qu'aucun amusement de la terre ne me la fasse jamais perdre de vue; que je ne me lève tous les matins que pour m'en assurer la conquête; que je n'agisse durant le jour que pour m'en approcher; que je ne dorme, que pour donner à mon courage de nouvelles forces; et qu'enfin j'aie assez de ferveur et assez de fidélité, dans le reste de ma conduite, pour l'obtenir.

DE LA CONFESSION.

La confession que l'on fait dans une retraite, ne diffère en rien des confessions ordinaires quant aux conditions essentielles. Ce que l'on croit seulement devoir faire observer, c'est qu'il est fort à propos que l'on ne se contente point de se confesser simplement depuis sa dernière confession ; mais qu'on fasse une revue depuis sa dernière retraite, afin, disent les pères de la vie spirituelle, qu'ayant comparé la vie qu'on a menée durant l'année, avec celle de la précédente, on ait plus de sujet de se confondre, si l'on remarque que l'on ait peu ou point du tout profité, et qu'ensuite on se ranime à une plus grande ferveur et à une fidélité plus parfaite, puisqu'on n'est venue dans la religion, que pour s'avancer dans la perfection. Il arrive de là aussi très-utilement que, reprenant ses fautes de plus loin et se les remettant toutes ensemble devant les yeux, on en conçoit plus de douleur à cause du

grand nombre, qu'on en pèse mieux le poids, qu'on discerne plus clairement la passion qui a dominé davantage, quels ont été les principaux défauts, les humeurs les plus ordinaires et les affections les plus particulières ; d'où l'on prend des sentiments et des résolutions conformes à son état et à ses besoins. Cette sorte de revue ne demande pas toujours un fort grand détail ; mais seulement que l'on repasse les principales choses de la conduite, comme les habitudes les plus ordinaires, les fautes les plus grossières, les occasions dangereuses dans lesquelles on a demeuré volontairement ou négligemment, les liaisons préjudiciables à ses devoirs que l'on a entretenues. Si toutefois l'on se reconnaissait coupable de quelques confessions défectueuses ou de quelques mauvaises communions, il faudrait faire cette revue dans les mêmes détails que les confessions ordinaires.

DE LA COMMUNION.

La sainte Communion est le dernier exercice de la retraite, et auquel tous les autres doivent servir comme de préparation, afin que cette importante action soit faite dans de meilleures dispositions, et que, sortant de la solitude toute remplie de Jésus-Christ, on ait plus de courage et de ferveur pour exécuter les résolutions que l'on aura prises, pour devenir plus régulière et servir Dieu plus fidèlement. C'est pour cela que l'on ne communiera que le dernier jour. Les prêtres observent eux-mêmes cette règle, quoique leur état leur permette d'approcher tous les jours du saint autel; à plus forte raison, les religieuses doivent s'y conformer, puisque leur état est de beaucoup inférieur et qu'elles doivent être persuadées qu'elles ont beaucoup plus de besoin de purification, de recueillement et de pénitence. On regardera ce jour comme une grande solennité, et on le célébrera en fête par les jeûnes,

les veilles et la prière. On s'appliquera sérieusement à se renouveler à la foi, à la charité et à l'humilité qui conviennent aux approches d'un si digne sacrement. On récitera la veille Vêpres et Complies du Saint-Sacrement, et le lendemain, le reste de l'office, le tout en français, si on a un bréviaire traduit; ou au moins un nocturne à trois psaumes et trois leçons.

C'est une suite nécessaire de ces dispositions, qu'on entende la sainte Messe avec une dévotion plus tendre et plus respectueuse, et qu'on se propose d'approcher de l'autel avec un cœur plus échauffé que de coutume, une attention d'esprit plus grande, une foi plus élevée et une reconnaissance plus sensible. Il faut se proposer trois choses dans la communion : 1° de réparer les communions de l'année, dans lesquelles il a pu arriver des manquements par défaut ou de préparation suffisante, ou de résolutions assez sincères, ou de fruits trop tôt perdus; 2° en reconnaissance de toutes les grâces reçues; 3° en désir de demeurer véritablement en Jésus-Christ en passant à une vie nouvelle et toute digne de lui, de le faire demeurer en soi par le recueillement et un renouvellement parfait de son esprit, par l'impression efficace de son amour, et par l'imitation fidèle et constante de ses exemples, de ses vertus de toute

sa vie. On se souviendra, après cela, de représenter à Jésus-Christ l'état misérable où l'on a connu son âme, afin qu'en venant en elle par la sainte communion, il remplisse le grand vide de son cœur, qu'il éloigne ses cupidités, dissipe ses ténèbres, guérisse ses infirmités, et la rétablisse par sa grâce et par sa miséricorde en la pratique de tous ses devoirs. Elle lui demandera avec une humble confiance, les vertus qu'elle a remarqué lui être les plus nécessaires ; d'avoir toute la fidélité possible à se corriger des défauts qu'elle a reconnus en elle dans ses examens; de se ranimer au goût de ses régularités, à un amour sincère envers Dieu, à une vraie charité envers ses sœurs, à l'accomplissement parfait de ses vœux. Elle le priera de la soutenir dans ses bons propos, et de lui faire exécuter fidèlement la résolution qu'elle a formée de s'attacher inviolablement à lui. Elle lui sacrifiera de nouveau sa volonté, ses affections, son cœur, tout elle-même, sans réserve, sans division. Puis, elle renouvellera ses vœux, avec la même dévotion et les mêmes intentions qu'elle a eues autrefois dans sa profession, et ayant récité le *Te Deum* en action de grâces, elle demeurera dans le silence ; puis se retirera en paix.

EXAMENS

SUR QUELQUES POINTS PRINCIPAUX

DE LA VIE RELIGIEUSE.

I. — EXAMEN

SUR LES DEVOIRS DE PIÉTÉ EN GÉNÉRAL.

L'état de la Religion étant un état plus saint que celui du monde, les personnes qui s'y trouvent, sont obligées de tendre à une plus grande sainteté, et les fautes qu'elles commettent sont à cause de cela plus considérables. D'un côté comme de l'autre, à la vérité, c'est le même Évangile à lire, à étudier et à pratiquer; mais la vie de la Religion a cependant cet avantage au-dessus de la vie du monde, qu'elle se trouve exempte d'un nombre presque infini d'empêchements, qui se rencontrent dans le monde pour pratiquer la vertu; et qu'elle a en même temps beaucoup de moyens particuliers de servir Dieu, que le monde n'a point.

Les personnes religieuses ne sauraient donc douter que Dieu ne leur demandera plus de justices, et qu'ayant entrepris d'être uniquement à Jésus-Christ, elles doivent être toutes saintes d'esprit et de corps,

selon l'expression de l'Apôtre ; au lieu que celles qui vivent dans le siècle, sont comme nécessairement obligées de se partager entre les choses du monde et celles de Dieu. Leur devise doit être celle du même Apôtre : *Je suis à Jésus-Christ.* Ainsi, une religieuse est obligée, pour marcher selon sa vocation, d'avoir toujours Dieu devant les yeux, pour le préférer, en toutes rencontres, à toute autre chose ; elle doit regarder toutes les créatures tellement au-dessous d'elle, qu'elle ne s'en occupe pas plus que si elles n'étaient point, pour ne leur donner aucune place dans son cœur ; elle doit pouvoir dire ce que le prophète disait de lui-même : *Mon cœur ne parle qu'à vous, Seigneur, je ne désire qu'un regard de vos yeux, et je ne désirerai jamais autre chose.* Et, dans cette disposition de cœur, elle se dit souvent à elle-même, qu'elle n'a rien à faire dans le monde que la volonté de Dieu ; ce qui fait que tout son repos est en Dieu, que toutes ses pensées se tournent à sa gloire, que sa loi est jour et nuit le sujet de sa méditation, qu'elle observe sans cesse ses desseins, ne s'étudie à autre chose qu'à lui plaire, qu'elle croit le voir dans tous les objets qui se présentent à ses yeux, et que semblable en toute sa conduite à une bonne épouse, parce que son époux est tout à elle, elle n'a de plaisir qu'à lui

plaire en tout, et à lui marquer son fidèle attachement, par son application à mener une vie digne de la sainteté de son amour, et du bonheur auquel il lui a plu de l'appeler. Comme cependant toutes les religieuses ne sont pas ce qu'elles devraient être, celle qui sera en retraite, s'étant représentée ses obligations, s'examinera soigneusement sur la ferveur et sur la fidélité avec laquelle elle aura travaillé à y satisfaire, savoir :

1° Si elle a aimé Dieu de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme et de toutes ses forces. — Tout ce qui est dans l'homme et de l'homme, est dû à Dieu, dit saint Augustin, parce que Dieu a fait tout l'homme et tout ce qui est en l'homme ; et quoique ce précepte, qui est le premier et le plus grand de tous, ne puisse s'accomplir parfaitement en cette vie, selon le même saint, il a néanmoins des degrés et une étendue, dans sa pratique présente, proportionnés à la mesure des grâces qui sont données ; et celles d'une religieuse étant sans doute plus abondantes que celles d'une personne séculière, il doit s'en suivre que cette religieuse est obligée à un plus grand amour envers Dieu.

2° Si elle a rapporté à Dieu fidèlement toutes ses actions, ses vues et ses intentions. L'Apôtre veut que, soit qu'on boive, ou que l'on mange, ou que

l'on fasse quelque autre chose, on fasse tout pour la gloire de Dieu et au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (I Cor., x, 31; Colos. III, 17.) L'amour de Dieu n'est point véritable s'il n'est effectif, comme le feu n'est point feu s'il ne brûle.

3° Si elle n'a point été négligente ou paresseuse dans ses devoirs de piété. — Maudit est celui qui fait l'œuvre de Dieu négligemment, dit le Saint-Esprit. (Jér., LVIII, 10.)

4° Si elle n'est point demeurée volontairement dans l'état de tiédeur, d'oubli et d'indifférence pour les choses de Dieu. — C'est un Dieu que nous servons, dit l'Apôtre, servons-le donc avec ferveur. (Rom., XII, 11.)

5° Si elle s'est conservée toute à Dieu ainsi qu'elle est toute à lui par le Baptême et la Religion. — Le péché d'une religieuse ou le partage qu'elle fait de son cœur, a en quelque sorte une double malice, à cause qu'elle tient à Dieu par des liens si serrés et si saints. Selon les Pères, ses fautes et ses divisions sont des espèces d'adultères, de sacriléges et d'apostasies.

6° Si elle n'a point craint de l'offenser. — La crainte et l'amour de Dieu sont plus rares dans les religieuses qu'on ne pense; la routine et l'insensibilité y entrent assez souvent. O mon Dieu, que ces dispositions sont dangereuses!

7° Si elle n'a point fait mépris des petites fautes. — Celui qui méprise les petites choses, dit le Saint-Esprit, tombera peu à peu. (Ecclés., XIX, 1.)

8° Si elle s'est rappelé de temps en temps la présence de Dieu. — Il n'y a guère de moyen plus efficace selon les saints Pères, pour parvenir à la perfection, pour se conserver dans la ferveur, et même pour éviter le péché. C'est pour cela que le Prophète dit : *qu'il avait Dieu toujours devant les yeux.* (Ps., XV, 8.)

9° Si, dans toutes ses actions, elle a eu en vue sa perfection. — On n'est venu en religion que pour cela; qu'on imite le dévot saint Bernard, qui se rappelait souvent à ce qu'il était venu faire ; *ad quid venisti ?*

10° Si elle n'a point parlé des mystères et des points de la foi avec curiosité ou incrédulité, et si ce n'a point été devant des personnes susceptibles de scandale ou de mauvaises impressions. — Ces sortes de discours et de disputes énervent la foi et font perdre le fruit des mystères. Il ne faut rien craindre tant, que de scandaliser les petits et les faibles, dont les anges voient la face du Père céleste.

11° Si elle n'a point lu de mauvais livres, même de ceux qui traitent des matières qu'on appelle du temps, par un esprit de curiosité ou de vanité. —

La science enfle et la charité édifie. Il ne convient pas que les religieuses lisent tant, ni toutes sortes de livres; elles en deviennent ordinairement indociles ou indévotes. Et que sert-il de savoir disputer de la Trinité, dit l'auteur de l'*Imitation*, si on manque d'humilité pour plaire à la Trinité. (Liv. I, 1.)

12° Si elle a fréquenté les sacrements. L'oraison, la lecture et les sacrements font la vraie religieuse ; ils sont sa force et son salut ; et, si on examine à fond sa disposition sur le fait des sacrements, lorsqu'elle s'en éloigne, on trouvera, que c'est moins par respect et par humilité, que par tiédeur et lâcheté, ou pour vivre plus librement.

13° Si elle a soigneusement examiné sa conscience. — Il n'y a en Religion plusieurs examens de conscience, que parce qu'on en a reconnu l'utilité : 1° pour revenir souvent à Dieu et à ses devoirs ; 2° pour se corriger de ses défauts ; 3° pour se bien confesser. Il est rare que les religieuses qui les pratiquent, ne soient pas régulières; comme il l'est aussi que celles qui les négligent, ne soient pas dérangées dans leur conduite et dans leurs mœurs.

14° Si elle s'est approchée des sacrements sans en profiter. — Ne rien tant craindre que de s'approcher des sacrements et de recevoir la source de la grâce par routine et sans réflexion. La grâce des

sacrements est une semence qui doit fructifier ; et si on n'y trouve pas la vie, on y trouve la mort.

15° Si elle s'en est approchée sans y apporter les dispositions nécessaires. — L'omission des dispositions les moins considérables conduit insensiblement les religieuses à l'omission des principales ; et cette autre omission, au mépris et aux sacriléges.

16° Si elle a eu soin de remercier Dieu de ses grâces et de ses bienfaits. — Tout don vient du Père des lumières, dit saint Jacques, et rien n'en tarit tant la source que l'ingratitude. Il en est le plus souvent des religieuses qui sont le plus favorisées de Dieu, comme des lépreux que Jésus-Christ guérit ; il n'y en eut qu'un seul de dix, qui vînt marquer sa reconnaissance.

17° Si elle s'est conduite en toutes choses selon les vues, les lumières et les règles de la foi. — La foi est notre flambeau, dit le Prophète (Psal. II, 8), et le juste vit d'elle, selon saint Paul, c'est-à-dire, selon elle, selon ses maximes et ses lois.

18° Si elle ne s'est point trop aimée elle-même. — Se renoncer soi-même, est la première chose à pratiquer pour appartenir à Jésus-Christ. (S. Luc) C'est là toute la profession religieuse, et c'en doit être par conséquent la vie. On ne se renonce point, si on s'aime, si on délicate sa chair, si on souffre en

soi l'esprit de vanité, si on ne veut faire que ses volontés, si on se préfère au prochain et qu'on rapporte à soi-même son industrie, son génie, sa bonne conduite et toute autre chose, par motif de vanité et d'amour-propre. Hélas ! c'est, dans une religieuse, n'avoir rien quitté en quittant tout ; parce qu'on ne quitte rien, si on ne quitte tout pour Dieu ; et on tient encore à tout, quand on tient à soi-même.

19° Si, sous prétexte d'être infirme et délicate, elle s'est trop facilement exemptée de ses exercices de piété et de ses devoirs. — Il ne faut pas qu'une religieuse s'écoute tant ; car ce serait introduire dans sa cellule le diable avec la médecine. Saint Bernard veut que les moines n'usent de remèdes que rarement ; et c'est pour cela que les religieuses ne peuvent en user, qu'avec la permission de la supérieure.

PRIÈRE.

Mon Dieu, donnez-moi un si grand amour, que je ne désire dans le ciel et que je n'aime sur la terre, que vous seul. Je reconnais, ô mon Dieu, que tout mon bonheur est de m'attacher uniquement à vous, et de mettre toute mon espérance au Seigneur mon Dieu. Vous êtes, grand Dieu, mon principe et ma fin ; j'adore le pouvoir que vous avez sur moi, et

m'y soumets entièrement pour tous les événements de ma vie. Vous êtes le Dieu de mon cœur, et je vous consacre toute la tendresse, toutes les inclinations et tous les sentiments dont cette partie de moi-même est capable. C'est pour vous, ô mon Dieu, et pour vous seul, que je veux vivre et mourir. Le monde devrait ne m'être plus rien depuis longtemps; mais hélas! il m'est toujours trop, et vous, ô mon Sauveur, qui devriez m'être toute chose, ne contentez pas encore mes désirs!... je renonce, ô Seigneur, dès ce moment à toutes mes injustes préférences et à mes indignes attachements. La créature, quelle qu'elle soit, ne m'est plus rien à l'avenir, que ce qu'elle vous sera à vous-même, et vous seul me serez tout, indépendamment de toutes créatures. Faites-moi faire par votre grâce ce que je désire, et vous être véritablement ce que je vous dois.

Dieu éternel et tout-puissant, augmentez en moi la foi, l'espérance et la charité. Donnez-moi, je vous supplie, la volonté de vivre dans la piété, la force de faire le bien avec une sainte persévérance, et que, puisque je ne puis être sans vous, je puisse vivre selon vous!

II. — EXAMEN

SUR LES DEVOIRS DE COMMUNAUTE.

Vivre en Religion, c'est vivre en règle, c'est-à-dire, en assujettissement à une règle de vie particulière. Ainsi, on n'est religieuse qu'autant qu'on pratique régulièrement la règle à laquelle on s'est volontairement liée. Ce qui consiste, non-seulement à en remplir très-exactement l'extérieur et les dehors ; mais à en prendre l'esprit, et s'y porter avec ferveur et pour l'amour de Jésus-Christ, auquel elle a eu dessein de plaire en faisant son sacrifice. Et comme la pratique de cette règle lui est commune avec ses sœurs, il doit s'ensuivre que sa vie doit être une vie de société et de communauté, aussi bien que de pénitence et de retraite. C'est pourquoi les personnes que Dieu y a appelées, doivent s'y considérer sans cesse comme membres l'une de l'autre, ainsi que saint Paul le demande de tous les

chrétiens ; et toutes ensemble, comme membres d'un même corps, qui est la communauté à laquelle elles appartiennent ; ce qui fait que chacune ne mettra sa satisfaction que dans l'accomplissement parfait de tous les exercices communs, comme cela doit être effectivement, et qu'en allant à Dieu avec toutes ses sœurs du même pas et en menant la même vie, elle s'appliquera, par un esprit de charité, à vivre dans une désappropriation entière de tout esprit particulier et de toute singularité.

Tout le contentement d'une bonne religieuse est dans les observances communes; tout son plaisir est de se répandre vers ses sœurs, pour les aider, les consoler et les servir. Sa supérieure lui tient lieu de Dieu; elle n'est rien à elle-même et est toute à ses sœurs. Si elle est venue d'un plus grand monde que les autres, elle ne s'en souvient jamais, ni pour en parler, ni pour se distinguer ; et si elle a des talents particuliers, loin de s'en prévaloir, elle en est plus humble devant Dieu, et ne désire rien plus, que d'être une vraie servante de sa communauté.

Cette peinture faite du caractère et de la vie religieuse, voici principalement sur quoi on s'examinera.

1° Si on a lu souvent sa Règle, et si on en a étudié l'étendue et l'esprit.— La religieuse qui ne sait pas

sa Règle, doit être exclue de la participation des sacrements, jusqu'à ce qu'elle soit mieux instruite : car, comment pouvoir faire ce qu'on ignore, et savoir ce qu'on n'étudie point. *L'ignorant sera ignoré.* (I Corinth., XIV, 38.)

2° Si on a été fidèle à sa Règle et à ses Constitutions. — La Règle et les Constitutions d'une religieuse lui sont comme d'autres évangiles. C'est une portion du joug de Jésus-Christ qu'elle s'est engagée à porter durant toute sa vie. Elle ne doit pas dire, pour excuser son indolence et ses infidélités, que cette Règle n'oblige point sous peine de péché. Quand cela serait vrai de l'omission de quelques articles particuliers, il ne le peut être de l'omission habituelle du tout et en gros. On peut dire avec vérité à cette religieuse : *Hoc fac et vives*, faites bien votre Règle, et vous aurez la vie éternelle.

3° Si on s'est souvent renouvelée à l'amour et aux devoirs de sa profession. — Une religieuse doit tous les matins baiser son voile, en signe de son amour pour son état, et de la fidélité avec laquelle elle souhaite remplir ses devoirs durant la journée.

4° Si on ne s'est point entretenue dans de vains repentirs de ses engagements, c'est donner lieu à des tentations dangereuses. — Celui qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi.

n'est point propre au royaume de Dieu. (Luc, IX, 62.) On ne peut plus être au monde, puisque le cloître est un mur de séparation pour toute la vie; et on n'est point cependant à Jésus-Christ, parce qu'on n'est à lui qu'à regret.

5° Si on a donné à ses sœurs l'édification qu'on leur doit. — Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. (Matth., V, 16.)

6° Si au contraire on les a scandalisées en quelque chose, ou par ses paroles, ou par ses irrégularités. — Malheur à l'homme par qui le scandale arrive! Il vaudrait mieux pour lui, qu'on lui pendît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de l'eau. (Matth., XVIII, 6.)

7° Si on les a aimées, aidées et consolées. — Qu'on s'applique cet avis de l'Apôtre : Mes frères, avant toutes choses, ayez une charité mutuelle les uns envers les autres. Ce précepte est un précepte de communauté.

8° Si on s'est absentée volontairement de l'Office, ou des autres devoirs de la communauté. — Il n'y a que ce qui est fait en commun, que Dieu regardera en ceux et celles qu'il a appelés à la vie de communauté. Car il n'y a à lui, que ceux qui font

la volonté de son Père, dit Jésus-Christ. (Matth., VII, 21.)

Toute dévotion particulière sera rejetée comme étrangère à cette volonté sainte. Je vous dis en vérité, que si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père, qui est dans le ciel. (Matth., XVIII, 19.)

9° Si on n'a point entretenu d'amitiés particulières et contraires à la charité commune, à l'édification, à la pureté du cœur, ou qui aient détourné des devoirs de la Religion. — La charité ne donne pas nécessairement l'exclusion à toute amitié ; mais toute amitié qui n'a pas la charité pour principe et pour fin, n'étant pour l'ordinaire que amour-propre, souille le cœur par ses affections, et dérègle toujours la conduite dans ses épanchements. En Religion, on fait tout par sympathie ou antipathie et rien par charité ; et tout devrait se faire par charité, et rien par antipathie ni par sympathie. Quel étrange renversement d'un ordre tout divin !

10° Si on n'a point méprisé celles de ses sœurs, qui sont inférieures en naissance, en esprit, en talents. — En Jésus-Christ Notre-Seigneur, il n'y a nulle distinction ni du grand ni du petit. Tous sont ses frères d'adoption. (Rom., X, 12.) En Religion,

toutes sont sœurs dans le même Jésus-Christ par une consécration solennelle; même habit, même vie. Vouloir autre chose, est un orgueil très-criminel. C'est ici qu'il se faut souvenir des belles paroles de saint Jacques : « Si quelqu'un croit être religieux et que cependant il ne sache pas brider sa langue comme avec un frein, sa religion est vaine et trompeuse. » Cette faute a quelquefois des suites qui demandent des satisfactions ou des réparations ; et l'habitude a besoin d'épreuve et de pénitence, avant que de prétendre aux sacrements. On demeure dans la mort, dit saint Jean, quand on ne demeure pas dans la charité.

11° Si on ne s'est point impatientée de leurs défauts, ou si on ne leur a pas reproché leurs mauvaises humeurs. — Il faut être fidèle à ce que dit l'Apôtre si excellemment, et dans un détail si instructif : la charité est patiente et bonne, elle souffre tout, elle excuse tout, etc. (I Cor., XIII.)

12° Si on n'a rien voulu souffrir d'elles. — Le même apôtre veut que nous portions les fardeaux les uns des autres, sans quoi nous n'accomplissons point la loi de Jésus-Christ. (Gal., VI, 2.)

13° Si on ne s'est pas plainte d'elles indiscrètement aux supérieures. — La passion ou une dévotion mal entendue ferait souvent violer l'ordre que le

Fils de Dieu a prescrit sur ce sujet. (Matth., v.) « Si votre frère a péché contre vous, reprenez-le ; mais 1° et d'abord, entre lui et vous ; 2° ensuite, en présence de deux ou trois personnes ; 3° et en dernier lieu, dites-le à l'Église. » On passe souvent par-dessus les deux premières règles, pour venir tout d'un coup à la troisième ; mais mal à propos, et on fait faute.

14° Si, étant première dans une obédience, on n'a point manqué d'agir de concert avec la seconde, pour le bien commun ou pour le bon ordre. — Celui qui est le premier doit, selon Jésus-Christ, se considérer comme le dernier ; la domination n'est que pour les princes de la terre, ajoute-t-il à ses apôtres, et vous autres vous ne devez pas vous conduire de la sorte.

15° Si on a fait murmurer ses sœurs en leur refusant quelque chose, ou faute de ménager leur humeur et leurs dispositions. — L'Apôtre veut que nous nous prévenions tous en honneur (Rom., xii, 10) ; conséquemment en toute autre chose, quand on le peut, et à plus forte raison, quand on le doit.

16° Si on a conservé des inimitiés ou des ressentiments. — Que le soleil ne se couche jamais sur votre colère, dit l'Apôtre aux Éphésiens (vi, 16.)

Et quand vous seriez devant l'autel à offrir un sacrifice, quittez votre offrande et allez vous réconcilier. (Matth., v.)

PRIÈRE.

Je déteste de tout mon cœur, ô mon Dieu, les sentiments d'indifférence que ma lâcheté m'a fait avoir pour mes obligations, et le mépris que j'ai fait de leur sainteté, je reconnais que ces obligations sont de douces portions de votre aimable joug. Et, mon Dieu, puisque tout mon bonheur futur et présent, en cette vie et en l'autre, est de porter ce joug humblement et avec amour, je baise de tout mon cœur les chaînes précieuses qui m'attachent à un tel Époux. O pratiques saintes de la Religion, que vous m'êtes d'heureuses nécessités ! vous m'obligez à vivre dans la séparation du monde, et cette séparation fait mon bonheur, mon repos et mon innocence. Vous me retenez dans la solitude, et ma perte éternelle serait inévitable si je vivais ailleurs.

O heureuse servitude, que celle qui fait être servante de Jésus-Christ ! ô règles vraiment tout excellentes, qui me dégagent de tout asservissement au siècle profane, et qui me conduisent au ciel ! je ne cesserai, ô mon Dieu, durant tous les jours de ma vie, de vous bénir de ce que vous avez

daigné si miséricordieusement m'appeler à vous, de m'avoir associée à la portion la plus chère de votre Église sainte, de m'avoir mise à l'abri du tumulte et de l'ensorcellement du monde corrompu. Vos ailes me couvrent, votre sanctuaire est ma demeure, et je ne dois quitter vos tabernacles que pour adorer éternellement l'Agneau saint en la compagnie des élus.

Consommez, ô mon Dieu, tout ce que vous avez commencé en moi, affermissez-moi dans vos voies, enracinez-moi de telle sorte dans la charité, et dans l'union de celles que votre grâce m'a données pour sœurs, que m'étant sanctifiée en cette vie avec elles, je puisse en l'autre vous posséder aussi avec elles dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

III. — EXAMEN

SUR LA PAUVRETÉ.

Il n'y a rien, selon le sentiment des saints, à quoi on doive plus travailler, en Religion, qu'à conserver la pauvreté. C'est, ont-ils dit, conserver l'esprit de Jésus-Christ et mener sa vie, puisqu'il a enseigné, dans son Évangile, que pour être parfait et de ses disciples, il fallait renoncer à toutes choses. C'est aussi se conformer fidèlement à ses exemples, puisque ce divin Maître, ainsi que dit saint Bernard, a tellement aimé la pauvreté, que, quoiqu'il tînt dans sa main toute l'étendue de la terre et qu'il en fût le souverain Seigneur, il n'a pas eu, dans tout le monde ; un lieu où il pût reposer sa tête. Aussi la religieuse qui veut demeurer la vraie servante de Jésus-Christ, doit s'employer de tout son cœur à éloigner d'elle toutes sortes de cupidités ; ce qui consiste en deux choses : la première, à ne vouloir effectivement rien posséder sur la terre, renonçant pour cela sincère-

ment à l'affection de tous les biens, soit qu'elle en ait ou qu'elle n'en ait point; la deuxième, à supporter avec patience, même avec joie, la privation de ses commodités et quelquefois même de ses nécessités, si ce n'est que la faiblesse de son corps ne lui permît pas absolument d'être privée de celles-ci. En ce cas, elle les accepte comme à regret, et toujours comme des grâces et des aumônes qui lui sont faites malgré elle, sans d'ailleurs les désirer jamais, à plus forte raison sans les exiger comme une chose qui lui serait due; ce qui fait qu'elle ne se plaint jamais, quand ces mêmes choses viennent à lui manquer ; n'étant pas possible sans cela d'accorder le vœu qu'elle a fait d'être pauvre pour l'amour de Jésus-Christ, avec la peine et le mécontentement de ce qu'elle est traitée comme un véritable pauvre, qui n'a droit à rien et qui est dépouillé de tout. Elle s'examinera donc très-soigneusement sur sa disposition à accomplir le vœu qu'elle a fait, et sur les fautes qu'elle a commises contre un devoir si essentiel, savoir :

1° Si elle s'est réservée de l'argent, ou autre chose en propriété. — Saint Grégoire le Grand ne voulut pas qu'on donnât la sépulture sainte à un religieux, à qui on avait trouvé trois pièces de monnaie.

2° Si elle a désiré quelque chose contre la pauvreté et les règles. — Saint Benoît dit que ceux qui n'ont pas de biens, mais qui en désirent, sont du nombre des riches réprouvés.

3° Si elle a eu du chagrin quand elle a manqué de quelque chose. — La pauvreté d'esprit ne consiste qu'à aimer la privation des choses qu'on voudrait avoir ; les souhaiter, c'est cupidité.

4° Si elle a reçu quelque chose sans permission ; cette faute est contre la pauvreté et l'obéissance.

5° Si elle s'est attachée aux choses dont elle a l'usage. — Il n'est permis que d'*user* des choses du monde, selon saint Augustin, et jamais d'en *jouir*, quand même on ne serait que chrétienne ; et il est hors de doute qu'une religieuse ne soit obligée à un plus parfait détachement.

6° Si elle s'est rendue difficile, quand on a voulu la priver de quelque chose ou la lui changer. — C'est véritablement avoir de l'attache. Il est difficile quelquefois de ne pas ressentir de la peine en certaines rencontres ; mais il faut l'étouffer au dedans de soi, l'offrir à Dieu, et n'en rien faire paraître au dehors.

7° Si on s'est rendue difficile à contenter, ne trouvant rien de bon, s'il n'est pas comme on le souhaite. — Le pauvre doit recevoir tout ce qu'on lui

donne comme une aumône, s'en contenter, et ne point s'en plaindre.

8° Si on a demandé avec empressement les cellules les plus propres, ou qu'on ait eu un ameublement trop recherché. — Une cellule est le sépulcre d'une religieuse vivante ; il faut qu'elle y habite en pauvre et en morte.

9° Si on s'est donné toutes ses commodités, sous prétexte que c'est un moyen pour avoir l'esprit en repos, que de ne manquer de rien, et qu'autrement on est inquiet. — Ce prétexte cache des tentations beaucoup plus dangereuses, que n'est l'inquiétude qu'on craint. L'inquiétude d'une religieuse doit être de n'être pas assez pauvre, et de se donner trop ses commodités ; elle a promis beaucoup à Dieu, et elle rabat en pratique presque tout ce qu'elle a promis.

10° Si l'on n'a point disposé de quelque chose sans permission. — On n'est propriétaire ni de peu ni de beaucoup ; et une bonne religieuse, qui a bien l'esprit de son état, doit prendre plaisir d'être pauvre jusqu'à ce point, qu'elle croie et qu'elle dise qu'elle ne peut pas donner la moindre chose.

11° Si on a demandé quelque chose à ses parents, quand même ce serait pour soulager la maison. —

Cela se pourrait dans les cas de nécessité extrême ; mais ces cas sont fort rares, et il faut moins craindre que la maison soit pauvre, que de faire brèche à la pauvreté religieuse, qui est souvent déchue en plusieurs maisons par cette voie. — Il y a des Constitutions fort sages, qui veulent que, si on venait à manquer des choses absolument nécessaires, 1° on supporte quelque temps la nécessité avec humilité et en patience ; 2° qu'on demande aux amis de la maison ; 3° plutôt aux gens de bien qu'à d'autres ; 4° qu'on prenne garde de ne pas abuser de la charité ; 5° qu'on ne reçoive rien, que par esprit d'aumône ; 6° qu'on ne demande que les besoins pressants ; et cela, afin de dépendre de la divine Providence, qui pourvoit en son temps aux nécessités des vrais pauvres.

12° Si on a abusé de la facilité ou de l'amitié de ses parents, pour recourir à eux ou leur demander quelque chose. — Cela cause souvent beaucoup de scandale parmi les gens du monde, qui reprochent assez souvent aux religieuses de demander trop librement.

13° Si on a eu part à des conventions honteuses et intéressées en la réception des filles, par conseil, suffrages ou autrement. — Il faut se faire un devoir essentiel, de s'en tenir en ces rencontres à

la prudence des supérieures et aux ordonnances des évêques. Il n'y a que cela de sûr, pour concilier ce que les temps fâcheux font faire à présent contre la rigueur des anciens canons.

14° Si on a refusé un bon sujet, parce qu'il n'était point de qualité, ou point assez riche. — Les pauvres sont plus à Jésus-Christ que les riches, et c'est aux petits plutôt qu'aux grands que les mystères de Dieu sont révélés. C'est une grande richesse pour un monastère, d'avoir une sainte fille, quoiqu'elle soit médiocre en fortune ; et c'est sa pauvreté et même sa perte, d'en avoir de pauvres en vertus et en vocation, quoique riches et des plus avantagées selon le monde.

Il ne faut point d'ailleurs trouver mauvais, qu'on semble pousser loin la pratique de la pauvreté religieuse ; on en fait un grand vœu, il faut le garder, sous une grande peine qui est le salut ; et il est juste aussi, qu'on ne prétende pas à la précieuse couronne de pauvre, sans passer par les incommodités de cet état.

PRIÈRE.

L'esprit de pauvreté, ô mon Dieu, est un don qui vient de vous. Donnez-le moi, afin que je puisse vous dire avec sincérité : Que désirai-je

au ciel et que cherchai-je sur la terre, sinon vous, ô mon Dieu, pour lequel j'ai voulu être pauvre ? Seigneur, vous êtes le Dieu de mon cœur, et mon héritage pour jamais. Ma portion n'est plus dans les biens du monde; vous l'avez mise pour moi dans la terre des vivants, et je me suis tenue à la promesse que vous m'avez faite. Votre sainte grâce et votre divin amour sont toutes mes richesses présentes ; votre possession éternelle est mon trésor et mon bien pour tous les siècles des siècles. Soyez à mon cœur et à mon âme tout ce que vous devez leur être, maintenant et toujours. Que je ne sois pas assez misérable, ô mon Dieu, pour porter l'habit pauvre de la religion sans en avoir l'amour, l'esprit et les mœurs. Je me confesse prévaricatrice de la promesse sainte, que je vous ai faite de vivre dans la pauvreté, n'ayant jamais voulu manquer de rien pour vous, qui étant le souverain Seigneur de toutes choses, avez bien voulu manquer de tout pour moi. Ne me condamnez pas encore, ô mon Dieu, sur ma vie passée, si opposée à la vraie pauvreté d'esprit; mais réveillez en moi, par votre miséricorde infinie, l'esprit de mon état et de ma profession, et me le conservez. Ainsi soit-il.

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

IV. — EXAMEN

SUR LE VŒU DE CHASTETÉ.

Le vœu de chasteté est le sacrifice solennel que la religieuse fait d'elle-même à la souveraine Majesté, lui ayant offert son corps comme une hostie vivante, afin de demeurer inviolable à la corruption du monde, et son esprit comme son temple, afin qu'il habitât seul en elle. Elle doit donc avoir tout le soin possible de conserver le vase de son corps en sanctification et en honneur, comme l'ordonne l'Apôtre, et pour cela se remettre souvent devant les yeux son sacrifice et son engagement, afin de veiller continuellement à se conserver intègre et parfaitement pure, pour l'amour de celui auquel elle s'est livrée, afin d'être pure et chaste toute sa vie.

Elle doit être sans cesse appliquée à se défendre de tout ce qui pourrait souiller même légèrement la sainte qualité d'épouse de Jésus-Christ, dont elle

a été honorée. Ainsi, elle est en garde de toutes parts et contre tout objet, de crainte d'être profanée; ses yeux sont modestes, son air grave, ses sens sagement retenus et mortifiés ; elle se considère dans sa clôture comme une vigne choisie de Dieu, semblable à celle dont il est parlé dans l'Écriture, qui a été environnée de haies et de remparts, pour être à l'abri de toute irruption de l'ennemi et de toute profanation. Son voile lui est comme un mur, qui la cache aux regards de tout œil étranger, pour n'être vue que de son Époux.

Elle ne va au parloir qu'en tremblant et comme à un lieu de corruption. Toute visite du dehors lui est suspecte ; les communications mêmes qu'elle a trop familièrement avec ses sœurs, la font craindre.

Saint Jérôme, écrivant à un religieux sur cette matière, lui commande de se conduire avec tant de précaution, et de vivre dans un si grand éloignement de toutes sortes de femmes, qu'aucune d'elles ne connaisse son visage. Cet avis important doit être de pratique pour la religieuse qui veut demeurer chaste, d'autant plus que la faiblesse de son sexe l'expose autant à de très-fâcheux dangers, lorsqu'elle jette des regards trop libres sur des objets profanes, que lorsqu'elle s'en attire par trop

de facilité à se faire voir. Qu'elle sache que son Époux prend son repos entre les lis, et que les lis sont parmi les épines, afin qu'elle s'étudie continuellement à mortifier ses passions, à ruiner en elle l'orgueil, à acquérir l'humilité que les saints ont toujours regardée comme la gardienne de la chasteté, enfin à dompter ses sens et sa chair, à la châtier dans ses révoltes et à la réduire en servitude, selon l'expression de l'Apôtre, afin d'émousser ses désirs, et de l'assujettir plus entièrement à l'esprit, et de rendre l'esprit parfaitement soumis à Dieu.

Ces principes établis, on s'examinera principalement sur les articles suivants :

1° Si on n'a point eu de liaisons et de familiarités avec des personnes d'un sexe différent. — Je vous ai fiancée à un unique Époux qui est Jésus-Christ, dit saint Paul, pour vous présenter à lui comme une vierge pure. (II *Cor.*, XI, 2.) Cet Époux est jaloux, son alliance sainte est précieuse, et tout épanchement profane et séculier en ruine le fruit et la paix.

2° Si on a jeté des regards de curiosité ou même de légèreté sur les personnes de dehors, lorsqu'on les a vues à l'hôpital (1) ou au parloir.— Il faut être soigneusement voilée en ces occasions. La chasteté

(1) Lieu affecté à recevoir les hôtes.

est comparée à une fleur tendre, qu'un mauvais vent, quoique léger, ne laisse pas de flétrir ; c'est une glace très-fine, dont un petit souffle gâte le lustre et la beauté. Un seul coup d'œil, que porta David sur une femme par un pur hasard, fut la funeste semence d'un adultère, puis d'un homicide ; et la femme de Loth ne fut changée en une statue de sel, qu'à cause d'un regard de légèreté et de curiosité.

3° Si elle s'est entretenue de choses libres, même avec ses sœurs, comme de mariages, d'intrigues, de parures, de chansons, et autres choses de cette sorte. — Les mauvais entretiens corrompent infailliblement les bonnes mœurs. (I *Cor.*, xv, 33.) Qu'on n'entende point parmi vous, dit encore l'Apôtre, de paroles déshonnêtes, ni folles, ni bouffonnes ; ce qui ne convient pas à votre vocation. (*Ephés.*, v, 4.) Rien n'est plus capable d'éteindre la ferveur d'une religieuse, que les mauvais discours, et cette extinction sera bientôt suivie de la perte de la dévotion, et cette perte, de celle de l'esprit de son état.

4° Si elle s'est trop familiarisée avec ses sœurs, par caresses, badineries, attouchements, et autres témoignages sensibles. — Toutes ces choses sont plus dangereuses que le faible sexe ne se l'imagine ordinairement, surtout pour les religieuses, à cause

qu'elles vivent dans une réserve plus étroite; et si les tentations sont plus rares dans le cloître que dans le monde, elles y sont quelquefois plus vives et plus délicates.

5° Si elle a diminué quelque chose de la modestie de son habillement, par affectation, ou par vanité et pour plaire. — Les Constitutions détaillent ordinairement les formes et les manières de l'habillement ; il faut s'y tenir à la lettre. Les institutèurs ont été gens de prudence et expérimentés. La Règle de Saint-Augustin veut qu'une religieuse prenne garde qu'on ne voie pas ses cheveux. Il semble qu'un cheveu n'est rien ; cependant le dérangement d'un seul dans l'Épouse offense les yeux de l'Époux. Il semble encore qu'il soit indifférent que le bandeau ou le voile d'une religieuse soit d'une taille ou d'une forme plus ou moins exacte : et cela en soi peut être vrai ; mais l'intention n'est pas souvent si peu de chose. Il n'y a peut-être en tout cela qu'un peu de vanité; mais si on se le pardonne, des vues plus profanes s'y mêlent bientôt.

6° Si elle a été immortifiée, paresseuse à se lever. — Cette sorte de paresse est presque toujours capitale, parce qu'elle enfante ordinairement l'impureté et l'entretient; et c'est par la crainte qu'on en a, qu'il n'est permis, dans tous les monastères, de

demeurer au lit précisément qu'autant de temps que le corps en a besoin. On n'a même accordé rien de plus au sexe délicat, et on a toujours fixé le temps de leur lever aux premières heures du jour.

7° Si elle n'a pas négligé l'exercice de la prière, de l'oraison, ou de la pénitence, lorsqu'elle s'est trouvée plus faible ou exposée à la tentation. — Le démon impur ne se chasse que par la prière et par le jeûne. (*Matth.*, XVII, 20.)

8° Si, s'étant reconnu des inclinations faibles et dangereuses, elle n'a pas laissé de vivre sans attention sur elle-même, ou sur les occasions où elle pouvait risquer de tomber. — Tout est périlleux pour des personnes qui ont naturellement de mauvaises inclinations ; et elles les obligent à une vigilance plus exacte et à une humilité plus simple, à fuir les occasions dangereuses avec plus de soin, à se faire des violences plus fortes. Les Pères ont conseillé là-dessus l'application au travail manuel, la fuite des personnes trop dissipées, la fréquentation des sacrements, même de la communion ; de n'être ni trop solitaire ni trop communicative, d'être régulière à toutes les observances, d'aimer les plus pénibles, d'obéir exactement, et autres semblables pratiques.

9° Si elle a aimé et recherché les divertissements,

les plaisirs, les louanges. — Il n'y a guère de plaisirs pour une âme pénitente, et la religieuse qui ne sera point pénitente, sera rarement chaste. On aime aussi ordinairement les louanges, parce qu'on s'aime soi-même, et cet amour de soi-même veut presque toujours se reproduire dans la créature ; on veut en être aimé, comme on s'aime soi-même ; cette reproduction de soi dans la créature est une sorte d'impureté aux yeux de l'Époux, qui veut le cœur sans partage.

10° Si elle a mangé avec sensualité. — C'est une cause naturelle d'illusions et de faiblesses, et l'habitude expose assez souvent à la tentation. Hélas ! dit saint Jérôme, je ne vivais que d'herbes, je ne buvais jamais de vin, cependant je ne cessais de sentir des feux impurs me brûler.

PRIÈRE.

O Dieu, qui aimez les âmes pures et qui habitez dans les cœurs chastes, faites-moi persévérer jusqu'à la mort dans les saints propos que votre divin esprit m'a mis au cœur, de vouloir me consacrer à votre service, en la compagnie de vos Épouses. Seigneur Dieu, jetez sur moi des regards favorables, pour me préserver des souillures que la fragilité de la chair m'expose à contracter. Vous me

destinez à être un jour dans le ciel comme un ange, faites-moi dès maintenant vous rendre mes services, comme si j'étais déjà ce que je dois être. Faites-moi avoir la pureté de ces esprits célestes ; faites que je mène leur vie ; que mon corps n'appesantisse plus mon esprit vers aucun objet sensible ; que mon esprit s'élève de plus en plus vers vous par des pensées toutes chastes.

Purifiez mes voies, Agneau sans tache ; purifiez mes pensées, mes désirs, mes affections. Hélas ! que de périls pour moi, si vous-même ne me conservez comme une hostie pure et sainte ! que de chances pour moi de périr, si votre main toute-puissante ne me soutient ! Être toujours à portée d'être corrompue par le monde, quelle triste situation ! porter une chair fragile et sensuelle, vivre avec des passions enclines au mal dès mes premières années, que cet état est misérable ! Être d'un sexe si faible, et avoir des ennemis si envieux et si puissants, que cet état est effrayant ! sur quoi, ô mon Dieu, m'appuyer pour conserver ma palme, si vous-même ne voulez empêcher qu'elle ne me soit arrachée ! Comment ne pas perdre la couronne précieuse des vierges, si vous ne devenez ma force et ma couronne même !

Seigneur Jésus, soyez-moi un mur d'appui et

une forteresse de protection : conservez, à l'ombre de vos ailes et comme la prunelle de l'œil, celle que vous vous êtes acquise, et m'ayant fait vivre constamment dans la vigilance des vierges sages, faites-moi placer avec elles, au pied du trône de l'Agneau sacré, à qui soit honneur et gloire maintenant et à jamais dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

V. — EXAME

SUR LE VOEU D'OBÉISSANCE.

Le vœu d'obéissance est proprement la perfection de la Religion, puisqu'il consiste, comme dit saint Jean Climaque, dans le renoncement que le religieux fait à son amour-propre, et dans un abandon de cœur très-simple, par lequel il se propose d'agir toute sa vie, en quelque façon sans discernement, au moins sans volonté, et de se laisser conduire comme un enfant, ou, pour parler avec les saints, porter en toutes choses et partout comme un mort.

C'est sans doute faire beaucoup que de quitter généreusement tous les avantages et tous les biens qui viennent d'une naissance et d'une fortune distinguées, et que l'Évangile permet de retenir; c'est faire encore plus, quand dès, la première jeunesse, on soustrait son corps à tous les plaisirs permis et innocents, qu'on le livre pour toujours aux rigueurs

d'une vie toute pénitente, et qu'on s'ensevelit toute vivante dans un cloître affreux ; mais aucune de ces deux choses n'est comparable en vertu et en courage à ce que l'on fait, lorsqu'on sacrifie sa volonté à la Religion. Dans les deux premiers cas, on ne fait que se dépouiller d'un dehors qu'on pourrait perdre tous les jours ; mais dans le dernier, on se perd soi-même, on se met soi-même hors de soi-même, pour se quitter et ne se reprendre jamais, ni dans aucun de ses désirs, ni dans aucun de ses penchants ; à quoi il n'y aurait personne au monde qui pût obliger.

C'est entièrement imiter à la lettre l'exemple de Jésus-Christ, lequel, selon la belle expression de l'apôtre saint Paul, par son obéissance, s'est réduit à l'anéantissement de lui-même ; *exinanivit semetipsum*, il s'est réduit à rien.

Ainsi, la religieuse qui a été assez heureuse pour bien prendre l'esprit de son sacrifice, et qui en veut parfaitement remplir l'étendue, vit dans un si grand détachement d'elle-même, qu'elle obéit à ses supérieures sans raisonnement et sans réserve; si ce n'est qu'il se rencontrât quelque chose, qui visiblement ne fût pas selon Dieu ; ce qui sans doute ne peut guère arriver.

Elle vit dans une défiance si continuelle de toutes

ses inclinations que, de crainte d'en suivre les impressions, elle s'applique entièrement à connaître celles de ses sœurs, afin de s'y accommoder ; elle les préfère toujours aux siennes, et se conduit toujours à leur égard avec une telle simplicité, et en même temps avec une telle dépendance, qu'elle se fait d'elles toutes, en quelque manière, autant de supérieures, accomplissant, dans l'exactitude la plus rigoureuse, ce que recommande l'Apôtre aux Éphésiens : de se soumettre les uns aux autres dans la crainte de Jésus-Christ. (v, 21.)

Dans cette disposition, ce qui est pénible lui paraît léger. Rien n'a de difficulté insurmontable à son amour pour l'obéissance ; et si pour vouloir l'éprouver, on s'avisait de lui proposer l'impossible, elle l'embrasserait aussi volontiers, que ce qui serait simplement difficile.

Elle obéit dans les plus petites choses, parce que rien, selon elle, n'est petit devant Dieu, lorsqu'il est commandé au nom de Jésus-Christ ; et, quand il s'agit des grandes, ce lui est un crime capital de n'y pas courir assez promptement, ou de ne s'y pas appliquer avec assez de plaisir.

Ceci exposé, elle s'examinera sur les articles suivants :

1° Si elle n'a point désobéi à ses supérieurs. — Il

faut obéir aux supérieurs, comme à Jésus-Christ; obéissez à ceux qui vous conduisent et demeurez soumis à leurs ordres : car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos âmes. (*S. Paul aux Hébreux*, XIII, 17.)

2° Si on ne les a point méprisés ou fait mépriser. — Cette faute est contre ce précepte du Décalogue : *Père et mère honoreras*. Jésus-Christ l'a renouvelé dans son Évangile : qui vous écoute, m'écoute; mais qui vous méprise, me méprise. (*S. Luc*, X, 16.)

3° Si on décline l'obéissance de sa supérieure, en demandant quelques permissions particulières au supérieur de la maison ou au confesseur, préférablement à elle. — Cette déclinaison est mauvaise et abusive; elle ne doit point être tolérée, hors quelques cas extraordinaires. C'est se détourner de la route commune, d'où naissent les singularités, l'indépendance et le mauvais exemple. Quand même il s'agirait d'un livre, quoiqu'il soit indubitable que le confesseur puisse mieux juger de son utilité, cependant, dans cette rencontre, il pourrait être meilleur de s'en priver en suivant l'ordre général, que de le lire contre la règle ordinaire.

4° Si on a rendu l'obéissance en murmurant ou avec un chagrin volontaire. — C'est offrir à Dieu une victime qui regimbe, et Dieu n'en veut point.

Saint Basile veut qu'on chasse un religieux de ce caractère.

5° Si on n'a obéi qu'à l'œil et par vue humaine. — N'obéissez pas seulement lorsqu'on vous voit, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, vous soumettant comme si c'était le Seigneur, et non les hommes. (*Éphés.*, VI, 6.)

6° Si on a contristé sa supérieure par ses résistances, ou par des réponses fières et peu respectueuses. — Ce serait leur faire faire leur devoir non avec joie, mais en gémissant; ce qui, selon saint Paul, ne nous serait pas avantageux. (*Hébr.*, XIII, 17.)

7° Si on a fait des pénitences ou autres bonnes œuvres, sans en avoir la permission de sa supérieure. — Sachez que vous ne devez jamais rien faire, quelque bonne que soit l'action que vous voulez faire, ou quelque bonne intention que vous ayez, que selon l'avis et la volonté de vos supérieures; parce que vous n'êtes pas à vous, mais à la Religion. Saint Basile dit : Ce que vous faites ainsi est un sacrilége et un larcin, ôtant à la Religion un corps, une volonté et un temps que vous lui avez librement consacrés.

8° Si on a demandé des obédiences conformes à

sa volonté, ou refusé celles pour lesquelles on n'avait pas d'inclination. — Il faut qu'il en soit des religieuses, comme des soldats du centenier de l'Évangile : je dis à l'un, allez et il va; et à l'autre, venez et il vient. C'est ainsi que toutes celles qui vivent dans l'obéissance doivent se laisser gouverner. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, disait Jésus-Christ à ses Apôtres, c'est moi qui vous ai choisis. Il faut être placée et non se placer, crainte de ne savoir ce qu'on demande. Vous ne savez ce que vous demandez, disait autrefois Jésus-Christ à une femme.

9° Si on s'est acquittée lâchement de son obédience. — Si c'était habitude, on ne pourrait approcher des sacrements, qu'on ne se fût corrigée.

10° Si de là il est arrivé des dérangements, des murmures et des plaintes, ou que le prochain en ait souffert. — Il faut distinguer toutes les circonstances, parce que, selon le cas, on serait tenu à des pénitences, à des réparations ou à des satisfactions.

11° Si on s'est mal acquittée de son obédience, afin d'en être ôtée. — C'est vouloir régler l'ordre de la Providence, et reprendre sa volonté.

12° Si l'on a détourné ses sœurs des devoirs de l'obéissance. — Il faudrait alors rétracter ses mauvais conseils.

13° Si on a brigué les offices et les charges.— Le devoir est d'être disposée à toutes les places pénibles et basses, selon que Dieu le voudra inspirer aux supérieures, et de se tenir éloignée des charges et des fonctions honorables. Il y en a qu'il faut craindre, parce qu'elles exposent à la tentation ou à la dissipation. On peut s'offrir pour les plus viles et les plus laborieuses, lorsque d'autres les ont refusées et que les supérieures en sont embarrassées.

14° Si on a critiqué, raillé ou méprisé le gouvernement de la maison. — Cette faute est commune, mais fort considérable. Pensez-vous, dit Isaïe, que ce soit peu de chose, que de vous rendre fâcheux envers ceux qui vous gouvernent? C'est au contraire une faute très-grève parce qu'elle offense Dieu, en offensant ceux qui le représentent. Cette religieuse se rend coupable du péché de Coré, Dathan et Abiron, qui murmurèrent contre le gouvernement de Moïse et d'Aaron ; et quelque peine, au moins secrète, en est presque toujours la punition.

15° Si on a troublé l'ordre de la communauté par humeur, paroles ou irrégularités. — Des esprits de ce caractère sont des pestes de communautés. Dieu veuille, dit l'Apôtre, qu'on retranche d'entre nous ceux qui nous troublent ! (*Gal.*, v, 12.)

PRIÈRE.

Mon Dieu, donnez-moi la force de vous rendre mon vœu, et qu'en vous considérant vous-même dans tous ceux qui me sont préposés pour me conduire en votre nom, ou me commander de votre part, je leur rende pour l'amour de vous, une obéissance sincère, prompte et entière. Si vous, Seigneur qui êtes Dieu et la sagesse même, avez daigné, durant votre vie mortelle, vous soumettre à des créatures qui ne vous étaient pas moins que infiniment inférieures, pourrais-je n'être pas coupable infiniment aussi, si je refusais de me soumettre à celles que votre providence et votre volonté ont fait être mes supérieures, et qui me le sont d'ailleurs en âge, en vertu, en expérience et en sainteté? Formez de plus en mon cœur, ô mon Dieu, une disposition parfaite à toute obéissance, et que celle que je vous rendrai en parte toujours, afin que je vous sois agréable.

Je renonce tout de nouveau à toutes mes inclinations; je me renonce toute moi-même, et vous renouvelle en ce moment le sacrifice de ma volonté, dans les mêmes sentiments que je le fis au pied de vos autels, le jour de ma consécration.

Quelque bon et utile que soit ce que je voudrai

selon mon amour-propre, je ne le voudrai plus, dès que la Religion en ordonnera autrement. Tout mon bonheur est d'obéir à votre volonté, et votre volonté est que j'obéisse à la Religion.

Triomphez de la mienne, Seigneur, si elle voulait encore se rechercher et se satisfaire ; arrêtez pour toujours ses rébellions et ses résistances ; fixez en vous ses faiblesses et ses incertitudes ; et quoi qu'il doive m'en coûter, faites-moi vivre dans une parfaite humilité et dans un véritable anéantissement de moi-même jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix. Il le faut, puisque vous m'en avez donné l'exemple. Ainsi soit-il.

VI. — EXAMEN

SUR LES PARLOIRS.

La clôture est à une religieuse cette haie dont avait été entourée la vigne de l'Évangile, pour être à l'abri de l'insulte et de la profanation des passants ; et abuser des parloirs, c'est violer en quelque façon cette clôture ; c'est faire aux haies saintes de la Religion une ouverture fatale, et exposer la vigne sacrée à l'irruption de l'ennemi ; c'est donner entrée au monde dans son cœur, et exposer au pillage les saints fruits de la religion, lesquels n'étaient peut-être venus qu'après de grands travaux. La religieuse, qui sait que sa vie est cachée en Jésus-Christ, selon l'admirable expression de l'Apôtre, évite soigneusement de se faire paraître au monde, par le même esprit qui l'en a fait sortir ; elle a autant d'application à ne se rapprocher d'aucune créature qui appartient au siècle, qu'elle en a eu autrefois à s'en éloigner.

Hélas ! il ne faut quelquefois qu'une heure de

parloir, pour ruiner dans une religieuse la récollection et la ferveur de toute une semaine, et il n'est pas rare qu'on ait vu d'excellentes filles, qui semblaient être des cèdres du cloître, être renversées comme des pailles par le mauvais vent du monde, qui avait soufflé sur elles par une grille.

On en a vu porter au parloir la sagesse et la modestie, et en rapporter une dissipation extrême, revenant de ces lieux contagieux avec l'air libre, l'esprit profane et toutes les manières du siècle. Il ne fallut pas d'autre cause, pour leur faire perdre le goût de leur vocation, et même l'esprit de leur sainte profession.

La vierge qui voudra se conserver pure et régulière, n'évitera rien tant que ces malheureuses communications avec le monde; elle fera en sorte de n'aller jamais au parloir, que lorsqu'elle ne pourra refuser cette consolation à ses proches. En y allant, elle se recommandera toujours à Dieu, lui offrira la visite qu'elle va rendre et l'entretien qu'elle doit avoir ; elle le priera de les sanctifier, et de préserver ses yeux, sa langue, son cœur et son esprit de toute corruption.

Elle n'ira au parloir que du consentement exprès de sa supérieure ; elle y sera modestement voilée ; elle n'y demeurera que le temps prescrit ; elle en

sortira au son des offices, à moins qu'il n'y ait nécessité de faire autrement ou quelque bienséance dont elle ne puisse se défendre. Son air sera grave, ses paroles simples, ses discours sages et entre le trop sérieux et le trop gai.

Cette conduite est celle qu'elle tient aussi à l'égard des séculières qui vivent dans le monastère, surtout si elles n'y sont que pour un temps et qu'elles soient jeunes. Elle sait que de telles personnes appartiennent au monde, et qu'elles en ont autant les maximes et l'usage que l'habit; c'est pourquoi elle se donne de garde d'entretenir avec elles d'autres liaisons que celles que ses obédiences demandent.

Cela étant, voici principalement sur quoi il faut s'examiner en retraite :

1° Si l'on a été au parloir trop fréquemment;

2° Si l'on y a été dans les temps que les Règles ne permettent pas. — Ces temps sont ordinairement l'Avent et le Carême, les heures de l'Office, et, en beaucoup de monastères, lorsqu'il y a exposition du Saint-Sacrement. Tous ces temps sont consacrés à la prière, au silence, à la retraite et à la pénitence commune. Saint Bernard dit que perdre un temps destiné par la Religion à un exercice pour l'employer à un autre, c'est commettre un larcin et une espèce de sacrilége. La supérieure peut en quelques cas

donner des dispenses ; mais il ne faut pas abuser de sa facilité, ni qu'elle abuse elle-même de son autorité ; elle est établie pour maintenir l'ordre par sa sagesse, et non pour le changer selon sa volonté.

3° Si l'on a été curieuse de savoir des nouvelles, si l'on a eu trop d'empressement pour apprendre ce qui se passe dans sa famille, ou chez les personnes de sa connaissance. — Laissez aux morts le soin d'ensevelir les morts, et laissez au monde s'embarrasser du monde. Ne vous troublez point de tant de choses; une seule est nécessaire aux simples chrétiens, à plus forte raison à une religieuse. (*Luc*, x, 42.)

4° Si l'on est demeurée au parloir plus de temps qu'il n'est permis. — Chaque monastère a son usage; ordinairement c'est une demi-heure, sinon il faut faire continuer sa permission. Hélas ! si l'on avait un peu de foi, on estimerait que ce serait donner beaucoup au monde, et beaucoup ôter à la Religion et à la solitude, et risquer aussi beaucoup pour soi-même.

5° Si l'on s'y est comportée trop familièrement, ou même trop librement. — Le royaume de Jésus-Christ n'est point de ce monde, et les religieuses qui sont ses épouses, doivent, à son exemple, n'en jamais affecter ni l'air, ni l'esprit. Il faut qu'elles

fassent paraître, sur tout leur extérieur, la retenue, la paix, la douceur et la pauvreté qui doivent être au dedans d'elles-mêmes.

6° Si l'on ne s'est point attiré de visites, ou si l'on n'a pas multiplié par cette voie ses amis et ses connaissances. — Si l'on veut encore plaire aux hommes, on n'est point servante de Jésus-Christ. (*Gal.*, I, 10.) Il y a grand schisme entre Jésus-Christ et le monde, et par conséquent entre les disciples de l'un et ceux de l'autre.

7° Si l'on a paru modeste, ou si l'on n'a point tenu des discours trop légers, ou contraires à la charité.

La règle du premier cas est dans saint Paul aux Philippiens. (IV, 5.) — Que votre modestie soit connue de tous les hommes, parce que le Seigneur est proche. — Celle du second, est de Jésus-Christ même en saint Mathieu, ch. XII. Je vous déclare que tous les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites. La troisième règle est dans saint Jacques, et a été déjà proposée : Si quelqu'un croit être religieux, et que cependant il ne veuille pas retenir sa langue, sareligion est vaine.

8° Si au contraire on s'est mêlée de prêcher et de faire la savante. — Il ne convient point à une religieuse de prêcher à la grille, parce qu'elle n'est venue

en religion, que pour garder le silence avec le monde, et non pour l'instruire. Toute sa science doit être la croix de Jésus crucifié.

9° Si l'on n'y a point parlé de ce qui se passe dans le couvent. — Ce sont des indiscrétions assez ordinaires, qui donnent occasion à plusieurs fautes considérables. Le monde a ses secrets qui ne sont pas du cloître, et le cloître a les siens qui ne sont pas du monde.

10° Si l'on n'a point volontairement arrêté ses yeux sur les nudités ou parures des personnes du monde. — Le moindre mal que causent ces sortes de regards, c'est qu'une religieuse est en danger alors de prendre du dégoût pour son état.

11° Si l'on a trop repassé en son esprit les objets et les entretiens du parloir. — On peut appliquer ici ce que dit saint Bernard à une femme, qui était venue de très-loin pour le voir, et qui, en le quittant, se recommandait à son souvenir. Je me souviendrai de vous devant Dieu, lui dit-il, mais ce sera pour le prier de ne me jamais souvenir de vous.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui m'avez séparée du monde, pour être toute à vous par Jésus-Christ mon Sauveur, que vous m'avez donné et qui m'a donnée à vous ;

faites-moi répondre à vos desseins sur moi, avec la fidélité que je vous dois. Soutenez, ô mon Dieu, le mur de division qui est entre le monde et moi, de crainte que sa chute ne cause ma perte. Il me servirait de peu que mon corps fût à l'abri, si l'esprit pouvait encore être séduit; et que vous m'eussiez fait la miséricorde de me tirer hors du monde, votre ennemi et le mien, si je ne cessais de vivre selon lui, en maximes, en désirs, en affections. Vous me jugerez un jour avec lui, et me condamnerez aussi comme lui, si vous me trouvez coupable de ses maximes.

Grand Dieu, que ni lui ni ceux qui l'aiment, ne puissent jamais me reprocher que vous m'aviez conduite au désert pour y périr; soyez-moi une forteresse invincible contre ses attraits et ses enchantements. Hélas! Seigneur, qu'il y a à craindre, quand on n'a pas cessé d'être une fragile créature, pour être venue en Religion ; quand un ennemi qu'on a voulu fuir, n'est qu'au delà d'une porte, et qu'il n'est pas possible de rompre toutes ses communications. Votre grâce, ô mon Dieu, peut seule me conserver dans ma solitude. Donnez-moi cette foi, qui fait fermer les yeux à ses pernicieuses maximes, boucher les oreilles à ses discours séduisants, et par là préserve le cœur de ses funestes cupidités.

Conduisez mes pas selon vos voies, dans les épanchements de nécessité ou d'une bienséance inévitable. Que si mes yeux se rouvrent encore quelquefois aux objets et aux personnes dont je me suis séparée pour votre amour, que ce soit toujours avec indifférence, sans attache et sans plaisir ; et puisque ma vie est cachée en vous, Seigneur Jésus, que le monde ne me connaisse plus et que je ne le connaisse plus aussi moi-même ; mais que dans l'attente de ma bienheureuse manifestation, qui doit s'opérer par la révélation de votre gloire, je vive en étrangère au siècle présent, et en citoyenne du ciel. Ainsi soit-il.

VII. — EXAMEN

SUR LES CONFESSIONS.

La confession est une des parties de la Pénitence ; par conséquent, c'est un grand mal de n'y pas apporter les dispositions convenables ; et les religieuses doivent s'examiner sur ce sujet d'autant plus soigneusement, que, se confessant plus souvent que le commun des fidèles, elles peuvent tomber plus souvent dans ce défaut.

Il est d'ailleurs très-ordinaire, que la mauvaise routine entre dans tous les exercices, à force de les répéter ; et, comme dans la plupart les religieuses ne sont mues que par leur Règle, par les usages et les cloches, à peu près comme une machine que l'ouvrier a préparée à un certain ordre de mouvements réguliers, il est à craindre qu'elles n'aillent aussi aux sacrements sans le sentiment de piété nécessaire, et sans donner à ce qu'elles font une attention suffisante.

La bonne religieuse, n'ignorant pas qu'une telle conduite serait une perpétuité de profanation, une

réitération monstrueuse de sacriléges, ne se confesse jamais qu'avec un désir toujours nouveau de se purifier par une pénitence réitérée des souillures qu'elle a contractées, et après avoir gémi humblement devant Dieu de ce qu'elle porte en elle-même une source de corruption continuelle qui, quoi qu'elle fasse pour la guérir, ne cesse de l'exposer à de nouvelles blessures.

Elle ne se promet pas, à la vérité, l'impeccabilité, parce qu'elle sent bien que tant qu'elle portera un corps de mort, elle ne peut être hors d'atteinte de toute infirmité ; mais elle se croit si indispensablement obligée à l'amendement, que, n'en voyant point en elle, elle s'humilie profondément devant Dieu, recherche avec un saint trouble les causes de ses infidélités, travaille à y remédier, en demande à Dieu la grâce, et, dans les intervalles de ses confessions, redouble son attention sur elle-même et son application à se réformer de plus en plus, se proposant de n'être plus si lâche à l'avenir, mais d'avoir tout le courage possible pour exécuter fidèlement ses bonnes résolutions.

Elle se jette aux pieds du prêtre, comme la pécheresse de l'Évangile, y demeure avec une sainte frayeur, confesse ses péchés, comme elle, humblement, sincèrement et brièvement, toujours en dis-

position de mort, et comme si le jugement de Dieu devait suivre. Elle regarde aussi le ministre sacré comme un père, avec une confiance pleine de respect, lui ouvre son cœur avec une parfaite liberté, prend garde de ne l'écouter jamais avec négligence et à demi, mais comme si c'était Dieu même, recevant ses avis et ses instructions en esprit de foi, comme capables de guérir ses péchés et de la préserver de la rechute, et regardant la pénitence qui lui est imposée, toujours comme très-disproportionnée à ses fautes, à cause de quoi elle se propose de faire dorénavant toutes ses actions en supplément. Enfin elle se prosterne très-humblement pour recevoir sa réconciliation, et, s'étant retirée avec une grande humilité, elle remercie Dieu de la grâce qu'elle vient de recevoir, le prie de lui faire celle d'en bien profiter et d'être fidèle à ses résolutions.

Voici principalement sur quoi elle s'examinera :

1° Si l'on s'est confessée lorsqu'on en avait besoin. — C'est le besoin qu'on a des remèdes, qui en détermine l'usage ; c'est aussi l'infirmité ou la santé de l'âme, qui règle l'usage du sacrement de Pénitence. Ce que les Constitutions prescrivent quelquefois sur ce sujet, ne peut être que général, et pour arrêter les indévotions et la paresse ; mais il faut y

obéir, ne serait-ce que pour donner bon exemple.

2° Si l'on a apporté au sacrement les dispositions nécessaires. — La conscience diligemment examinée, la conduite soigneusement parcourue, le cœur humilié, brisé, le péché haï et détesté, avec un désir tout sincère d'aimer Dieu, une résolution ferme de satisfaire à sa justice et de se corriger, et toujours en préparation de mort.

3° Si l'on s'est accusée en pénitente, comme au tribunal de Jésus-Christ même. — On y est excusé et absous, dit saint Augustin, lorsqu'on s'y accuse soi-même ; mais on y est condamné, lorsqu'on s'excuse.

4° Si l'on n'a point déguisé ou enveloppé ses péchés. — Ce serait mentir au Saint-Esprit et vouloir se cacher à ses lumières, ce qui ne se peut, et ressembler à Adam qui voulut se cacher sitôt qu'il eut péché, comme s'il était possible de se cacher à Dieu.

5° Si l'on a dit tous les péchés, qu'on croit ou qu'on craint être mortels. — Si l'opinion ou la crainte qu'on a, sont bien fondées, on profanerait le sacrement en ne s'accusant pas des fautes que l'on croit ou que l'on craint être mortelles. Si elles ne sont pas bien fondées, on s'humilie davantage, et on est dans de meilleures dispositions envers Dieu.

6° Si on n'a point rempli sa confession d'histoires

ou de narrations vaines, inutiles et même étrangères. — La confession n'est point une conversation ; mais une accusation sincère, naïve et courte.

7° Si avant ou après sa confession, on n'a point entretenu inutilement le confesseur des choses de la maison ou de ce qui n'appartient point à la conscience. — Cet abus est ordinaire dans les monastères de filles, surtout quand elles ont affaire à des moines. Il ne faut parler que de sa conscience, sitôt qu'on est devant le prêtre, et se retirer dès qu'on a fini.

8° Si l'on ne s'est point rendue familière avec son confesseur. — Le concile de Tolède le défend en termes formels ; le contraire a de grands inconvénients, et il est rare alors que la pénitente conserve longtemps la confiance, et le confesseur son autorité.

9° Si l'on a fait chaque jour l'examen de sa conscience. — L'intégrité de la confession dépend de la bonté de l'examen qui le précède ; et la bonté de cet examen dépend du soin qu'on a de faire l'examen journalier.

10° Si l'on s'est confessée sans douleur, ou sans avoir dessein de se corriger. — On expose par là le sacrement à la nullité ; on s'expose soi-même à tomber ensuite dans d'autres fautes plus considérables et dans une sorte d'impénitence. Ce qui est

vrai même à l'égard de ceux qui n'accuseraient que des péchés véniels. Mieux vaudrait alors ne se confesser pas.

11° Si l'on ne s'est point corrigée de ses péchés.— Que sert-il de s'humilier, si l'on ne change? dit saint Grégoire. Il faut faire de dignes fruits de pénitence ou l'on périra, selon Jésus-Christ même; et les fruits dignes, selon le même saint Grégoire, sont de pleurer amèrement les péchés qu'on a commis, et de ne les plus commettre après les avoir pleurés.

12° Si l on a péché ou plus souvent ou plus grièvement, ou si l'on n'a point fait pénitence, sous prétexte que Dieu est bon et tout miséricordieux. — C'est donc, dit l'Apôtre, que la bonté et la miséricorde de Dieu doit vous rendre plus criminels et plus impénitents!... (*Rom.*, II.) Il faut tout espérer de la bonté et de la miséricorde de Dieu; mais il faut aussi tout craindre de sa justice.

13° Si l'on a expié ses fautes par des satisfactions convenables. — Le concile de Trente demande que ces satisfactions soient proportionnées, autant que possible, au nombre et à la qualité des péchés. (*Sess.* 14, ch. VIII.) Il faut se châtier en cette vie, dans la confiance en la miséricorde de Dieu, crainte d'être châtié en l'autre selon sa justice.

14° Si l'on a déféré aux avis de son confesseur.—

— Il est assis non sur la chaire de Moïse, mais sur celle de Jésus-Christ ; faites tout ce qu'il vous dira.

15° Si l'on a mal parlé des confesseurs qui viennent dans la maison, ou qu'on s'en soit raillée. — Ce sont des pères spirituels, et les mépriser ou s'en railler, c'est commettre le péché de Cham, qui fut frappé de malédiction, pour s'être montré irrespectueux envers Noé, son père, en présence de ses frères.

16° Si au contraire on a parlé de son confesseur trop souvent, ou en le louant trop. — Saint Paul veut qu'on rende un double honneur à ceux qui nous conduisent de la part de Dieu, et cela peut consister dans le respect qu'on leur doit pour leur qualité, et dans la reconnaissance que méritent leur charité et leur travail. Au surplus, il ne faut que leur porter une confiance entière, leur bien ouvrir sa conscience et prier souvent Dieu pour eux. Les aimer autrement, c'est un mal d'où naissent souvent l'attache et la jalousie.

17° Si l'on a été divisée avec ses sœurs, à cause de son confesseur. — C'est tomber dans la faute que reproche saint Paul aux Corinthiens, dont les uns disaient : Nous sommes à Paul ; et d'autres : A Céphas. Est-ce donc, leur dit-il, que Jésus-Christ est divisé ? N'est-il pas le Seigneur et le Maître de

tous? N'a-t-il pas été crucifié pour tous? Tous donc sont à lui seul. Céphas plante, Apollon arrose, Dieu seul donne l'accroissement.

PRIÈRE.

Que votre miséricorde est grande, ô mon Dieu, de nous avoir ouvert la piscine de la Pénitence, et d'avoir voulu que la voie pour y aller nous fût aussi facile, que les besoins que nous avons d'y recourir pour nous y purifier, sont fréquents! Faites, ô mon Dieu, que je ne néglige jamais un remède qui m'est si nécessaire; que je n'aime point à vivre dans la boue et dans la fange, qui me font avoir besoin de cette eau salutaire; que je sente la profondeur des blessures que je me serai faites en vous offensant, et que je ne demeure pas aveuglée sur le danger auquel je m'exposerais, si je ne courais pas promptement au médecin et aux remèdes que vous m'avez donnés. Pénétrez-moi, ô mon Dieu, du malheureux état où l'on est à vos yeux, lorsqu'on est pécheur, et de ce que l'on doit craindre, lorsqu'on ne veut pas cesser de l'être.

Grand Dieu, dont la bonté n'a point de bornes, lavez-moi et je serai lavée, purifiez-moi et je serai purifiée; et m'ayant fait cette miséricorde à cause de votre saint nom, faites-moi encore celle de me

conserver dans la grâce de ma réconciliation avec vous. Faites-moi, Seigneur, continuer à marcher dans la voie de la pénitence, avec toute l'ardeur dont je puis être capable étant aidée de votre sainte grâce ; et m'affermissez pour toujours en celle d'une entière persévérance dans la justice et dans votre saint amour. Ainsi soit-il.

VIII. — EXAMEN

SUR LES COMMUNIONS.

L'état de la Religion bien entendu n'est proprement qu'un état de communion continuelle des religieuses avec Jésus-Christ, par le moyen de la retraite qu'elles continuent jour et nuit; et de Jésus-Christ avec les religieuses, par la voie de ses inspirations divines, de ses paroles saintes, et de ses grâces, qu'il ne cesse de leur communiquer en toutes manières.

Le cloître, la cellule et l'église sont les lieux où se forme cette communion; mais le pain sacré de l'autel est le lien qui l'achève et qui la perfectionne autant qu'il se peut, n'y ayant point d'autre exercice ni d'occasion, où cette union soit plus mutuelle, plus sensible et plus intime.

Cela fait que la bonne religieuse dirait volontiers à Dieu ce que lui disait saint Pierre sur le Thabor : Seigneur, il fait bon ici; permettez-moi d'y établir un tabernacle et d'y demeurer à l'ombre

de vos ailes, sous vos yeux et sous votre main, pour en recevoir le pain sacré de votre sainte table, jusqu'à ce que ma mortalité ayant été absorbée toute entière dans la mort de Jésus-Christ, je passe à la gloire, pour vivre avec vous dans une communion éternelle.

Et cette bonne âme, s'étant affermie dans cette disposition, ne craint rien tant que de se voir privée de quelques communions, soit qu'étant tombée dans quelque infidélité, elle se croie obligée de se retirer d'elle-même, ou que le sage ministre, auquel elle a confié sa conduite, juge à propos de la tenir dans l'humiliation et dans la pénitence. Que si en effet elle est séparée, elle gémit de son malheur et ne cesse intérieurement de se purifier, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu son retour et sa réconciliation.

Elle n'a garde, dans ces sentiments, de croire, comme font tant de religieuses lâches et peu dévotes, qu'il lui soit libre de communier ou non ; mais persuadée, que Jésus-Christ a tellement lié ensemble la participation de son esprit et la manducation de son corps, qu'elle serait incapable d'être animée de cet esprit divin, si elle n'était souvent nourrie de ce corps adorable, elle s'applique continuellement à attirer l'un en elle par ses désirs et ses

affections, afin de recevoir l'autre avec plus de fruit, et elle tâche de mériter par ses actions et par sa conduite, qu'il lui soit permis de recevoir souvent le corps sacré de Jésus, afin de vivre plus parfaitement de son divin esprit.

Cela porte cette bonne âme à sonder souvent son cœur, afin de voir si sa vie correspond à cette divine nourriture, si ses communions la changent, et diminuent les défauts qu'on remarquait en elle; étant persuadée que, sans cela, elle recevra bien Jésus-Christ, mais qu'elle ne le mangera point; parce que, selon les saints Pères, manger Jésus-Christ, n'est autre chose que vivre de lui, être transformé en lui, et demeurer constamment à lui.

Sa vie donc, à la bien examiner, n'est qu'une préparation continuelle à la communion, qu'une épreuve rigoureuse sur la communion, et qu'une action de grâces perpétuelle pour la communion. Toutes ses actions se succèdent les unes aux autres, à cette fin. Tout est en elle ou humilité, ou patience, ou adoration, ou charité, ou louange, ou reconnaissance, ou sentiment de son indignité personnelle, soit par rapport à sa dernière communion pour en conserver les grâces, soit par rapport à la suivante pour la faire avec plus de pureté et de fruit que toutes les précédentes.

Suivant ce plan, on s'examinera principalement sur les articles suivants :

1° Si l'on s'est éprouvée soi-même avant de communier. — Saint Paul l'ordonne (*I. Cor.*, XI, 28.) S'éprouver, c'est examiner son cœur, sa conscience et sa vie. Il faut que l'amour de Jésus-Christ domine dans le cœur, que la conscience ne reproche point de mauvaises habitudes ni l'amour du péché, et que la vie soit sainte, pénitente et vraiment religieuse.

2° Si l'on n'a pas communié indignement : — 1° sans épreuve suffisante, 2° sans amour de Dieu, 3° sans charité avec le prochain, 4° sans avoir quitté le péché, 5° sans l'avoir expié, 6° sans avoir détruit ses habitudes criminelles, 7° sans s'être dégagée des occasions dangereuses et prochaines.

3° Si l'on a communié en mémoire de Jésus-Christ. — Jésus-Christ l'ordonne lui-même. (*S. Luc*, ch. XXII, 19.) 1° En mémoire de sa mort, pour s'en appliquer les fruits. 2° En mémoire de son alliance avec nous, pour en conserver la grâce. 3° En mémoire de son amour, pour l'aimer durant toute notre vie, comme il nous a aimés durant toute la sienne.

4° Si l'on n'a pas communié sans discerner assez le corps de Jésus-Christ. — Cette obligation est

prescrite par l'Apôtre. (I *Cor.*, XI, 29.) Discerner l'importance de l'action, de peur de trouver la mort où l'on doit trouver la vie ; discerner sa disposition, afin de communier toujours saintement, dignement et utilement ; discerner le temps de la communion, afin que ce ne soit ni trop fréquemment, s'il convenait qu'elle dût être rare, ni rarement, s'il convenait qu'elle fût fréquente. Si l'on a la ferveur des premiers chrétiens, dit saint Bonaventure, on peut communier tous les jours, parce que les premiers fidèles le faisaient; sinon, il ne faut communier qu'à proportion du profit qu'on en retire. Ce saint ajoute, qu'il n'y a guère que les personnes vertueuses, qu'il estime devoir communier tous les huit jours.

5° Si l'on n'a pas communié sans permission et sans avis. — « Obéissez à l'évêque, comme Jésus-Christ a obéi à son Père, et soyez soumise aux prêtres, comme vous le seriez aux apôtres. Rompez avec eux cet unique pain, qui est le vrai remède pour nous obtenir l'immortalité, et l'antidote salutaire qui nous délivre de la mort, pour nous donner la vie éternelle par Jésus-Christ. » (*S. Ignace, martyr.*) Il faut avoir pour confesseur : 1° un prêtre zélé pour Dieu et pour les âmes ; 2° expérimenté sur l'état religieux en particulier ; 3° qui ait la

science de la discipline ascétique ; et prendre les avis de ce digne prêtre pour régler ses communions.

6° Si l'on n'a point laissé passer des temps trop longs sans communier. — Si c'est le pain de chaque jour, pourquoi ne se pas rendre digne de le manger chaque jour ? disait saint Augustin aux chrétiens de son temps. Que dirait-il aux religieuses, qui habitent dans la maison de Dieu, et dont la principale cellule doit être le sanctuaire ? On reçoit la mort, si l'on communie indignement ; mais l'on n'a point la vie, si l'on ne communie pas. Ces deux extrémités ne sont-elles point également à craindre ? et la bonne et fréquente communion étant le meilleur parti, pourquoi ne la pas désirer, ne s'y pas disposer, ne la pas faire ?

7° Si l'on n'a pas communié sans dévotion. — Celui qui s'approche de l'autel avec tiédeur, sans dévotion et sans attention, reçoit son jugement, dit saint Bonaventure. (*Préparation à la sainte messe*, ch. v.) La dévotion sensible n'est pas requise, mais la vraie et solide dévotion est nécessaire ; elle consiste dans les actes d'une foi vive, d'une espérance ferme et d'une charité ardente. (*S. Thomas.*)

8° Si l'on n'a point communié sans penser à devenir meilleure, et sans retirer de ses communions

aucun fruit spirituel. — C'est abuser des saints mystères et ressembler à Hérode, dit saint Jean Chrysostôme, lequel feignait de chercher Jésus-Christ afin de l'adorer, mais qui ne fût venu que pour le faire mourir. Ne craignez rien tant que de paraître adoratrice, et d'être en effet profanatrice. C'est, par un baiser de Judas, livrer encore Jésus-Christ à ses ennemis, et s'y livrer soi-même en même temps. Il faut changer de vie, en recevant la vie. (*S. Augustin.*)

9° Si, étant tombée en quelque péché mortel, on a communié sans en faire aucune pénitence. — Saint Thomas enseigne que, quelque contrition qu'on croie avoir, et quand même on se serait confessé, il faut faire pénitence durant quelque temps et se nourrir du pain des larmes avant que d'être nourri de celui des Anges ; et c'est communier indignement, dit saint Augustin, que de communier lorsqu'il faut faire pénitence. (*Epit.* 54.)

10° Si on ne s'est point soustraite souvent aux communions de la Règle et de la Communauté. — La loi n'est point pour la juste. La bonne religieuse vit dans un attrait pour la communion si vif et si continuel, que toute sa joie, selon le sentiment de saint Chrysostôme, est de pouvoir communier, et toute sa tristesse d'en être privée. Les règles ne sont

que pour les religieuses lâches et paresseuses, auxquelles il est utile d'être forcées d'entrer dans la salle du festin. D'ailleurs toutes satisfont à ces règles, ou par la communion réelle, ou en la désirant avec amour, ou en s'y disposant prochainement, ou en faisant sincèrement pénitence.

11° Si on n'a point eu d'autre ardeur qu'à la communion, et non à la mortification de ses imperfections. — Une mère ayant consulté saint François de Sales sur ce cas, où elle croyait qu'était sa fille, ce saint lui conseilla de la mener tous les huit jours à confesse ; et à la communion, seulement tous les mois.

12° Si on a communié à dessein d'arriver par ce moyen à la perfection, sans cependant y avoir travaillé. — La communion est le grand moyen d'atteindre à la perfection ; mais il faut la recevoir avec le désir, et le soin en même temps, d'ôter du cœur tout ce qui peut déplaire à celui que nous y voulons loger. (*S. François de Sales.*)

13° Si on ne s'est pas mise peu en peine de communier avec des péchés véniels. — Ne négligez pas vos péchés, quoiqu'ils soient petits. Les gouttes d'eau étant multipliées, remplissent les fleuves et entraînent les arbres avec leurs racines. Si nous avions honte de toucher au corps de Jésus-Christ avec des

mains sales, appréhendons encore plus de le recevoir dans une âme impure.

14° Si on ne s'est pas peu souciée de se corriger des péchés véniels, et qu'on ait communié en cette disposition. — Le ressentiment de quelque atteinte du péché n'empêche pas qu'on ne puisse communier tous les huit jours ; mais il ne le faut pas faire, si on y a la volonté engagée, parce qu'en tel cas, la communion charge plutôt la conscience, qu'elle ne la purifie.

15° Si on n'a point communié le jour même qu'on s'est impatientée contre ses sœurs ou troublée pour quelqu'autre chose. — Saint Chrysostôme, s'étant trouvé un peu ému dans une assemblée d'évêques, pria un autre évêque d'offrir les saints mystères en sa place; et à Dieu ne plaise, dit saint Bernard, que j'ose approcher de l'autel du Seigneur de paix sans être en paix ! Et si, selon le principe de Jésus-Christ, je dois apaiser mon frère que j'ai offensé, avant que de me présenter à l'autel ; combien n'est-il pas à propos aussi que je m'éloigne, lorsque je ne me suis point pacifié moi-même !

16° Si on n'a point été trop dissipée le jour de la communion. — La semence qui tomba le long du chemin, ne rapporta point de fruit, parce que les passants en foulèrent aux pieds une partie, et que

les oiseaux du ciel enlevèrent l'autre. (*S. Luc*, VIII, 4 et 5.) Sainte Thérèse étant jeune et ne communiant pas encore, ne quittait pas sa mère d'un moment les jours qu'elle savait qu'elle avait communié.

17° Si au contraire on a marqué plus de dévotion et qu'on ait été plus régulière. — Autrement ce serait se rendre coupable du reproche que faisait saint Jean-Baptiste aux Juifs : que le Sauveur du monde était au milieu d'eux, et qu'ils ne pensaient point à lui. La vie d'une religieuse est cachée en Jésus-Christ ; mais la vie de Jésus-Christ doit se manifester dans la vie d'une religieuse. Les fidèles qui se veulent nourrir du corps de Jésus-Christ doivent travailler à se rendre eux-mêmes le corps de Jésus-Christ. (*S. Aug.* XXVI, sur saint Jean.)

18° Si, en communiant, on a annoncé la mort de Jésus-Christ. — L'Apôtre l'ordonne expressément (I *Cor.*, XI, 26) ; et on annonce la mort de Jésus-Christ, dit saint Basile, lorsqu'on meurt au péché et qu'on vit à Jésus-Christ, que le monde nous est crucifié et que nous sommes crucifiés au monde.

19° Si, lorsqu'on a communié, on a vécu pour Jésus-Christ. — Celui qui mange ma chair et boit mon sang, dit Jésus-Christ même, vivra pour moi, comme je vis pour mon Père. (*S. Jean*, VI, 58.) Celui qui reçoit Jésus-Christ en la communion, au senti-

ment de saint Cyrille, est fait participant de la divinité et de l'humanité de Jésus-Christ ; il doit donc mener sa vie divine, et montrer de la participation à ses inclinations et à ses exemples, comme il en a à son corps et à son sang. Jésus-Christ, quoique fait homme, ne perd rien de la vie divine qu'il a reçue de son Père, mais il vit tout pour lui; ainsi celui qui communie, quoique tout misérable, ne doit rien perdre de la vie de Celui dont il reçoit le saint corps, mais il doit la représenter en terre.

20° Si, lorsqu'on a communié, on est demeurée en Jésus-Christ, et si on a fait demeurer Jésus-Christ en soi. — Cette obligation des communiants est encore de Jésus-Christ. (*S. Jean*, VI, 5.) Et le même apôtre dit, dans la première de ses épîtres (ch. II) : Si quelqu'un dit qu'il demeure en Jésus-Christ, il doit marcher comme a marché Jésus-Christ. Et c'est demeurer en Jésus-Christ et dans son amour, que de garder ses commandements et sa parole, et d'avoir une foi ferme, une dévotion stable, permanente et universelle. La vie la plus religieuse ne peut jamais exprimer cette divine demeure que très-imparfaitement et insuffisamment. Que doit-on dire de celle qui l'est peu ou point du tout?

PRIÈRE.

Je me perds, ô mon Dieu, dans la diversité de sen-

timents et d'affections, que me cause la considération de ces grandes vérités et l'importance de ces règles saintes. Les unes m'attirent à votre autel, parce qu'elles me font sentir le besoin que j'ai du pain sacré que vous m'y présentez ; mais les autres m'en éloignent, parce qu'elles m'instruisent des dispositions de sainteté, dans lesquelles je dois m'en nourrir, si je ne veux trouver la mort où je croirais trouver la vie. Voyant, ô mon Dieu, avec quelle bonté vous avez institué cet adorable mystère pour être la nourriture de mon âme, je désirerais pouvoir consacrer tous les jours de ma vie à des adorations perpétuelles et à des reconnaissances sans fin pour un si grand bienfait ; mais je vous entends me dire que cela ne suffit pas au vœu de votre ineffable amour envers moi ; que je dois vous adorer sans doute, puisque vous êtes mon Dieu ; mais que je dois aussi vous manger, puisque vous vous êtes fait mon pain. Je veux donc manger ce pain qui est vous-même ; mais me mettant en disposition de vous obéir, j'entends votre Apôtre m'avertir, que je m'éprouve soigneusement, et en même temps votre ministre sacré me crier, à haute voix, que ce pain des Anges est pour les enfants et pour les saints, et non pour les chiens et les profanes ; et m'éprouvant avec sincérité, je ne me trouve ni ange, ni enfant, ni sainte ; mais une

profane, une épouse adultère, une vraie chienne, qui ne fait que retourner sans cesse aux vomissements de ses infidélités ; je me trouve un cœur tout froid, et une vie toute indigne de mon adoption céleste, qui reprends plutôt toutes mes inclinations corrompues, que je n'ai commencé de me réformer à une vie régulière. Je pense donc sérieusement aujourd'hui à me retirer, comme je crois le devoir faire ; mais je vous entends me parler de nouveau et me menacer que je n'aurai point la vie éternelle en moi, si je ne mange votre chair et ne bois votre sang ; et que je serai exilée pour toujours du banquet du ciel, si je ne me mets en état de participer à la cène de la terre. O mon Dieu, que faire donc en ces extrémités ? à quoi me déterminer enfin ? si je mange, je dois craindre de mourir, et si je ne mange point, je ne trouverai point la vie.

Grand Dieu ! cette conciliation de résolutions et de sentiments opposés sera encore l'ouvrage de votre amour et de votre infinie sagesse. Daignez me décider vous-même, en réglant la confiance qui me fasse vous recevoir, et en me purifiant par votre sainte grâce de toutes mes fautes, qui seraient capables d'opérer ma condamnation, au lieu de causer mon salut et ma vie. Daignez guérir les ulcères de mon âme, et j'oserai m'approcher de votre saint autel. Daignez

la guérir de ses langueurs et éteindre ses flammes impures, et j'oserai espérer que ma foi en deviendra plus ferme, ma volonté plus courageuse à fuir le mal et à faire le bien ; et c'est, ô mon Dieu, ce que je vous supplie d'opérer en moi, dans toutes les communions que vous me permettrez de faire le reste de ma vie. Accordez-moi qu'elles soient toujours la ruine de mes vices, l'extinction de mes concupiscences, l'accroissement de la charité, de l'humilité, de l'obéissance, de l'anéantissement de moi-même, et de toutes les vertus chrétiennes et religieuses ; qu'elles soient toujours ma force et mon appui contre mes ennemis visibles et invisibles, le calme parfait de mes passions, le rassasiement entier de la faim et de la soif de mon âme, la plénitude de ses besoins et la consommation de ses désirs. Grand Dieu ! qui me faites cette grâce de vouloir vous unir à moi si intimement et si miraculeusement, changez mon cœur comme vous changez le pain lui-même ; créez en moi un cœur nouveau pour ce corps nouveau ; changez ce qu'il y a en moi de faiblesses en vos vertus divines, comme vous changez le vin en la force de votre précieux sang, et faites que, par cette communication et cette union toute divine, je ne sois plus qu'à vous, et que rien ne me puisse plus jamais diviser de vous-même et de votre unité ; mais que

je regarde toutes les créatures comme éloignées de moi et infiniment au-dessous de ce que je suis devenue par ma communion. Que je n'oublie jamais, après vous avoir reçu, que je ne dois plus alors être différente de vous, et que, comme vous, je ne dois aussi avoir aucune affection ni aucun sentiment que pour vous, et n'être plus touchée d'aucune autre chose qu'autant que vous le voudrez, et que cette chose vous touchera vous-même.

Que ce corps adorable donc, ô mon Dieu, que vous me donnez en communiant, soit l'âme de mon âme, comme mon âme est l'âme de mon corps, et que toutes mes pensées et mes affections, tous mes mouvements et toutes mes œuvres procèdent de lui, comme les mouvements et les actions naturelles procèdent du corps. Que ce pain céleste me fasse devenir céleste et divine, et m'ôte le goût de toutes les choses de la terre, en me donnant celui des choses du ciel. Que ce vin délicieux du royaume de Dieu apaise la soif de mon âme ; qu'il tempère les ardeurs de ses passions et ses désirs déréglés. Qu'enfin cette manducation et ce breuvage miraculeux élèvent mon âme, mon esprit et mon cœur vers vous de plus en plus, infiniment au-dessus de toutes les créatures visibles et invisibles, et la fassent reposer en vous seul qui êtes sa vie, son salut,

son bonheur et sa demeure dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

AUTRE PRIÈRE DE L'ÉGLISE.

Accordez, s'il vous plaît, Seigneur, que la participation à votre très-saint corps et à votre précieux sang ne tourne jamais à mon jugement ni à ma condamnation ; mais qu'elle garde mon corps et mon âme pour l'éternité ; qu'en le recevant avec un cœur pur, en même temps que je le reçois dans ma bouche, j'obtienne de vous qu'il s'attache à mes entrailles par ses vertus, et qu'il ne demeure en moi aucune tache de péché ; mais que je vive pour vous et en vous, et que j'y demeure maintenant et à jamais dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

TE DEUM, EN ACTION DE GRACES.

1° *Je confesse, ô mon Dieu, que vous êtes mon souverain Seigneur, que je tiens l'être et la vie de vous,* que vous m'avez faite ce que je suis, et que c'est par vous que j'ai la vie et le mouvement.

Je vous remercie particulièrement de la grâce de mon baptême, et de l'éducation pieuse et chrétienne que vous avez permis que j'aie reçue. Mais, Seigneur, je vous remercie très-particulièrement des grâces que vous venez de me faire dans ma retraite. Ne permettez pas, Seigneur, que je sois coupable de la criminelle ingratitude de ces indignes lépreux, lesquels, au moment de leur guérison, oublièrent leur bienfaiteur et la grâce qu'ils en avaient reçue. Recevez donc, ô mon Dieu, mes très-humbles actions de grâces pour toutes les lumières dont vous avez daigné m'éclairer, pour l'onction que j'y ai ressentie, et enfin pour la rénovation, que vous y avez faite par votre grande miséricorde,

de mon esprit, de mon cœur et de mon âme. J'y étais venue chargée d'infidélités, et vous me les avez pardonnées; j'avais quitté mes devoirs, et vous m'y avez rappelée; enfin j'allais mourir, et vous m'avez fait revivre. Grand Dieu, mon souverain Seigneur, je rapporte à vos pieds, par l'esprit d'une très-parfaite reconnaissance, tout ce que je suis, et tout ce que j'ai reçu de vous, et le consacre entièrement à votre amour et à votre adoration. Régnez sur moi en souverain, puisque vous l'êtes, et commandez en maître. Forcez ma volonté à vous obéir, si elle est rebelle à la vôtre, ou se porte avec lâcheté à accomplir vos préceptes. Je vous rends mes très-humbles actions de grâces, pour toutes les marques que vous m'avez données de votre amour, ô mon Sauveur. Accordez-moi que je me rende digne de cette noble adoption, à laquelle vous avez daigné m'élever. Ne permettez pas que je dégénère, ni que je fasse jamais rien qui soit indigne du caractère de vos vraies filles.

Donnez-moi, ô Père céleste, le cœur de vos enfants, et, puisque vous voulez que ce soit dans le ciel que je vous réclame comme mon Père, ne permettez pas que je rampe davantage avec les enfants des hommes, ni que j'aie leurs mœurs ni leurs inclinations. Faites-moi la grâce que mon

âme se détache de la terre de plus en plus, pour se porter toute au ciel ; qu'elle cherche avec zèle à y établir sa demeure dès maintenant ; qu'elle s'élève autant qu'elle pourra, pour vous y contempler d'une vue d'aigle, vous qui êtes le vrai soleil de justice ; qu'elle s'efforce d'y aimer son Dieu, son père, d'un amour tout tendre et tout filial, d'y soupirer sans cesse après la bienheureuse vie du ciel, de la demander incessamment, et enfin de mener ici-bas une vie digne de la félicité qu'elle attend de vous.

2° *Tous les Anges, les cieux et toutes les puissances, les Chérubins et les Séraphins vous crient sans cesse à haute voix : Saint, Saint, Saint, est le Seigneur Dieu des armées.*

O mon âme, unissons-nous à ces esprits bienheureux ; louons ensemble notre commun Seigneur, et d'autant plus, qu'il a fait pour nous ce qu'il n'a jamais fait pour eux : car il ne s'est point rendu le libérateur des Anges, mais de la race d'Abraham. Il s'est fait en tout semblable à nous, afin d'être envers Dieu notre pontife pour expier nos péchés.

3° *Vous crient à haute voix.* Les Anges n'ayant point de voix, ô mon Dieu, ne peuvent, comme nous, vous louer ni à haute voix ni à basse voix ;

mais ces voix, ces cris qui de leur part s'élèvent sans cesse vers vous, ce sont leurs cœurs constamment élevés et arrêtés en vous dans l'amour et l'adoration.

Donnez-moi, Seigneur, d'imiter cette disposition, autant que je le pourrai ; donnez-moi de me détourner de plus en plus de tous les objets périssables, pour tourner vers vous tous les regards de mon âme. Accordez-moi, ô mon Dieu, que j'établisse comme des degrés en mon cœur, et que je fasse monter mon âme en quelque sorte par ces degrés, afin qu'elle aille brûler d'un amour ardent pour vous, comme un séraphin, et vous être pour ainsi dire collée par ses affections et ses désirs, comme un chérubin. Donnez-moi de trembler devant vous d'une frayeur toute respectueuse comme les *puissances*, de vous obéir avec la régularité des *cieux*, et de vous servir avec la pureté des *Anges*.

4° *Vous louent sans cesse*... Que vous m'avez fait de grâces, ô mon Dieu, de m'avoir appelée à un état qui me ramène si souvent, durant le jour, à vous chanter des cantiques de louanges, d'amour et de reconnaissance ! Dans le désir que j'ai de vous y louer comme les bienheureux, donnez-moi, ô mon Dieu, d'être pleine de foi dans ces précieuses occupations ; donnez-moi d'attendre avec une sainte im-

patience ces pieuses révolutions d'offices et d'oraisons, de ne m'y plus traîner en lâche, comme j'ai si souvent fait ; mais de passer ces saints moments dans la ferveur, et de ne les voir jamais finir qu'à regret; et qu'enfin, lorsque ma bouche vous louera, mon cœur soit toujours proche de vous, et que ce soit lui qui remue mes lèvres et ma langue !

5° *Saint, Saint, Saint*... J'ai, ô mon Dieu, une confusion extrême d'avoir presque toujours entendu ces paroles célestes avec des oreilles souillées, et de les avoir même dites, dans les redoutables mystères, avec une bouche impure. Donnez-moi de pleurer une si grande profanation, de ne plus dire à l'avenir : *Saint, Saint, Saint,* que je ne me souvienne que je dois être toujours sainte, sainte d'esprit, sainte de corps, et sainte d'âme; sainte dans mes pensées, sainte dans mes paroles et sainte dans mes actions. Que je n'oublie jamais, que trois choses obligent singulièrement une religieuse à être sainte : son baptême, ses communions fréquentes, et sa consécration spéciale au culte de Dieu ; et que cette triple sainteté dépend de sa fidélité inviolable à ses trois vœux, à être vraiment pauvre d'esprit, obéissante jusqu'à la mort, et chaste d'esprit, d'âme et de cœur, comme de corps. Faites-moi pour cela comprendre, ô Dieu de sainteté,

qu'autrement mes louanges et mes adorations ne vous plairont jamais, et que vous rejetterez toujours loin de vous les remercîments que je m'efforcerai de vous faire pour tous vos dons. Car peut-on les reconnaître dignement, si ce n'est par le saint usage qu'on en fait? et peut-on croire qu'on sert dignement un Dieu qui est la sainteté même, si on n'est sainte, ou si on ne s'applique sincèrement à le devenir?

6° *Les cieux et la terre sont pleins de l'éclat et de la grandeur de votre gloire.*

Et ils publient, Seigneur, cette plénitude selon le degré dans lequel vous la leur avez communiquée. Les cieux n'ont encore rien changé à leurs périodes ; la terre est demeurée constamment immobile ; et la mer, toute fougueuse qu'elle est, n'a point passé les limites que vous lui avez prescrites. Et moi, misérable que je suis, moi que vous avez distinguée en grâces et en dons, je ne suis pleine que d'insensibilité pour vous, je ne vous témoigne qu'une très-indigne ingratitude ; vous entassez en moi grâce sur grâce, miséricorde sur miséricorde, et tout coule dans mon âme comme dans un vaisseau sans fond. Loin de glorifier la bonté et la sagesse avec laquelle vous me conduisez, je suis pour votre bonté et votre sagesse un sujet perpétuel de scandale, en donnant sujet de dire : Son Dieu

l'a donc abandonnée, ou elle a donc abandonné son Dieu ; où est donc sa foi, son espérance, sa religion?

Donnez-moi, mon Dieu, de vous être dorénavant plus fidèle ; faites que je montre les fruits de tous vos dons ; accordez-moi de faire connaître sans cesse et partout, que vous êtes mon Dieu et que je suis votre créature, que vous m'aimez et que je vous aime, que vous me faites continuellement du bien et que je suis fidèle à en profiter.

7° *Le chœur glorieux des Apôtres, la troupe vénérable des Prophètes et les escadrons triomphants des martyrs célèbrent éternellement vos louanges.*

Et leurs louanges, ô mon Dieu, vous seront éternellement d'une agréable odeur, parce que ces grands saints vous glorifient continuellement des grâces que vous leur avez données. Aux *prophètes,* vous avez donné d'annoncer vos ordres aux grands et aux peuples de la terre ; et ils vous rapportent, pour fruit du talent que vous leur avez confié, une fidélité que ni les promesses ni les menaces des puissances n'ont pu affaiblir. Vous avez donné aux *apôtres* de planter votre Église et de représenter votre personne ; et ils vous rapportent un zèle que ni les tyrans, ni les démons n'ont pu vaincre. Enfin vous avez donné aux *saints martyrs* d'être les témoins illustres et publics de votre nom ; et ils

vous rapportent une charité que ni les tourments ni la mort n'ont pu éteindre.

Grand Dieu! ai-je jamais reconnu de cette sorte aucun de vos bienfaits? ingrate que je suis, je les laisse tous tomber, comme si je ne dévais pas un jour vous en rendre un compte rigoureux ; et j'oublie misérablement tout ce que votre miséricorde vous fait faire sans cesse pour moi!

Accordez-moi, mon Dieu, que reconnaissant aujourd'hui, par le secours de vos lumières, mes affreuses ingratitudes, je ne les réitère plus jamais; mais qu'au moment même que vous m'avez fait quelque nouvelle grâce, je me propose d'en profiter, et que, dans la suite, je vous rapporte le bon usage que j'en aurai fait.

8° *La sainte Église, ô Père d'infinie majesté, confesse votre nom par toute la terre, avec le nom adorable de votre fils véritable et unique, et celui du Saint-Esprit consolateur.*

La fille s'unit à sa Mère, Seigneur, et vous fait avec elle son humble confession, croyant de cœur pour être justifiée, et confessant de bouche pour être sauvée, que vous êtes mon Dieu et mon Créateur, ô Père d'infinie majesté; que vous êtes mon Dieu et mon Sauveur, vous, Fils véritable et unique; que vous êtes mon Dieu et le sanctificateur de mon âme,

vous Esprit-Saint et divin Consolateur ; adorant en vous un seul Dieu en trois Personnes, et trois Personnes en une seule et même Unité divine.

Faites-moi la grâce, Trinité adorable, de vivre et de mourir dans cette croyance, et que des obscurités de la Foi je mérite de passer à la claire vision de votre majestueuse beauté ; que des tristes langueurs de l'espérance j'arrive à la jouissance de votre infinie bonté ; et que je dise, dans l'excès de mon bonheur : « Je vous vois enfin ô Dieu, en qui j'ai espéré ! je jouis enfin de vous, ô Dieu, en qui j'ai cru, et je vais vous aimer, non plus d'un amour faible et interrompu, mais d'un amour parfait, infini, éternel. »

Conservez-moi le don de la Foi, ô mon Dieu, je vous en conjure et accordez-moi d'en porter les fruits jusqu'à la mort. Je crois, mais augmentez encore ma foi ; donnez-moi d'en faire dignement les œuvres et de mériter d'en recevoir un jour la récompense.

Donnez-moi de professer fidèlement ma religion, de n'être ni curieuse sur l'économie des mystères que je dois humblement adorer, ni disputante sur les vérités que je dois fermement croire ; mais de captiver avec simplicité mon entendement à l'obéissance de la Foi ; et aussi de n'être jamais séduite

par les opinions des hommes, ni conduite par de faux prophètes, ni mêler, dans les services que j'ai à vous rendre, aucun culte superstitieux ; car c'est vous, Seigneur, qui voulez qu'on adore votre Père en esprit et en vérité.

9° *Et le Nom adorable de votre Fils véritable et unique.*

O Nom à bénir et à adorer dans tous les siècles des siècles, n'y en ayant point d'autre, au ciel ni en la terre, par qui nous puissions être sauvés !.. O Nom adorable que vous ne pouvez entendre, *O Jésus*, sans vous souvenir que vous devez nous sauver de nos péchés, et que nous ne saurions prononcer, sans nous souvenir qu'il est notre salut... O Seigneur, triomphez en Dieu de mes infidélités. Les dispositions de mon cœur ne vous sont point inconnues, vous voyez, mon Sauveur, qu'il veut être sincèrement à vous ; entrez-y en souverain, les barrières qui vous en ferment l'entrée sont faibles ; rompez-les, ô vous qui, pour sauver le monde, avez brisé les portes de l'enfer ; et, y étant entré, dites-lui en Dieu et en Sauveur, que vous êtes son salut ; et en lui donnant des oreilles pour vous entendre, donnez-lui le courage de vous obéir.

10° *Et celui du Saint-Esprit consolateur.* Esprit-Saint, source et Dieu de sainteté, je m'humilie

profondément devant vous de l'infidélité avec laquelle j'ai répondu jusqu'à présent à tant de bontés. Daignez, puisque vous êtes l'Esprit de bonté même, recevoir mes larmes en satisfaction, et souffrir que je continue à vous présenter mon cœur, mon esprit et mon âme, afin que vous continuiez à y répandre vos grâces, et y opériez ce que vous avez miséricordieusement commencé, et que vous y répandiez de plus en plus les lumières, l'amour et la grâce de la sainteté : les lumières, pour en connaître les voies et les moyens ; l'amour, pour la désirer et y tendre ; la grâce, afin de l'acquérir et y persévérer. Esprit de sainteté, donnez-moi toute horreur du péché, et, si j'ai le malheur d'y tomber, touchez-moi promptement d'une vive contrition, afin que je me relève incessamment ; fermez mon esprit à tout orgueil, préservez mon âme de toute impureté, et ôtez à mon cœur toute affection profane.

Esprit-Saint, source et Dieu de toute consolation, daignez considérer sans cesse les langueurs et les peines de mon âme, et faites-moi au moins comprendre, si vous voyez qu'elle se trouble dans l'affliction, que rien n'arrive aux élus de Dieu par un capricieux hasard, et que la malignité des hommes ne peut rien sur eux, qu'autant qu'il leur est

donné d'en Haut, et que tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu.

Enfin, je vous demande que, dans les inquiétudes de conscience, vous me remplissiez d'une tendre confiance aux mérites de Jésus-Christ ; qu'en vous accommodant avec bonté à ce que je suis et à mes infirmités, vous me donniez du courage et de la ferveur, empêchant que je ne me relâche, et me disant au cœur : qu'on n'est saint qu'autant que vous donnez la grâce de l'être, et que vous ne la donnez, cette grâce, que par degrés : que d'ailleurs on ne saurait déplaire à Dieu, quand on a pris soin de se purifier de ses infidélités autant qu'on a pu, et qu'on lui a demandé humblement de suppléer à ce qu'on n'a pu faire.

11° *Vous êtes le roi de gloire, ô Jésus*, de cette gloire que les hommes ne sauraient procurer et aussi qu'ils ne peuvent ravir. Daignez me donner cette gloire, ô mon Sauveur, donnez-moi les vertus qui y conduisent, faites-moi faire les œuvres qui m'en rendent digne par vos mérites.

Vous êtes le roi de gloire, même lorsque vos ennemis vous ont traité comme un roi de théâtre ; car c'est parce que vous vous êtes humilié vous-même et réduit comme à rien, ô Jésus, que votre Père vous a élevé et vous a donné un nom qui est

au-dessus de tout nom et auquel tout genou fléchit, au ciel, en terre, et aux enfers.

Votre croix sera donc, ô Jésus, la seule chose dont je me glorifierai toute ma vie. Que les Juifs soient toujours scandalisés de vous y avoir vu mourir, que les Gentils s'en raillent ; je vous y adorerai toujours comme le véritable roi de gloire, et votre croix sera toujours à mes yeux ce qu'elle est à ceux que vous avez appelés.

Je ne cesserai toute ma vie, ô mon Dieu, de vous rendre toutes les actions de grâces qui me seront possibles, de ce que vous avez tourné mon cœur vers vous, qui êtes la vraie gloire, qui procurez les vraies joies et donnez les vrais biens. Je vis en pauvre dans votre maison ; mais c'est dans une attente comme certaine des biens éternels.

Quelle consolation ! je suis le rebut du monde, mais c'est ce qui me rend plus digne de vos regards et de vos faveurs. Je suis privée de toutes les consolations du siècle ; mais cette privation me conduit aux joies célestes. Je porte une couronne d'épines, mais il me semble, avec une extrême satisfaction, que c'est la vôtre ; mon habit est un sac, mais il me semble que c'est ce vêtement dont vous fûtes revêtu par dérision ; mon voile me fait souvenir de celui dont on couvrit votre sainte face ; ma

cellule, que vous n'aviez pas où reposer votre tête, et les devoirs d'obéissance que j'ai à rendre, que vous avez obéi jusqu'à la mort de la croix.

Et quelle plus grande félicité peut-il y avoir pour une âme qui veut vous aimer toute sa vie, que de pouvoir vous ressembler par autant de traits? Quels honneurs plus solides et plus distingués eût pu jamais me procurer le monde, si je l'avais préféré à mon cloître? et quelle gloire plus grande, Seigneur, pouviez-vous me donner vous-même, vous dont l'amour m'a fait préférer le cloître au monde, dans l'attente où vous me permettez de vivre d'une gloire immortelle?

12° *Vous êtes le Fils éternel du Père; et cependant, pour vous revêtir de la nature humaine afin de la sauver, vous n'avez pas eu horreur d'être conçu dans le sein d'une Vierge.*

Grand Dieu! ma consolation est extrême de tomber ici sur la considération des mystères de vos grandes miséricordes. Qui peut comprendre, Dieu tout-puissant, tout ce que vous faites ici? Vous êtes le Fils éternel d'un Dieu, et vous vous faites le fils de l'homme. Du sein du Créateur de toutes choses, vous descendez dans celui d'une créature; vous êtes un pur esprit, et vous vous faites chair, et vous venez habiter avec les hommes; vous vivez de toute éter-

nité dans les splendeurs de la gloire du ciel, et vous vous êtes réduit sur la terre à des humiliations que ne voudrait pas soutenir le plus misérable de tous les hommes ; enfin vous avez la forme et la nature d'un Dieu, ne croyant pas que ce vous fût une usurpation d'être semblable à Dieu, et cependant vous vous êtes anéanti vous-même, et vous avez pris la forme et la nature du serviteur.

Que ces considérations, Seigneur, sont consolantes pour l'homme que la vue du grand nombre de ses fautes pourrait jeter dans le désespoir ! Mais qui désespérera de trouver son salut, quelque énormes que soient ses fautes, s'il vous cherche de bonne foi ? si lorsque nous étions vos ennemis, vous nous avez réconciliés par votre mort, ne devons-nous pas, à plus forte raison, espérer d'être sauvés par votre moyen, après notre réconciliation ?

13° *Vous n'avez point eu horreur d'être conçu dans le sein d'une vierge.*

Que votre amour pour nous, ô mon Dieu, est donc grand, lorsque, me voyant approcher de votre saint autel, vous ne me rejetez pas loin de vous comme une profane ! Je devrais vous être un objet d'horreur, et je ne vous suis qu'un objet de patience et de miséricorde. C'est ainsi, ô grand Dieu, que vous oubliez toujours ce que vous êtes, afin de ne vous

souvenir que de ce que nous sommes. Ne permettez pas, Seigneur, que j'abuse jamais de votre grande bonté, et que j'en prenne occasion de négliger de me purifier, autant qu'il me sera possible, avant que de me présenter à vous, ni que j'aie la témérité de vous recevoir jamais sans m'être éprouvée soigneusement, et même sans m'être fait éprouver par votre ministre; de crainte que d'un pain de vie, je ne m'en fasse un pain de mort. Daignez, mon Dieu, visiter mon âme par votre sainte grâce, avant que vous veniez y habiter par votre corps adorable. Daignez m'éclairer toujours de vos lumières les plus pures, afin que je puisse connaître à fond mon état et mes dispositions.

14° *Vous avez brisé l'aiguillon de la mort, et vous avez ouvert aux fidèles le royaume du ciel.*

Conservez-moi, Seigneur, l'heureuse vie dont vous avez fait vivre mon âme, et parce que la faiblesse de la créature est si excessive que, sans vous, elle ne peut éviter de tomber à chaque moment, daignez me retirer de tout ce qui est capable de me nuire, et me porter à ce qui m'est utile, nécessaire et salutaire.

Vous m'avez ouvert le ciel; mais hélas! ma faiblesse est si grande, qu'à chaque pas, je quitte la

voie que je dois suivre pour y arriver, et je désespérerais de pouvoir jamais atteindre le terme, si je ne me disais, par la confiance que vous m'inspirez, que votre miséricorde ne n'a pas prévenu lors même que je ne songeais point à me sauver, pour m'abandonner maintenant que j'en ai le désir.

O clef de David, qui ouvrez sans qu'on puisse fermer, et qui fermez sans qu'on puisse ouvrir, ne permettez pas que, par mes péchés, je me rende indigne du bonheur que vous me promettez, ni que mes ennemis réussissent à me fermer l'entrée du ciel que vous m'avez ouvert ; faites-moi triompher de la malignité du démon ; préservez-moi des vains amusements du monde ; et me donnez la force de vaincre mes passions, avec la fidélité de vous conserver mon cœur et mon âme purs et chastes. Enfin, accordez-moi, qu'après m'avoir ouvert l'entrée de l'éternité par la victoire que vous avez remportée sur la mort, je puisse jouir des fruits de ma double délivrance de la mort et du péché.

15° *Vous êtes assis à la droite de Dieu dans la gloire de votre Père.*

Mon cœur et ma chair, ô mon Dieu, en tressaillent de joie ; car il me semble être déjà avec vous, triompher avec vous, et être glorieuse avec vous, lorsque je regarde cette chair dont vous vous êtes

revêtu à la droite de Dieu, comme une portion de ce que je suis moi-même.

O mon Dieu, ma joie et mon espérance, accordez-moi, en portant ma chair et mon sang dans le ciel, de daigner vous souvenir que je porte sur la terre une portion de la vôtre ; afin que vous considérant comme mon chef, vous me regardiez comme un de vos membres, que vous m'inspiriez votre amour, vos vertus et votre sainteté, et répandiez en moi votre esprit pour m'animer et me conduire.

Que je n'oublie pas, de mon côté, que je porte sur la terre comme une portion de ce que vous êtes, afin de vous glorifier, et de ne pas déshonorer, par aucun péché, une chair qui vous appartient et que vous avez rendue glorieuse ; mais de la conserver pure et sans tache, afin qu'elle soit digne de vous voir un jour et de vous être à jamais réunie.

16° *Nous croyons que vous êtes, Seigneur, le juge qui doit juger l'univers.*

Souverain juge des vivants et des morts, je crois, qu'à l'heure de ma mort, vous serez le juge de ma conscience, et qu'au dernier jour du monde, je sortirai de mon tombeau pour comparaître devant votre tribunal en corps et en âme, afin de recevoir de vous la récompense ou la punition de ce que j'aurai fait de bien ou de mal.

Souverain juge, n'entrez pas en jugement avec votre servante, parce qu'aucune créature ne sera justifiée, si vous la jugez sans miséricorde. Daïgnez donc ne pas m'accabler de votre justice ; mais accordez-moi, que votre bonté vous faisant être favorable à mes misères, j'évite toutes les rigueurs de vos vengeances, moi, Seigneur, que vous avez marquée du signe de la très-adorable Trinité.

Donnez-moi le temps et la grâce de faire une pénitence salutaire de toutes mes infidélités ; car, hélas ! que porterai-je maintenant à vos pieds, que la perte d'une infinité de grâces que vous m'avez faites et l'oubli de presque tous vos bienfaits. Donnez-moi de prévenir votre jugement, en expiant toutes mes fautes par mes larmes et par mes bonnes œuvres ; donnez-moi de pouvoir vous attendre avec la confiance du bon serviteur, et de pouvoir vous ouvrir sans crainte, lorsque vous frapperez à la porte, et enfin de pouvoir entendre de votre bouche ces paroles si consolantes : Venez, servante fidèle, entrez dans la joie de votre maître. Ne permettez pas, ô mon Dieu, que je sommeille négligemment et dans la tiédeur, comme ces vierges infortunées ; mais donnez-moi de vivre d'une foi vive et d'une ardente charité, dans la pratique fidèle de tous mes devoirs, afin de mériter la grâce d'être reconnue de vous et

reçue comme une de vos épouses et de jouir éternellement de leur félicité.

17° *Nous vous supplions donc de nous protéger*, comme étant vos servantes que vous avez rachetées par votre sang précieux.

Protégez-moi donc, ô mon Dieu, pour ce jour terrible ; ne perdez pas mon âme avec celles des impies ; ne la livrez pas aux bêtes dévorantes, après que vous l'avez rachetée de votre sang précieux et qu'elle a confessé votre saint nom. Hélas ! quel spectacle serait-ce qu'une religieuse fût frappée des foudres de votre justice, placée avec les boucs, puis précipitée dans les flammes dévorantes avec les adultères et les impudiques, avec les impies et les idolâtres !

Mon Sauveur, n'écrivez pas mes péchés pour me les reprocher dans ce moment fatal ; car si vous observez à la rigueur les iniquités des hommes, qui est celui qui pourra vous soutenir ? Oubliez votre justice qui vous provoque contre une pécheresse, et ne vous souvenez que de votre bonté. Oubliez votre colère qui vous porte à perdre votre criminelle, et souvenez-vous de votre clémence qui vous porte à sauver une malheureuse. Souvenez-vous que c'est pour l'amour de moi, que vous avez mené une vie pénible et laborieuse, que vous m'avez cherchée comme une

brebis égarée que j'étais. Voudriez-vous, mon Sauveur, après cela, me rejeter de devant votre sainte face et me perdre ? Abandonneriez-vous à ses ennemis une âme teinte de votre sang précieux, si souvent nourrie de votre corps adorable et en laquelle votre Esprit-Saint a fait sa demeure ? Laisserez-vous périr une vierge que vous avez honorée de votre alliance ? Pourrait-il arriver enfin que vous la fissiez sortir de vos sacrées plaies, où vous l'avez mise comme dans un asile de sûreté, et qu'elle ne fût plus pour vous qu'un objet d'aversion ; après l'avoir si longtemps couverte de vos ailes saintes, et l'avoir fait vivre à l'ombre de votre tabernacle, dès ses plus tendres années ?

18° *Mettez-nous au nombre de vos saints, pour nous faire jouir avec eux de la gloire éternelle.*

Quand sera-ce, Seigneur, que vous me ferez jouir de cette gloire où les parfaites religieuses qui ont triomphé des plaisirs du monde et de l'infirmité de leur sexe, recueillent en paix les fruits de leurs larmes et de leur pénitence ?

Ce moment, ô mon Dieu, qui passe alors même que je vous parle, que n'est-il celui qui me fasse passer dans ce glorieux et charmant état ! mais je m'abuse, on ne peut jouir de la gloire des saints, sans avoir travaillé en cette vie à le devenir.

O Saint des saints, vous m'avez éclairée sur la témérité de mes désirs. Donnez-moi d'exécuter ce que vous m'avez fait connaître être nécessaire, pour les rendre justes et les conduire à une sainte fin. Donnez-moi d'imiter vos saints, de pratiquer leurs vertus et de suivre leurs exemples ; d'avoir la fermeté de leur foi, la solidité de leur espérance, et la force de leur charité.

19° *Seigneur, sauvez votre peuple et bénissez ceux que vous avez choisis pour votre héritage.*

Sauvez-moi, Seigneur, et je serai sauvée, car vous êtes mon salut. Vous seul donnez la grâce qui fait opérer, vous seul aussi donnez la gloire qui est le terme du salut.

Sauvez-moi, et faites devenir mon âme juste et sainte, par votre grâce, afin qu'elle porte de bons fruits, des fruits dignes de vous être présentés dans le ciel.

Sauvez-moi, en me donnant votre amour, et en faisant que je vous aime sincèrement : car quiconque ne vous aime point, demeure dans la mort.

Sauvez-moi, en me donnant une volonté sincère d'être sainte : car vous m'avez tirée du néant sans moi ; mais vous ne me sauverez point sans moi. Le salut est le fruit de vos mérites, mais vous avez voulu que ce fût aussi celui de mes travaux, et qu'il ne fût

point l'ouvrage de votre grâce seule, mais de votre grâce accompagnée de mon travail.

Sauvez-moi, en me pardonnant mes péchés : car je suis tellement courbée sous leur poids, que je ne saurais regarder que la terre ; redressez-moi, afin que je puisse lever les yeux au ciel. Daignez me dégager des liens de mes mauvaises habitudes, et déchargez-moi du fardeau de mes passions.

Sauvez-moi, en me faisant éviter les piéges que l'ennemi de mon salut me tend de tous côtés ; cet ennemi est aussi le vôtre, et il ne veut me perdre, que parce qu'il vous hait et que vous voulez me sauver. Servez-moi d'abri par votre présence contre sa fureur. Vous êtes le rempart et le bouclier d'Israël, veillez continuellement à ma défense, parce que cet ennemi redoutable veille aussi continuellement à ma perte.

Bénissez ceux que vous avez choisis pour votre héritage. Puis-je avoir la confiance, ô Dieu tout bon, qu'il ne vous déplaira pas que je vous expose ce que je vous suis, afin de m'attirer vos bénédictions, même après avoir répondu si indignement aux devoirs de ma foi, et de ma consécration spéciale à votre service : car hélas ! vous m'avez fait être d'un peuple choisi, d'une nation sainte, une des brebis de votre cher bercail ; et où est la vie qui

convient à ces faveurs? Vous m'avez préférée à un nombre infini de filles du siècle pour m'appeler à la Religion ; mais quel sujet n'ai-je pas de craindre qu'elles ne me précèdent un jour dans le ciel, pour m'avoir surpassée, dans le siècle même, en charité, en piété, en pureté, en fréquentation des sacrements, pour s'y être plus attentivement préparées et en avoir rapporté plus de fruit?

Bénissez-moi donc, ô mon Dieu! vous voyez le besoin extrême que j'en ai. Je vous ai avoué mes infidélités, et j'en ai conçu du regret; j'ai formé le dessein d'être à vous, comme je le dois; mais il faut que ce soit vous qui renouveliez ma jeunesse comme celle de l'aigle, et qu'après m'avoir rétablie dans mon ancienne ferveur, vous m'y conserviez et me fassiez croître en amour, en piété et en sainteté.

20° *Conduisez-les, et les élevez jusque dans l'éternité.*

Conduisez-les... je viens, ô mon Dieu, par le secours de vos lumières, de retrouver vos voies que j'avais oubliées. Daignez, par votre miséricorde, empêcher que je ne m'en retire de nouveau par mes infidélités. Vous m'avez fait connaître qu'il n'y a d'heureux sur la terre que ceux qui les suivent; daignez empêcher que je les quitte, ô divin chef

d'Israël ; conduisez-moi de plus en plus par les sentiers de la justice pour la gloire de votre nom, et faites-moi marcher avec une fidélité constante dans les devoirs de la Religion, afin que je les aime et que je ne les quitte plus jamais.

Élevez-moi à la sainteté, après m'avoir relevée du péché, et ne permettez pas que je sois de ces âmes lâches et froides, qui s'arrêtent sans cesse dans la voie du salut. Élevez-moi de vertu en vertu, jusqu'à celle qui doit clore ma perfection. Il y a loin encore et je suis bien faible ; mais si votre main me porte et que vous me donniez votre amour, la route sera bien abrégée et j'arriverai sûrement au terme.

Élevez-les, élevez-moi jusque dans le ciel, toute autre élévation étant insuffisante pour ma parfaite félicité ; il y a jusque-là des chutes continuelles à craindre. Adam n'a-t-il pas perdu autrefois sa justice dans un paradis ? Salomon, élevé à une sagesse tout éminente, n'est-il pas tombé ? et Judas apôtre, n'a-t-il pas péri misérablement dans l'apostolat même ? Après cela, ô mon Dieu, où serai-je en sûreté, et où n'aurai-je rien à craindre !

21° *Nous vous bénissons chaque jour, ô mon Dieu...* Soyez donc continuellement en disposition de louanges, d'amour et de reconnaissance envers

votre Dieu. C'est par lui que vous vivez, c'est lui-même qui vous a tant de fois pardonné vos iniquités, qui a guéri vos infirmités, qui a racheté votre vie de la mort, qui vous couronne sans cesse de ses miséricordes, qui est votre refuge et votre force, qui satisfait tous vos désirs, qui vous comble continuellement de ses biens, et qui doit être un jour votre félicité éternelle.

22° *Et nous louons votre saint nom à jamais et dans tous les siècles des siècles.*

Seigneur, faites luire incessamment pour moi le premier jour de ces années éternelles. Hélas ! qu'il est dur à mon âme, qui veut vous aimer sans interruption, d'en être si souvent détournée ! qu'il est triste, lorsque l'on veut être sincèrement tout à vous, de ne pouvoir éviter ces fâcheuses divisions, que causent nécessairement la fragilité de la chair et la proximité du siècle corrompu !

23° *Daignez, Seigneur, en ce jour, nous conserver sans péché.*

Vous, venez, Seigneur, de me dire au cœur : « Ma fille, allez en paix, vous voilà guérie, mais ne péchez plus. » Hélas ! que pourrai-je sans vous, ô Dieu tout-puissant ; et que m'arrivera-t-il, si votre miséricorde ne me continue son assistance, sinon de voir bientôt mes plaies se rouvrir, et de retom-

ber dans un état pire que n'était celui dont vous m'avez retirée ?

Verbe du Père, qui êtes venu en ce monde pour sauver les pécheurs, je vous conjure, par les entrailles de votre miséricorde, de réformer enfin ma vie et mes mœurs, et de retrancher de moi tout ce qui peut nuire à mon salut.

Préservez-moi de tout péché, arrachez de mon cœur tout ce qui vous est désagréable ; car je sais que vous y découvrez de grandes misères et des fautes infinies, étendez votre main charitable sur moi, et retranchez tout ce qui peut offenser les yeux de votre divine majesté ; vous voyez ce qu'il y a de sain, de malade en moi, conservez l'un et guérissez l'autre, afin que mon âme devienne un champ propre à recevoir votre grâce et à la faire fructifier.

24° *Daignez, en ce jour, nous conserver sans péché.*

En ce jour, où quittant la douce vie de Marie, je dois reprendre la vie laborieuse de Marthe ; en ce jour, où sortant de vos pieds que j'ai arrosés de mes larmes, je retourne vivre en société avec des créatures, plus saintes à la vérité que moi, mais pourtant toutes faibles, et que vous savez, ô mon Dieu, m'avoir été souvent occasion de chute par la cor-

ruption déplorable de mon cœur. Seigneur, Dieu, mon refuge et mon appui, vous avez protégé mon entrée au désert, protégez-en la sortie.

Préservez-moi de tout péché, de relâchement dans mes devoirs, d'inexécution dans mes résolutions, de refroidissement dans la ferveur, de l'abus de vos dons, d'infidélité à mes règles, et de toute prévarication de votre sainte loi; car s'il est impossible, que ceux qui ont été une fois éclairés soient derechef renouvelés à la pénitence, quel sera mon malheur, si j'éteins les divines lumières que vous avez répandues miséricordieusement en moi, et si je perds la justice à laquelle vous m'avez renouvelée avec tant de bonté!

25° *Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.*

O Père céleste, aimez-moi toujours en père, et faites que je vous aime toujours en enfant, et que je sois toujours toute à vous. Vous m'avez fait comprendre l'importance de mes devoirs, je veux y être fidèle; mais je ne le puis sans le secours de votre sainte grâce.

Ayez pitié de moi, Seigneur. O Dieu de bonté, dont l'amour envers les hommes est infini, souffrez que je ne vous adresse plus d'autre prière que celle que vous me mettez ici en la bouche, n'y en ayant

point d'autre plus naturelle pour une misérable pécheresse, telle que je suis, ni de plus propre à adresser à un Dieu aussi riche en miséricorde que vous l'êtes.

Ayez donc pitié de moi, vous qui ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait, mais qui vous montrez favorable à ceux qui vous invoquent avec humilité, avec confiance, et qui vous cherchent dans la simplicité de leur cœur.

26° *Et répandez sur nous vos miséricordes selon que nous avons espéré en vous.*

Seigneur, j'ai mis en vous ma confiance entière et sans réserve, pour mon corps et pour mon âme, pour le temps et pour l'éternité. J'ai espéré en vous comme en mon Dieu, mon Sauveur, mon Père, mon Pasteur et mon Epoux. Répandez donc vos miséricordes sur moi, en Dieu, en Sauveur, en Père, en Pasteur et en Epoux.

O Dieu, créateur de mon âme, inclinez sans cesse les oreilles et les yeux de votre bonté sur mes besoins, qui sont toujours extrêmes et pressants, regardez mon âme, devant vous, toute sèche et aride comme une terre sans eau ; versez sur elle de cette eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle ; dissipez ses sécheresses et la rendez féconde en bons fruits et en bons désirs, en bonnes pensées et en bonnes œuvres.

Divin Sauveur, empêchez-moi de mourir de cette funeste mort dont vous m'avez délivrée ; multipliez sur moi les grâces de salut, et faites de moi une sainte.

Père tout-puissant et tout bon, répandez sur moi la plénitude de votre charité, afin d'être toute ma ressource dans mes misères et mes faiblesses.

Véritable *Pasteur* des âmes, qui avez donné votre vie pour vos brebis, daignez prévenir par votre assistance continuelle mes égarements, et m'éclairer de la lumière de votre vérité pour me faire revenir dans les voies de la justice. Cherchez-moi si je m'égare, trouvez-moi, portez-moi, ramenez-moi dans votre sacré bercail, et m'arrêtez sous votre divine main.

Époux céleste, soyez tout à votre bien-aimée et qu'elle soit toute à vous. Purifiez-la de plus en plus de tout ce qui peut offenser vos chastes regards, et rendez-la digne de vous rendre un jour, dans le ciel, ses tendresses et ses adorations.

27° *Car c'est en vous, Seigneur, que j'ai mis toute mon espérance ; faites que je ne sois pas confondue.*

Vous savez, Seigneur, que c'est cette espérance que vous m'avez permis d'avoir en votre bonté, qui m'a fait sortir de la maison de mes proches contre leur volonté même, qui m'a fait mépriser leurs ca-

resses et leurs menaces, pour demeurer dans votre maison et y vivre dans le silence, la retraite et la pauvreté. Serai-je donc confondue dans ma confiance? m'avez-vous dit : *Venez à moi*, afin de me rejeter? m'avez-vous donc, Seigneur, attirée dans le désert pour m'y faire périr?...

J'ai espéré en vous, faites que je trouve en vous ce que vous m'avez permis d'y chercher, c'est-à-dire, la lumière, la force, la consolation, la grâce, la vie et le salut. Faites que je reçoive de vous ce que vous m'avez permis de vous demander, la délivrance du règne du péché, la destruction de mes mauvaises habitudes, le crucifiement de mes vices avec mes concupiscences, un cœur qui vous aime, un esprit qui vous cherche, une âme qui vive uniquement pour vous et selon vous.

Accordez-moi enfin, Dieu tout miséricordieux, la grâce que vous m'avez permis d'attendre de vous, d'être à l'abri des insultes des ennemis de mon salut, de tendre sans cesse à ma perfection, et enfin la persévérance dans votre saint amour, dans la vraie justice, et dans la fidélité aux bonnes résolutions que j'ai prises dans ma retraite.

J'ai espéré en vous pour tout le cours de ma vie; faites que je ne sois pas confondue, que je sois couverte en tout temps des ailes de votre protection.

Soyez-moi un mur de force, un asile toujours ouvert; et que votre main me conduise dans vos voies sans jamais me quitter. Vous savez, Seigneur, que pour aller à vous, je traverse une mer orageuse; conduisez vous-même mon vaisseau, et me mettez en assurance au port, pour y jouir du repos et de la tranquillité de vos élus.

J'ai espéré en vous, soyez-moi favorable dans ma dernière heure, qui est la plus terrible de toute la vie. Ne perdez pas mon âme avec celles des impies; ne souffrez pas que mon ennemi dise: « Son Dieu l'a délaissée; je n'ai qu'à la poursuivre et à me saisir d'elle, parce qu'il n'y a personne qui puisse la retirer de mes mains. » Père de miséricorde, soyez-moi un juge favorable; vérifiez alors en moi ce que je vous dis si souvent pour ma consolation : que vous ne voulez pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Grand Dieu, n'écrivez point mes péchés pour ce mauvais jour; mais au contraire, oubliez tout et dites-moi au cœur : Je suis ton Dieu et ton salut.

Enfin, *j'ai espéré en vous, faites que je ne sois pas confondue.*

Accordez-moi, mon Dieu, que mon âme étant délivrée des liens de la chair, vos saints anges viennent au-devant d'elle et qu'ils la conduisent dans la

cité sainte, où nos noms sont écrits et dont nous avons été faits citoyens.

Céleste patrie, cité de Dieu ! quand serez-vous ma demeure? Vous-même, grand Dieu, quand serez-vous mon héritage? Vous seul savez le temps où toutes choses doivent arriver ; mais il est en votre pouvoir d'abréger, en faveur de vos élus, ces tristes jours d'exil ; daignez donc mettre fin à la durée de mon pèlerinage ; ayez pitié de mon âme qui gémit depuis si longtemps dans cette vallée de larmes, et qui soupire continuellement après vous, comme le cerf soupire après les eaux des fontaines. Cette âme infortunée, Seigneur, est toute brûlante pour vous, parce que vous êtes le Dieu bon et vivant ; elle se demande sans cesse, dans une amertume qu'elle ne peut plus supporter : Quand paraîtrai-je enfin devant la face de mon Dieu?

Brisez, Seigneur tout bon et tout miséricordieux, brisez cette maison de terre qui m'assujettit à un si triste état, et dites-moi enfin : Sors de ce monde, servante de Dieu, afin que ta demeure soit aujourd'hui et pour toujours dans la sainte Sion et dans la paix, ainsi que tu l'as désiré. Viens prendre possession du royaume qui est préparé aux bénis de Dieu, viens le voir face à face et viens te réjouir toujours en sa présence ; viens découvrir avec tes

yeux bienheureux l'éternelle vérité à laquelle tu as cru ; viens jouir du bien souverain que tu as espéré ; viens posséder ce Dieu, que tu as cherché et aimé ; viens jouir de sa consolation et de sa contemplation dans tous les siècles des siècles.

Soutenez, grand Dieu, mon âme dans la voie qui conduit aux biens dont je dois jouir ; faites que, sans chanceler et sans s'arrêter comme elle a si souvent fait, elle coure après leur possession, et qu'enfin elle en obtienne la jouissance pour toute l'éternité ! Ainsi soit-il.

O Dieu tout bon, qui avez reçu si favorablement les très-humbles remercîments, que j'ai essayé de vous faire pour toutes les grâces que vous m'avez faites en ma vie, et particulièrement dans cette dernière retraite que vous avez accompagnée de nouvelles bénédictions, donnez-moi de répondre dignement à l'abondance de vos dons par une abondance de justice et de sainteté ; donnez-moi d'exécuter et de pratiquer fidèlement tout ce que vous m'avez inspiré et enseigné, de persévérer dans votre amour jusqu'à la fin de ma vie, et d'être continuellement appliquée à vous servir, comme je le dois et comme vous le méritez. Ainsi soit-il.

DE LA FIN

ET

DE LA SORTIE DE LA RETRAITE

RÈGLES A OBSERVER

POUR BIEN FINIR LES EXERCICES DE LA RETRAITE.

De quelque importance qu'il soit de bien commencer une retraite, il est encore plus nécessaire de la bien finir. On a souvent vu des personnes en commencer les exercices sans goût et sans attrait, et les continuer cependant avec une ferveur merveilleuse ; mais on n'en a guère vu, qui les ayant finis sans précautions et sans mesures, aient porté bien loin les fruits qu'ils en avaient espérés ; le cas est plus commun qu'il n'est rare. Les règles suivantes pourront servir à y apporter l'attention nécessaire.

1° On estime que pour bien finir les exercices d'une retraite, il est à propos de pratiquer ce qu'enseignent communément les Pères spirituels, qui

est de la terminer par une *sérieuse réflexion sur les principales circonstances de cette action même ;* ce qui en fera voir la bonté ou les défauts. — Ainsi est-il observé dans la Genèse, que lorsque Dieu eut achevé ses ouvrages, il les considéra et vit que tout était très-bon. Fondé sur cet exemple, il faut rappeler à son esprit les principales vérités que l'on a méditées dans ses oraisons, ce que l'on a lu de plus touchant, sur quoi il a plu à Dieu de donner des affections plus vives et de former des résolutions plus particulières. On fait du tout comme une dernière oraison. Si on avait écrit quelque chose de chaque exercice, il n'y aurait qu'à lire cet écrit et à méditer dessus.

2° Il faut *faire un plan de conduite pour l'avenir ;* autrement tout ce qu'on s'est proposé, se réduira en vues vagues et générales, qui ne se terminent à rien de fort utile. Il faut faire ce plan dans une grande simplicité, selon que l'esprit de Dieu en inspirera le style et les détails. On le lira ensuite une fois le mois, afin que si on y manque de fidélité, on en gémisse, on s'en accuse dans le tribunal sacré, qu'on en fasse pénitence, et qu'on se ranime à une attention plus exacte.

3° Il est important de *veiller soigneusement sur soi-même, principalement les premiers jours,*

crainte de tomber dans des dissipations volontaires, préjudiciables aux saints fruits de la retraite et à la ferveur qu'il a plu à Dieu de rallumer dans le cœur. On peut pour cela se considérer comme une personne qui porte une liqueur très-précieuse dans un vase très-fragile, et qui marche sur une terre glissante ; ou comme une autre, qui porterait un trésor précieux et passerait à travers un pays ennemi ; il n'y a rien tant à craindre, que de faire ici un faux pas, et le premier que l'on ferait, serait peut-être la ruine totale des grâces reçues.

Ce n'est pas qu'on veuille inspirer un sérieux austère, et tel qu'on l'a gardé dans ces exercices : cela ne se pourrait ; mais il y a une gravité modeste qui soutient merveilleusement la vertu sans contrainte, et qui en répandant sur le prochain la bonne odeur du bien avec édification, fait honneur à ceux qui la possèdent, et gagnent doucement les esprits et les cœurs de ceux qui en sont témoins.

4° Il faut se proposer de *suivre la communauté dans toutes ses dévotions*, même les communions, si ce n'est que la conduite qui a précédé la retraite, eût paru au sage directeur exiger exception durant quelque temps ; mais d'ailleurs, il ne faut plus rebattre ces objections triviales et qui font toujours pitié : *qu'on n'est pas digne de communier*

si souvent, et que ce qui convient selon la vie que l'on a menée, est de faire pénitence. Ce ne sont presque toujours, chez des religieuses, que des prétextes de lâcheté et d'indévotion. Il n'y en a point de si parfaite qu'elle puisse être, qui ne se reconnaisse aussi indigne de communier, et qui ne le soit peut-être, à prendre cette indignité dans un sens rigoureux ; mais celles, qui veulent être à Dieu et se sauver, ayant reconnu humblement leurs misères, s'en purifient et s'en corrigent autant qu'il est en leur pouvoir, et, après en avoir ainsi gémi devant Dieu, elles se présentent à la table sacrée avec une humble confiance, et ne s'en retirent jamais que dans des cas extraordinaires, et toujours avec l'avis de leur confesseur ; au lieu que les autres qui n'ont que le langage de la dévotion, sans en avoir les sentiments, s'aimant elles-mêmes plus qu'elles n'aiment Jésus-Christ, et préférant leur misérable liberté à leur salut, se contentent d'alléguer pour raison leur prétendue indignité et ne se mettent pas en peine d'en ôter aucune de leurs cœurs ni d'en faire pénitence.

5° Comme la retraite est le temps le plus favorable que l'on puisse jamais avoir, pour pratiquer ce que recommande saint Paul aux Éphésiens : *Revêtez-vous, mes frères, de l'homme nouveau*

qui a été créé selon Dieu dans la sainteté et dans la justice ; s'il a plu à Dieu d'en mettre le désir au cœur, dans ces jours bénis, et d'en accorder le fruit, il reste à une religieuse qui sort de retraite de bien *prendre garde à ce que rien n'affaiblisse ou ne défigure en elle les précieux traits de l'homme nouveau.*

Deux choses firent perdre à Adam et à Ève la sainteté et la justice dans lesquelles Dieu les avait créés : l'attention qu'ils donnèrent à la voix du serpent ; et la liberté qu'ils prirent de toucher à l'arbre dont le fruit leur avait été défendu. Ces deux chutes, dans un sens moral, sont ici d'une grande instruction pour une religieuse, qui veut conserver les fruits de son renouvellement.

Ses propres sœurs, et entre toutes, celles qu'on appelle communément ses bonnes amies, peuvent lui tenir lieu du serpent ancien, et la séduire par les discours flatteurs et irréguliers, qui se tiennent assez ordinairement dans ces rencontres : *qu'il ne faut point tant faire la réformée ; qu'on rapporte de la retraite un air trop sérieux ; que la dévotion qu'on fait paraître, est trop outrée ; qu'enfin il en faut rabattre, ou que l'on ne serait plus supportable.*

Ce sont les serpents qui parlent, aux discours

desquels il faut boucher les oreilles ; il faut s'éloigner de ces sortes de sœurs, de crainte d'en être séduite, comme on craindrait un mauvais air après en avoir respiré un bon. Le démon et le monde auront toujours des suppôts dans le cloître, comme ailleurs, et tant que ce maudit monde sera monde, il ne cessera de donner du ridicule à la vertu de l'homme de bien, et de tourner en mépris la simplicité du juste ; mais chacun aura son tour, et il viendra un temps, où Dieu ôtera à l'impie le droit injuste qu'il s'attribue de railler les gens de bien. La confusion qui est faite à l'homme de bien passe ; tandis que celle que l'impie encourra en punition, demeurera éternellement. L'impie verra l'âme de ce juste dans la main de Dieu, y être en paix pour toujours ; tandis que lui-même sera réduit à servir de marchepied à ce même Dieu, et à être l'objet irréconciliable de ses vengeances éternelles.

Cette réflexion ne regarde guère les jeunes religieuses non plus que les anciennes, celles-là étant encore trop neuves dans les routines de la communauté, et celles-ci ayant une vertu supérieure à ces sortes d'attaques, et étant parvenues à se faire respecter par la piété constante qu'elles marquent en tout temps et en toute occasion ; mais elle mérite toute l'attention de celles qui composent ce dé-

plorable milieu que l'on a déjà remarqué, dont la dévotion et la ferveur languissent et qui se livrent à l'irrégularité, à la curiosité, aux entretiens, et n'ont aucune consistance pour le bien.

Mais ce qui est plus général et plus commun, et qui n'est pas moins à craindre, c'est de ne pas s'éloigner assez fidèlement de tout ce qu'elles ont reconnu dans leur retraite, leur avoir été préjudiciable par le passé, ou pouvoir leur être dangereux à l'avenir ; de réveiller en elles l'amour et l'attache pour certaines choses dont un directeur éclairé leur a interdit l'usage ; enfin tout ce qui leur est interdit par la loi de Dieu, ou défendu par leurs règles, toutes ces choses sont des fruits auxquels l'on ne peut toucher sans crime, et la religieuse qui osera le faire, doit être certaine qu'elle perdra la justice et la sainteté de son renouvellement, ainsi qu'Adam perdit son innocence peu de temps après sa création. Vous mourrez très-certainement, lui dit Dieu, aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit.

6° Un grand serviteur de Dieu qui a vécu dans les derniers temps, donne une autre idée encore de l'état d'une religieuse qui sort de retraite ; il veut qu'elle *se considère comme ressuscitée, et qu'elle s'applique* à retrancher en elle les actions du vieil

homme et à *retracer les traits de la vie glorieuse, que mena Jésus-Christ depuis sa résurrection jusqu'à son ascension ;* et cette pensée, bien entendue et bien poussée, donne ouverture à plusieurs importantes réflexions, car :

— 1° Jésus-Christ, dit-il, *multipliant* tant de fois *ses apparitions* le jour même qu'il est ressuscité, *afin de donner des preuves incontestables de sa vie glorieuse*, apprend à une religieuse à manifester de plus en plus la vie nouvelle qu'elle a reprise en retraite ; et certainement comme on n'estimerait pas qu'un mort fût véritablement ressuscité, pour donner seulement quelques signes passagers de vie ; de même une religieuse ressuscitée ne peut manifester suffisamment à ses sœurs sa résurrection, ni s'assurer elle-même de sa vertu, si elle ne vit sans interruption et constamment d'une vie digne de l'esprit dont elle s'est ranimée, et si elle ne soutient sa conversion par une continuité de ferveur, de fidélité et de régularité.

— 2° Jésus-Christ ressuscité *ne converse plus avec les Juifs;* il semble même user *de réserve dans les apparitions dont il honore ses Apôtres et ses disciples ;* et dans la suite, il rend ses apparitions plus rares encore. Grande instruction pour une religieuse, qui a dû se rappeler, dans sa retraite,

que sa vie est cachée en Jésus-Christ ; par conséquent, que Jésus-Christ est pour elle une espèce de tombeau, dont en quelque façon elle ne doit pas plus sortir, jusqu'au jour de la manifestation des élus de Dieu, qu'un mort de son tombeau jusqu'au jour de sa résurrection ; autrement cette religieuse sera comme une espèce de spectre, dont la vue effraiera.

Et certainement, il ne faut point que les personnes du cloître pensent se faire beaucoup d'honneur, lorsqu'elles ont grande liaison avec les gens du monde. Soit que le monde ne soit pas ordinairement édifié ni assez satisfait des conversations qu'elles ont avec lui, soit qu'il veuille se venger du mépris que celles-ci ont fait de lui, toujours est-il qu'il semble les considérer comme si elles étaient entièrement indignes de son estime et de ses regards ; et ce qui est très-certain, c'est que si les religieuses portent au parloir la gravité et la modestie qui leur conviennent, les gens du monde en sont saintement effarouchés, et que si, au contraire, elles y répandent quelques agréments, en air ou en paroles, ce même monde en est scandalisé, s'en raille et y donne un tour malin.

Il y a une autre sorte de monde avec lequel il ne convient point à une religieuse d'être en rapport, et d'autant moins, que cette espèce de monde lui est

plus familier et qu'il lui paraît moins profane : ce sont ces séculières, qu'un pieux amour de leur liberté et de leur repos, ou une dévotion de circonstance ont conduites dans les monastères, comme dans des retraites honorables et commodes, et auxquelles la misère des temps en a malheureusement fait ouvrir les portes : ce dévot genre est une espèce de personnes qui ne veulent pas s'engager dans le monde, crainte de n'y être pas assez maîtresses, ni se donner à la religion, crainte d'y être trop assujetties ; ou qui, n'étant pas assez riches pour le monde ni assez pauvres d'esprit pour le cloître, veulent se concilier l'estime des hommes en dédaignant le monde dans quelques dehors, et s'acquérir du mérite devant Dieu en se donnant quelque apparence de retraite. Ce genre de dévotion est cependant plus préjudiciable à la discipline monastique qu'on ne le saurait croire. Leur exemple de liberté est tout à fait pernicieux pour les jeunes religieuses : n'ayant point d'autre règle que leur propre volonté, elles ne peuvent, par leurs liaisons et par leurs discours, que leur inspirer du dégoût pour leurs observances et pour leurs régularités ; elles leur donnent lieu de comparer ensemble leurs deux genres de vies, et de s'estimer malheureuses d'avoir choisi un état si gênant,

lorsqu'elles auraient pu en prendre un plus commode et qui leur paraît également sûr pour le ciel.

Il y a plus, c'est que ces créatures ordinairement décréditent les communautés, parce que n'y voyant pas toute la piété souhaitable, non plus que toute la charité possible, elles laissent presque toujours échapper à leurs langues ce qui n'a pas échappé à leurs oreilles ou à leurs yeux. Il faut fuir ces personnes avec une extrême précaution et n'avoir avec elles aucune communication, si ce n'est que l'obéissance y obligeât nécessairement ; encore ces obédiences sont-elles de celles que l'on doit refuser autant que l'on peut, ou dont il doit être très-permis de se débarrasser, sitôt que l'on y voit lieu, sans manquer à l'obéissance religieuse.

Enfin il y a des sœurs avec lesquelles il faut observer des réserves. Il ne faut sans doute manquer à aucun des devoirs que la charité exige ; mais, comme il est rare que cette vertu soit toujours le principal des amitiés et des rapports que l'on a les unes avec les autres, il vaut mieux n'avoir ensemble que des liaisons mesurées, afin de se conserver plus pure à Jésus-Christ, que de lui devenir infidèle en se répandant trop. Il y a surtout certaines coureuses de cloître, de jardin, et de parloirs, certains caractères libres, avec lesquelles

il ne faut point faire amitié ni former d'entretiens, non plus qu'avec celles qui ne fréquentent point les sacrements, qui murmurent habituellement contre le gouvernement de la maison, qui sont trop curieuses de savoir ce qui se passe dans le monde, qui parlent indiscrètement, et par forme de contestation, des vérités et des mystères de la religion ; il faut fuir généralement toutes ces sortes de sœurs, et d'autant plus, qu'il est plus rare de les convertir par les bons exemples qu'on prétend leur donner, que de se pervertir soi-même par le mauvais exemple qu'on en reçoit. Qu'on se souvienne à ce sujet de ce que disait Moïse au peuple de Dieu : « Servez le Seigneur votre Dieu, craignez-le et gardez ses commandements; écoutez ses ordres ; servez-le et ne vous attachez qu'à lui ; et si votre frère, votre fils, votre femme qui vous est si chère, si votre amie que vous aimez comme votre âme, vous vient séduire et vous dit en secret : Allons adorer les dieux étrangers, ne vous rendez point à ses paroles et à ses persuasions, et ne l'écoutez point ; ne soyez touché d'aucune compassion pour lui, ne l'épargnez même point et ne cachez point ce qu'il aura dit. » (*Deuter.*)

— 3° Jésus-Christ ressuscité *n'est plus occupé*, jusqu'à son ascension, *qu'à terminer le grand*

ouvrage de la sanctification des hommes, disposant ses Apôtres à la réception du Saint-Esprit, et des pouvoirs qu'il lui restait à leur communiquer, afin de les rendre les dignes vicaires de sa charité, et les parfaits dépositaires de ses mystères sacrés.

La religieuse qui a été en retraite, doit apprendre de là que toute son application, à l'avenir, doit être de travailler à sa perfection, et d'y conduire universellement et constamment toutes ses vues et ses résolutions ; car d'ailleurs, il ne faut pas qu'elle s'imagine être devenue une grande sainte pour avoir été en retraite, quand même elle en aurait fait les exercices avec une dévotion extraordinaire et quand elle y aurait été touchée vivement de Dieu. La retraite n'est que le temps de semer, de se reconnaître, de pleurer, et de faire des projets d'amendement ou d'avancement dans la vertu. Mais le temps de recueillir, de se réformer, de ne plus retomber dans les infidélités qu'on a pleurées, de conduire ses désirs à leurs effets, d'exécuter les projets de perfection qu'elle a formés, c'est celui qui suit la retraite, et d'autant plus, dit saint Bernard, que c'est même l'usage qu'il faut faire de tous les jours de la vie : car, ajoute ce saint, l'homme juste ne dit jamais : c'est assez ; il est al-

téré de plus en plus de la justice, en sorte que, s'il vivait toujours, il travaillerait toujours à devenir plus juste et à faire de nouveaux progrès dans la vertu. Il ne mesure point le temps comme un mercenaire, mais il se dévoue pour toujours au service de son Dieu, et lui répète souvent : Seigneur, vous m'avez vivifié par votre loi, aussi ne l'oublierai-je jamais ; j'ai juré et voué de l'observer éternellement.

— 4° Enfin, Jésus-Christ ressuscité *n'aspire plus qu'à retourner à son Père, et n'entretient ses Apôtres que du royaume de Dieu.* Instruction importante pour une religieuse ; ressuscitée en retraite, elle doit être céleste, parce que, selon saint Paul, elle en a rapporté l'image de l'homme céleste, s'y étant dépouillée des vêtements de l'homme de la terre ; elle ne doit plus avoir de goût, selon le même apôtre, que pour les choses d'en haut, où son Époux est assis à la droite de son Père ; elle ne doit plus que s'avancer vers le royaume de Dieu, y marcher par les pieds de son âme, qui sont, selon saint Augustin, les affections et les désirs, y tendre sans cesse par ses intentions et par ses desseins, se décharger pour cet effet, de plus en plus du poids, de ses cupidités fatales qui la retiennent si malheureusement courbée vers les choses de la terre, et enfin se fortifier continuellement dans l'amour de Dieu, afin

d'être d'esprit, dès maintenant, où elle ne peut être d'effet, diriger toutes ses actions vers cette fin, passer des temps particuliers à gémir sur les misères et les langueurs de son exil, en passer d'autres à demander son rappel, et enfin se conduire en toutes choses comme une personne qui tend véritablement au ciel. Tels devraient être l'état et la disposition d'une religieuse qui sort de retraite ; mais hélas ! que ces dispositions sont rares ! que la ferveur est bientôt éteinte ! que bien souvent l'on est redevenue ce que l'on avait voulu cesser d'être, avant d'être devenue ce qu'on devait et ce qu'on avait désiré être. On conjure celle que l'on veut prémunir par cette réflexion, de bien prendre garde à ne pas échouer ainsi malheureusement. Ce n'est pas toujours par certains vices grossiers, que l'on tient à la terre ; c'est le plus souvent par des défauts que l'on croit de peu de considération ; c'est quelquefois par des manières, qui peuvent souvent n'avoir rien de plus mauvais que d'être trop humaines. Mais qu'importe ce plus ou ce moins de mauvaises dispositions, si on n'est point dans celles que Dieu demande ? On est damnée pour être superbe, comme pour être impudique ; et pour être tiède aussi bien que pour être impie. Ce que dit le Prophète, *que Dieu confondra avec les méchants ceux qui se détournent de leurs obligations*, doit jeter

une frayeur toute vive dans l'âme d'une religieuse qui se croit fort, innocente devant Dieu, parce qu'elle ne fait pas de fautes considérables et sensibles. Qu'elle gémisse donc sur ses infidélités les plus légères, et qu'elle travaille à se purifier tellement de tout ce qui peut déplaire à Dieu, non-seulement dans sa conduite, mais dans son cœur même, qu'enfin elle ne laisse rien en elle qui soit indigne de la ferveur, avec laquelle elle doit sans cesse aspirer au ciel.

7° Il sera très-efficace, pour s'exciter à la fidélité et à la vigilance, et aussi à la persévérance, de se rappeler ce que le Fils de Dieu dit dans l'Évangile selon saint Jean : *que le sujet de la condamnation du monde, c'est que la lumière est venue dans le monde, et que le monde a mieux aimé les ténèbres que la lumière.* Car quel sujet d'appréhender qu'on ait reçu la grâce en vain, durant un temps qui était si favorable pour la recevoir abondamment ? et combien cette crainte, si Dieu la donne, ne pourra-t-elle pas être salutaire ? Qu'on se souvienne donc, qu'on rendra un compte rigoureux de tout ce que l'esprit de Dieu aura inspiré pour la réforme de la vie et des mœurs, et pour la pratique du bien ; et que si on y est infidèle, on aura, dans son infidélité, la cause certaine de sa condamnation et

peut-être de sa réprobation? Heureuses les âmes, que Dieu éclaire en retraite sur leurs défauts, à peu près comme il en est de ces rayons du soleil, lesquels, dans une certaine disposition, font apercevoir distinctement jusqu'aux plus petits atomes qui sont dans l'air ; pourvu toutefois qu'après avoir vu si au net leurs taches et leurs fautes, elles s'appliquent à s'en purifier par beaucoup de larmes ! et certainement il n'y a point d'atome, en fait de défauts et d'imperfections, qui, mis en perspective du sanctuaire et de la Religion, et considéré d'un vrai regard de foi, ne doive apparaître quelque chose d'horrible et de monstrueux.

Il ne faut pas d'ailleurs se croire hors de compte avec Dieu, pour n'avoir reçu que de faibles lumières ; on peut être comptable même pour n'en avoir point reçu, cela ne pouvant être arrivé que parce qu'on n'a pas demandé les lumières dont on avait besoin, ou parce qu'on les a demandées sans ferveur ou sans humilité, ou parce qu'on a mérité par ses infidélités que la force et la vertu en fussent éteintes ou affaiblies; ou enfin parce qu'on en a arrêté les effets par la dureté et l'insensibilité de son cœur.

Dans le premier cas sont classées les supérieures et presque toutes celles qui sont préposées aux autres ;

ces personnes se sont si désaccoutumées de se considérer personnellement et comme particulières, qu'elles songent souvent moins à demander les grâces dont elles ont besoin pour elles-mêmes, que celles qu'elles se croient nécessaires pour le gouvernement et la conduite de leurs inférieures ; elles semblent avoir oublié ce qu'elles sont à Dieu, pour se mieux souvenir de ce qu'elles sont aux autres, ce qui fait qu'elles ne rapportent ordinairement, pour fruit de leurs retraites, qu'un zèle sec et ferme, plutôt que de l'humilité, de la douceur, de la patience et de la charité. — Saint Augustin, à ce propos, disait souvent à Dieu quatre beaux mots qu'il serait bien utile qu'elles répétassent : *Seigneur! que je vous connaisse, et que je me connaisse moi-même!*

Dans le second cas, est un nombre presque infini de religieuses, lesquelles, à la vérité, n'ont point ignoré de quelles lumières elles avaient besoin ; elles les ont même demandées ; mais ç'a été dans des dispositions si peu vives, que ces lumières n'ont fait en elle que des impressions passagères, à peu près comme il en est de ces rayons lumineux, à la faveur desquels on voit très-distinctement un objet durant un moment, mais qu'on ne voit plus que confusément un moment après, parce qu'un nuage

épais a affaibli la clarté du rayon. — Celles-ci ont leur condamnation particulière dans le serviteur de l'Évangile qui fut infidèle ; et les autres dans ces paroles terribles de Jésus-Christ : *On ôtera à celui qui n'a point, pour donner à celui qui a déjà;* et toutes trouvent leur condamnation dans le précédent reproche : *La lumière est venue dans le monde, mais le monde a mieux aimé les ténèbres que la lumière.* Les unes pour n'avoir point vu la lumière, faute d'attention au besoin qu'elles en avaient; et les autres pour n'en avoir point profité lorsqu'elles l'ont vue.

8° *On finira par l'action de grâces,* à laquelle on ne peut employer moins qu'un grand quart d'heure; et c'est en cette rencontre surtout qu'on doit désirer qu'il nous soit donné de parler dignement à Dieu, et que ce soit l'esprit de Notre-Seigneur qui parle lui-même à notre Père céleste, pour reconnaître ses bienfaits comme il faut : car, comme selon l'expression de l'Apôtre, nous ne savons pas prier comme il faut, si l'Esprit-Saint ne prie lui-même en nous et par nous, de même, sans lui, nous ne savons pas non plus dignement remercier. Il faut donc s'abandonner avec confiance à ses impressions, et après cela se présenter à Dieu dans une humilité profonde ; ce qu'on fera beaucoup

mieux dans un respectueux silence, que de toute autre manière.

Si l'esprit ne donne pas tout le langage qu'on désire, on empruntera les expressions du Prophète dans ses psaumes. Les XXIX, XXXIII et LXXXIII sont tout à fait beaux, le CI admirable, le CXVII et le CXXXVII très-vifs.

Si on a plus d'attrait à réduire son action de grâces en actes, on en trouvera d'excellents modèles dans les chapitres VII, XVIII et XXIII des *Soliloques* de saint Augustin, dans les chapitres X, XVII et LVI de ses *Méditations*, et dans les IV et XXXII de son *Manuel*. Le *Benedictus* est encore très-propre, aussi bien que le *Te Deum*. (Voir plus haut, p. 251.)

Après cela, il faut être persuadé que tout ce qu'on fera, sera insuffisant, et peu digne de Dieu et de la grandeur de ses bienfaits, si on ne fait entrer toutes ses actions dans son remercîment, en les faisant par esprit de reconnaissance et d'un véritable amour, surtout celles qui se rapportent à notre conversion, aux fruits de notre pénitence, et à l'exécution des résolutions prises en retraite. On a dans l'Évangile un beau modèle de la conduite que l'on veut inspirer ici, dans ce qui est rapporté de la belle-mère de saint Pierre, laquelle, ayant été guérie de la fièvre, se leva à l'in-

stant et servit Jésus-Christ, son charitable médecin. On lit à peu près la même chose de Lazare depuis sa résurrection, et de saint Matthieu ainsi que de Zachée après leurs conversions.

L'action de grâces finie, on dira ces paroles du Prophète : *Entre vos mains, Seigneur, je remets mon âme ;* puis on se lèvera en disant : *Au nom du Père, et du Fils*, etc.

9° On n'ajoutera ici que deux choses, sur ce qu'il faut observer, quand on sort de retraite : la *première*, d'aller trouver sa supérieure, pour se recommander à ses prières et recevoir les avis qu'elle voudra bien donner ; puis on se retirera en silence, et on ira à l'obédience ou à l'exercice du moment, pour y vaquer en la manière accoutumée ; la *seconde*, c'est de bien prendre garde de ne pas prévenir par empressement, l'occasion de revoir ses sœurs. Il faut attendre que le temps s'en présente naturellement, s'abstenir en les abordant de caresses et de saluts trop sensibles, même de compliments ; il suffit de sourire à leurs honnêtetés avec une certaine affabilité, qui marquera la paix dont on jouit en Dieu, et la tranquillité d'une âme contente et d'une conscience purifiée.

FIN.

LECTURES

TIRÉES DE L'*IMITATION DE JÉSUS-CHRIST*

POUR CHAQUE JOUR DE LA RETRAITE.

Avis. — Choisir entre les chapitres indiqués, mais ne pas vouloir les lire tous, ce qui deviendrait une occupation fatigante, et contraire même au but de la retraite, qui est le recueillement, la méditation des vérités saintes, et le retour sérieux sur soi-même.

1er jour.

Liv. I, ch. XX. XXI, XXV. — Liv. III, ch. IX, II, III, LIII.

2e jour.

Liv. I, ch. XXIII, XXIV. — Liv. III, ch. IX, X, XII, XIV.

3e jour.

Liv. I, ch. XVII, XVIII, XIX. — Liv. II, ch. XI, XII. — Liv. III, ch. XVIII, XX.

4e jour.

Liv. I, ch. II. — Liv. III, ch. VII, XIII, XIV, XXII, XL.

5e jour.

Liv. I, ch. XIII. — Liv. III, ch. XXX, XXXV, XXXVI, XXXVII, XLVI.

6e jour.

Liv. I, ch. I. — Liv. III, ch. XI, XV, XVII, XXIV, XXVII, XXXII.

7e jour.

Liv. II, ch. II. — Liv. III. ch. XLII, XLV, XLVII, XLIX, LII, LIV.

8e jour.

Liv. I, ch. XIV, XV, XVI. — Liv. II, ch. VII, VIII. — Liv. III, ch. V, XXI, XXXIV.

9e jour.

Liv. I, ch. III, V. — Liv. III, ch. XXIII, XXV, XXVI, XXVII. — Liv. IV, ch. III, X, XVI.

10e jour.

Liv. III, ch. XXXIII, XXXIV, XXXV, LV, LVI, LIX.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR..... VII

PRÉPARATION A LA RETRAITE.

Pourquoi parler de retraite à des religieuses ? — Quelles sont les religieuses à qui les retraites *particulières* ne profitent pas toujours ? — Dispositions principales qu'on doit y apporter pour en tirer du fruit : 1° confusion de se voir si faible et si misérable ; 2° docilité de l'esprit et bonne volonté du cœur ; 3° en demander à Dieu la grâce ; 4° avoir bien devant les yeux les fins générales et particulières qu'on doit s'y proposer. — Autres avis utiles : Ne porter en retraite ni souci ni inquiétude ; bannir toute contention d'esprit ou de cœur ; ne prendre d'un sujet que ce qui suffit pour nourrir l'âme, sans se surcharger de pensées et de réflexions ; comme aussi ne pas se contenter de courir et d'effleurer seulement les matières, par esprit de curiosité et de légèreté. — Quel est le caractère, le sujet et le style des méditations qui vont suivre ? — Pendant cette retraite, revenir souvent sur six à sept considérations également importantes, savoir : 1° Sur le progrès dans sa vocation à l'état religieux. — 2° Voir si on n'a point sujet de se troubler sur la pratique de ses vœux. — 3° Si on est affectionnée à garder ses Règles et en tous points. — 4° De quelle manière on fait ses exercices ordinaires de dévotion. — 5° Quelles sont ses dispositions habituelles de charité et d'union à l'égard de ses sœurs. — 6° Comment on se comporte dans l'obédience et l'office où l'on est. — 7° Enfin si on a profité depuis la dernière retraite, et ce qui principalement en a fait perdre les fruits..... 1

Prière pour commencer la retraite. — A la Très-Sainte Trinité : au Père, au Fils et au Saint-Esprit..... 21
Règlement de la journée pendant la retraite..... 35
Pratique des exercices..... 39
Des oraisons..... 39
De la lecture de l'Écriture sainte..... 40
De la récitation des psaumes..... 42
Des examens..... 44
De la lecture des Règles et constitutions..... 46

Premier jour..... 49
Sentences..... 49
Première méditation. — *Sur ces paroles de saint Matthieu :* Jésus étant plein du Saint-Esprit retourna du Jourdain et fut poussé dans le désert par le Saint-Esprit..... 52
Deuxième méditation. — *Sur ces paroles de saint Luc :* L'enfant croissait et se fortifiait et il demeurait au désert.... 55
Lectures, psaumes, examen..... 56

Deuxième jour..... 57
Sentences..... 57
Première méditation. *Sur ces paroles de l'Apocalypse :* Souvenez-vous de l'état d'où vous êtes déchu ; faites-en pénitence et rentrez dans la pratique de vos premières œuvres. 61
Deuxième méditation. — *Sur ces paroles de l'Apocalypse :* Je sais quelles sont vos œuvres... Parce que vous n'êtes ni froid ni chaud, je suis prêt à vous vomir de ma bouche. 64
Troisième méditation. — *Sur ces paroles de saint Jean-Baptiste :* Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère à venir ? Faites donc de dignes fruits de pénitence : car je vous déclare, etc..... 67
Lectures, psaumes, examen..... 69

Troisième jour..... 70
Sentences..... 70
Première méditation. — *Sur ces paroles :* Tous ceux qui me diront : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas pour cela dans le royaume des cieux ; mais quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel..... 75
Deuxième méditation. — *Sur ces paroles :* Si votre justice n'est plus abondante que celle des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux..... 78

TROISIÈME MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Faites effort pour entrer par la porte étroite : car je vous assure que plusieurs chercheront à y entrer et ne le pourront..... 81
Lectures, psaumes, examen..... 84

Quatrième jour..... 85
Sentences..... 85
PREMIÈRE MÉDITATION. — Sur la parabole du figuier stérile. 89
DEUXIÈME MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Que vos reins soient ceints, et soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître retourne des noces, afin que, etc..... 92
TROISIÈME MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Le serviteur qui aura su la volonté de son maître, etc. On demandera beaucoup à qui on aura donné beaucoup, etc. 95
Lectures, psaumes, examen..... 97

Cinquième jour..... 98
Sentences..... 98
PREMIÈRE MÉDITATION.— *Sur ces paroles :* Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, etc..... 102
DEUXIÈME MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur..... 105
TROISIÈME MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Prenez mon joug sur vous... et vous trouverez le repos de vos âmes : car mon joug est doux et mon fardeau léger..... 108
Lectures, psaumes, examen..... 110

Sixième jour..... 111
Sentences..... 111
PREMIÈRE MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Quiconque commet le péché, est esclave du péché, — *et sur ces autres :* Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité... Liez-lui les pieds et les mains, etc..... 116
DEUXIÈME MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Après la résurrection, les hommes seront comme les anges dans le ciel, etc., *et sur ces autres :* Le royaume des cieux est semblable à dix vierges, etc..... 119
TROISIÈME MÉDITATION. — *Sur ces paroles :* Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours et me suive. 123
Lectures, psaumes, examen..... 126

Septième jour..... 127
Sentences..... 127
Première méditation. — *Sur ces paroles :* Bienheureux les pauvres d'esprit.— Bienheureux ceux qui sont doux, etc. — Bienheureux ceux qui pleurent, etc..... 131
Deuxième méditation. — Sur la parabole de la semence... 135
Troisième méditation. — *Sur ces paroles :* Veillez parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure, etc..... 138
Examen.

Huitième jour..... 141
Première méditation. — *Sur ces paroles :* Quel est le premier commandement de la Loi?... Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, etc..... 141
Deuxième méditation. — *Sur ces paroles :* Voici le deuxième commandement : Vous aimerez votre prochain comme vous-même..... 145
Troisième méditation. — *Sur ces paroles :* Je vous laisse un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés..... 148
Examen.

Neuvième jour..... 152
Première méditation. — *Sur ces paroles :* Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent..... 152
Deuxième méditation. — *Sur ces paroles :* Lorsque vous voudrez prier, entrez dans un lieu retiré de votre maison, et fermant la porte sur vous priez votre Père en secret. 156
Troisième méditation. — *Sur ces paroles :* Le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde, etc..... 160

Dixième jour..... 164
Première méditation. — *Sur ces paroles :* Je viendrai bientôt; conservez ce que vous avez reçu..... 164
Deuxième méditation. — *Sur ces paroles :* De peur qu'un autre ne prenne votre couronne..... 168

DE LA CONFESSION.

Quelle est celle que l'on doit faire dans une retraite?..... 170

DE LA COMMUNION.

Comment on la doit faire dans une retraite..... 172

EXAMENS SUR LES PRINCIPAUX POINTS DE LA VIE RELIGIEUSE.

Examen sur les devoirs de piété en général..... 175
Examen sur les devoirs de communauté..... 184
Examen sur le vœu de pauvreté..... 193
Examen sur le vœu de chasteté..... 200
Examen sur le vœu d'obéissance..... 209
Examen sur les parloirs..... 235
Examen sur les confessions..... 242
Examen sur les communions..... 250

Te Deum avec paraphrase, en action de grâces..... 251

DE LA FIN ET DE LA SORTIE DE LA RETRAITE.

Importance de bien finir les exercices de la retraite. — Règles à observer pour cela. — 1° La terminer par un retour sérieux sur les principales circonstances de cette action. — 2° Se faire un plan de vie pour l'avenir. — 3° Veiller soigneusement sur soi-même, principalement les premiers jours. — 4° Suivre la communauté dans toutes ses dévotions. — 5° Prendre garde à ce que rien ne vienne affaiblir en soi les traits du nouvel Adam dont on vient de se revêtir. Se tenir en garde, pour cela, contre les discours relâchés de certaines sœurs ou amies et contre tout ce que l'on a reconnu avoir été préjudiciable par le passé ou pouvoir l'être encore à l'avenir. — 6° Se considérer comme ressuscitée, et s'appliquer à retracer les caractères de la vie glorieuse de Jésus-Christ, depuis sa résurrection jusqu'à son ascension. — 7° Penser souvent au compte rigoureux que l'on doit rendre un jour de toutes les grâces de la retraite. — 8° Prendre quelques moments pour l'action de grâces. Manière de la faire. — 9° Derniers avis..... 285

Lectures tirées de l'*Imitation de Jésus-Christ*..... 306

CORBEIL — Imp., stér. et galvan. de CRETÉ

ERRATA.

Page	Ligne	Au lieu de :	Lisez :
4	24	aux pieds,	au pied.
13	18	savoir lorsque,	savoir : lorsque.
18	15	soient,	soit.
29	23	venez,	venu.
56	3	d'y persévérer,	de persévérer dans cet état.
61	3	se remettre,	se rappeler.
80	18	aime,	cherche.
81	7	nulle,	non.
91	11	planté,	plantée.
105	10	aide à le suivre.	aide efficacement à, etc.
105	17	sa science,	la science.
122	17	élevez-la même,	élevez-la, même malgré, etc.
126	7	(Effacez I.)	
143	9	(Virgule seulement après *Dieu*.)	
143	10	quelque,	quelques.
143	11	(Point et virgule après *créature*.)	
163	2	(Retranchez *en*.)	
204	8	manières,	matières.
245	14	au lieu de : de Jésus-Christ. *Lisez ;* de la bouche de J. C. en Saint-Jean (c. VI, ỳ. 5).	
268	4	(Effacez *et mon sang*.)	
269	5	(Effacez la virgule après *moi* et mettez-la après *que*.)	
276	25	Vous, venez.	Vous venez (sans virgule).
288	20	d'en ôter aucune.	d'ôter aucune souillure.

GOBAILLE, Abbé, ed. BQT
2556
Retraite de dix jours a .G6
l'usage des religieuses.

GOBAILLE, Abbé, ed. BQT
Retraite de dix jours a 2556
l'usage des religieuses. .G6